

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES
ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

*Laboratoire de Psychologie du
développement et du mal développement*



REPUBLIC OF CAMEROON *Peace-*

Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR
THE SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT
FOR THE SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF PSYCHOLOGY

*Laboratory of developmental and
maldevelopmental psychology*

DÉPERSONNALISATION ET DIVORTIALITÉ :
UNE ÉTUDE DE CAS MENÉE AU CENTRE SOCIAL DE
YAOUNDÉ VI

*Mémoire soutenu le 8 juillet 2024 en vue de l'obtention du Diplôme de Master en
Psychologie Filière : Psychologie
Spécialité : Psychopathologie et Clinique*

Par

BAKWE TANKE Lucrèce

Matricule 06L633

Licence en Psychologie



Jury :

Qualités	Noms et grade	Universités
Présidents	MAYI Marc Bruno, Pr	UYI
Rapporteur	TSALA TSALA Jacques-Philippe, Pr	UYI
Examineur	BITOGO Joseph, CC	UYI

SOMMAIRE

DÉDICACE	III
REMERCIEMENTS.....	IV
LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	V
LISTE DES TABLEAUX.....	VI
LISTE DES FIGURES	VII
RÉSUMÉS	VIII
ABSTRACT	IX
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE.....	4
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	5
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE.....	5
1.2. FORMULATION ET POSITION DU PROBLEME.....	11
1.3. L'OBJECTIF DE L'ÉTUDE	17
1.4. LES INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE.....	18
1.5. LES DÉLIMITATIONS DE L'ÉTUDE.....	19
1.6. DEFINITIONS DES CONCEPTS	19
CAPITRE 2 : LA DIVORTIALITÉ	26
2.1. ÉTAT DE LA SITUATION	26
2.2. FACTEURS EN LIEN AVEC LE DIVORCE.....	27
2.3. LES RUPTURES D'UNIONS CONJUGALES DANS LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE.....	33
CHAPITRE 3 : LA DÉPERSONNALISATION	58
3.1. HISTORIQUE DU CONCEPT DE DÉPERSONNALISATION.....	58
3.2. LES THÉORIES DE LA DÉPERSONNALISATION.....	73
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE DE L'ÉTUDE	76
CHAPITRE 4 : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE	77
4.1. BREF RAPPEL DE LA PROBLEMATIQUE	77

4.2. SITE DE L'ETUDE	79
4.3. PROCEDURE ET CRITERES DE SELECTION DES PARTICIPANTS.....	80
4.4. TYPE DE RECHERCHE : RECHERCHE CLINIQUE.....	82
4.5. METHODE DE RECHERCHE : ETUDE DE CAS.....	83
4.6. CONDUITE DES ENTRETIENS : ENTretien SEMI-DIRECTIF	84
4.7. INSTRUMENT DE COLLECTE DE DONNEES : LE GUIDE D'ENTRETIEN.....	85
4.8. DEROULEMENT DES ENTRETIENS	86
4.9. TECHNIQUE D'ANALYSE DES ENTRETIENS : ANALYSE DE CONTENU.....	88
4.10. CONSIDERATIONS ETHIQUES	89
CHAPITRE 5 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	92
5.1. RESULTATS DE LA RECHERCHE	92
5.2. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS.....	93
CHAPITRE 6 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS	109
6.1. RAPPEL DES RÉSULTATS	109
6.2. BREF RAPPEL DES DONNÉES THÉORIQUES	111
6.3. INTERPRETATION DES RESULTATS.....	118
6.4. DISCUSSION.....	120
6.5. FORCES ET LIMITES DE L'ETUDE.....	124
6.6. PROPOSITIONS D'INTERVENTION	126
CONCLUSION GÉNÉRALE	128
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	131
ANNEXES.....	152
TABLE DES MATIÈRES	156

A

Madame et Monsieur MBAKWE, mes parents

DJOKO Pascal, mon grand-frère

Cette gerbe de fleurs, en reconnaissance, sur vos tombes.

REMERCIEMENTS

A l'heure où ce travail s'achève, nous remercions notre Directeur de mémoire, le Professeur Jacques Philippe TSALA-TSALA, à qui nous témoignons nos remerciements les plus sincères..

Notre gratitude va aussi

- au chef de département de psychologie, le Professeur EBALE MONEZE Chandel pour ses multiples conseils.
- à tous les enseignants et à tout le personnel du département de psychologie.
- aux différents responsables de structure qui nous ont accueilli dans le cadre de notre recherche, en nous facilitant l'accès aux informations.

Nous remercions, notre époux, Monsieur SAMEN pour son amour constant et ses encouragements..

Nous ne saurions oublier tous ceux et celles qui ont donné du leur à l'élaboration de ce travail, notamment

- Madame NGATCHA MBAKWE Edwige Drusile, notre sœur, pour son soutien constant et ses encouragements.

tous mes frères et sœurs, nos proches.

LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- APA** : American Psychological Association
- Arts** : articles
- CIM** : Classification Internationale des Maladies
- DSM** : manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux
- EDS** : Enquête Démographique et de Santé
- Ex.** : Exemple

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Modèle Quadrifide de l'Attachement Adulte selon Bartholomew (1990.....</i>	46
<i>Tableau 2 : Caractéristiques des participants.....</i>	81
<i>Tableau 3 : Modèle Quadrifide de l'Attachement Adulte selon Bartholomew (1990.....</i>	115

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1 : mode d'adéquation entre les buts et les moyens.....</i>	<i>37</i>
---	-----------

RÉSUMÉ

La divortialité entraîne l'expression d'un malaise social, vécue comme une perte de l'identité et de la personnalité avec sentiment de transformation en un autre que soi, voire en un dédoublement et peut confiner à un sentiment d'anéantissement psychique imminent. Des sentiments d'étrangeté et de transformation vont généralement de pair ainsi que les doutes sur l'identité de soi. Si bien qu'il peut arriver que des personnes gardent la conscience de leur personnalité antérieure mais certains pensent être, depuis leur naissance, confrontés à ce phénomène d'étrangeté de leur personnalité. Cette transformation de la personnalité se manifeste principalement par un sentiment de vide intérieur allant jusqu'à la perte de volonté ou à la sensation de vivre comme un automate. Parfois, il s'agit d'un sentiment d'irréalité des souvenirs, d'altération de l'activité intellectuelle ou de perte de l'intelligence accompagné de doutes, de scrupules et de perplexité. D'où le problème porte sur les fonctions de l'attachement et des attributions dans la régulation de l'adaptation psychologique suivant une rupture conjugale.

De ce problème il en découle une question principale de recherche ainsi qu'il suit : en quoi les styles d'attachement et les styles attributionnel contribueraient-ils à l'adaptation psychologique suivant une rupture conjugale ?

Pour répondre à cette question de recherche principale, nous avons formulé l'hypothèse principale suivante : *les individus de style d'attachement sécurisant avec une attribution à soi auront une meilleure adaptation psychologique et feront moins d'attribution de causalité, de responsabilité et de blâme que les sujets des styles préoccupé, craintif et autosuffisant détaché.* L'objectif principal de l'étude est de comprendre et d'expliquer les différences entre les individus au niveau de leur adaptation en regard de leur style d'attachement et de leurs processus cognitifs. Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté un devis qualitatif, avec un échantillon d'étude constitué de 5 participants âgé de 38 à 55 ans, soit 3 hommes et 2 femmes. Pour le constituer nous avons recouru à la technique d'échantillonnage à choix raisonné. Les informations ont été collecté via l'entretien semi-directif.

Les résultats montrent que l'adaptation post-rupture est ici reprise en tenant compte de plusieurs notions relevées dans la documentation. Bien qu'il y ait peu de consensus en ce qui a trait aux catégorisations qui permettent une définition admise par les auteurs, nous retenons la présence de problèmes de nature interne et externe, problèmes englobent les principales catégorisations repérées dans les écrits. Nous utilisons ces termes dans le simple but de regrouper les données. Les problèmes de nature interne sont vus comme étant ceux qui regardent la nature intrinsèque de l'individu. Les problèmes de nature externe font état de difficultés sur le plan relationnel et social.

Mots clés : divortialité, dépersonnalisation, attachement, attribution, adaptation psychologique

ABSTRACT

Divorality leads to the expression of a social malaise, experienced as a loss of identity and personality, with a feeling of being transformed into someone other than oneself, or even into a split personality, and can lead to a feeling of imminent psychological annihilation. Feelings of strangeness and transformation usually go hand in hand with doubts about self-identity. In some cases, people are still aware of their previous personality, but others feel that they have been experiencing this phenomenon of personality strangeness since birth. This transformation of the personality manifests itself mainly as a feeling of inner emptiness, even to the point of losing one's will or feeling like living like an automaton. Sometimes it is a feeling of unreality of memories, altered intellectual activity or loss of intelligence accompanied by doubts, scruples and perplexity. Hence the problem concerns the functions of attachment and attributions in regulating psychological adaptation following marital breakdown.

This problem gives rise to a main research question as follows: how do attachment styles and attributional styles contribute to psychological adjustment following marital breakdown?

To answer this main research question, we formulated the following main hypothesis: *individuals with a secure attachment style with self-attribution will have better psychological adaptation and make fewer attributions of causality, responsibility and blame than subjects with preoccupied, fearful and detached self-sufficient styles.* The main objective of the study is to understand and explain the differences between individuals in terms of their adaptation with regard to their attachment style and their cognitive processes. To achieve this objective, we adopted a qualitative design, with a study sample consisting of 5 participants aged between 38 and 55, i.e. 3 men and 2 women. We used a purposive sampling technique. Information was collected via semi-directive interviews.

The results show that post-break-up adaptation is being revisited here, taking into account a number of concepts identified in the literature. Although there is little consensus regarding the categorisations that allow a definition to be accepted by the authors, we retain the presence of problems of an internal and external nature, problems that encompass the main categorisations identified in the literature. We use these terms for the simple purpose of grouping the data. Problems of an internal nature are seen as those that concern the intrinsic nature of the individual. Problems of an external nature refer to difficulties at a relational and social level.

Key words : divorality, depersonalisation, attachment, attribution, psychological adaptation

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'institution du mariage fut longtemps considérée comme la seule alternative offerte aux personnes désireuses de rompre avec le célibat. La vie conjugale demeure aujourd'hui une étape importante du développement de l'adulte mais d'autres choix, tel l'union de fait, s'offrent maintenant aux individus. Malheureusement, qui dit vie conjugale évoque l'éventuelle possibilité d'une séparation ou d'un divorce. La rupture amoureuse constitue donc un phénomène sur lequel se sont penchés des experts de différentes disciplines. Que ce soit à partir de perspectives historiques, sociologiques ou politiques, grand nombre de chercheurs ont tenté de comprendre et d'expliquer ce phénomène. La psychologie n'échappe pas à cet engouement et la rupture amoureuse demeure toujours au centre des préoccupations des chercheurs particulièrement dans le domaine conjugal. Force est d'ailleurs de constater que le nombre de divorces s'accroît sans cesse. Malgré le fait que le divorce soit maintenant affranchi des préjugés qui l'entouraient par le passé et que les procédures judiciaires soient dorénavant facilitantes, il apparaît que l'impact traumatisant du divorce demeure tout aussi sévère.

La rupture conjugale constitue un événement qui comporte un potentiel de stress élevé. Généralement, lorsqu'il y a dissolution du couple, les individus ressentent un besoin interne de s'expliquer les causes de la rupture, de déterminer leur part de responsabilité ainsi que celle de leur conjoint et de blâmer s'il y a lieu la ou les personnes responsables. Selon certains auteurs (Lloyd & Cate, 1985), l'intensification des conflits au sein du couple, ainsi que le processus qui mène à la rupture de l'union déclenchent des modifications au niveau de la nature des attributions. D'autres auteurs (Newman & Langer, 1981 ; Stephen, 1987) démontrent l'existence de liens entre un style attributionnel dysfonctionnel et la détresse psychologique de personnes divorcées.

De plus, la rupture conjugale demande à l'individu de s'adapter à plusieurs situations nouvelles. Pour certains, cette adaptation se fait de manière aisée alors que pour d'autres elle correspond à un drame insurmontable. Dans bien des cas, le divorce engendre une crise au niveau de l'identité et de l'estime de soi, une crise sur le plan financier et du mode de vie et finalement une crise au niveau des objectifs de vie et de la garde des enfants (Buehler, Rogan, Robinson, & Levey, 1985). Sur le plan affectif, la rupture d'une relation significative déclenche des réactions associées au système d'attachement mis en place lors des premières étapes de la vie (Bowlby, 1973). Selon

cette théorie, les modèles mentaux (où sont organisés cognitions, affects et comportements) intégrés par la personne, jouent un rôle de baromètre qui oriente ses réactions face à la détresse. Lorsque la perte du conjoint (qui représente l'objet de l'attachement) survient, le système d'attachement se met en branle afin de permettre à l'individu de retrouver un certain équilibre. Son adaptation dépendra alors de la nature de son style d'attachement. L'intérêt qu'ont porté les chercheurs contemporains à l'étude de l'attachement chez l'adulte a fourni à ce jour des assises théoriques et des résultats empiriques prometteurs. Vérifier le rôle que cette variable peut jouer au niveau de la capacité de l'adulte à bien s'adapter à un événement qui comporte un potentiel de stress élevé, comme la rupture conjugale, semble constituer une contribution intéressante aux connaissances actuelles.

La présente étude vise à comprendre et d'expliquer les différences entre les individus au niveau de leur adaptation en regard de leur style d'attachement et de leurs processus cognitifs. Puisque le style d'attachement et le style attributionnel s'avèrent de bons déterminants de la santé mentale, il y a lieu de se demander quels sont les fonctions de l'attachement et des attributions dans la régulation de l'adaptation psychologique.

Notre travail s'articule autour de deux grandes parties ayant chacune trois chapitres. La première partie est désignée cadre théorique. Elle comprend la problématique, la revue de la littérature et l'insertion théorique. La deuxième partie est intitulée cadre méthodologique et opératoire. Elle comprend la méthodologie, la présentation des résultats et enfin l'interprétation et la discussion des résultats.

**PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL DE
L'ÉTUDE**

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

Dans ce chapitre qui est par ailleurs le premier de cette étude, il sera question pour nous d'aborder les éléments de la problématisation de la situation qui a retenu notre attention et que nous avons opté d'étudier. Concrètement, il sera question pour nous de présenter les éléments du contexte de l'étude, de formuler le problème, la question, l'hypothèse et l'objectif de recherche. Suite à ce travail de conceptualisation de l'étude, nous allons présenter les intérêts et les limites de l'étude.

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Le divorce se montrant être le point opposé du mariage, comme le mariage est un contrat social et un phénomène culturel dans la société humaine, le divorce est un contrat, dans le cadre des lois et des traditions de chaque société. L'analyse de la désorganisation de la famille et du divorce, fait partie des standards de la sociologie de la famille et les traditions familiales. Il est donc courant de débattre sur des sujets intervenant aux différentes périodes de la vie, tels que la fécondité, la naissance, la mort, le mariage, les rapports des époux entre eux, les rapports parents-enfants. Ainsi que le divorce en tant qu'un phénomène social, se produisant au sein de la famille. Bien que le divorce soit l'un des thèmes-clés de la sociologie de la famille, on peut puiser dans les autres branches des sciences sociales, pour y trouver les explications théoriques et scientifiques nécessaires à l'analyse causale.

À notre avis la pathologie sociale est l'une des branches des sciences sociales qui peut couvrir une partie de l'explication du divorce. On rappelle ici, que si nous nous aidons de la pathologie sociale à propos du divorce, ce ne sera pas dans le but de classer ce phénomène comme bon ou mauvais, mais parce que nous voyons ce phénomène comme une atteinte sociale, car son explication dans les limites réduites des caractéristiques individuelles (physique, psychologique et d'identité) est impossible. Il faut trouver une explication sociale pour un problème social, comme le dit Mills dans son livre « Sociological imagination », « Chaque homme ou femme dans le cadre de sa vie conjugale peut rencontrer beaucoup de difficultés, mais lorsque le taux de divorce dans

les quatre premières années de la vie conjugale est de deux cents cinquante (250) pour mille mariages, cela présente un problème structurel qui est attribué aux institutions de mariage, de la famille ou aux autres institutions en relation avec ces dernières, et ce problème passe d'un à un aspect individuel à un aspect général (public) » (Mills, 1967).

De plus, on peut considérer le divorce comme une atteinte sociale, puisque les moyens de prévention, de réduction ou de contrôle deviennent alors possibles. Si on admet que la plupart des divorces n'ont pas pour causes les caractéristiques individuelles, on peut dans ce cas engager des actions pour prévenir et diminuer le taux de divorce.

Le divorce dans des pays comme le Cameroun, est également un indicateur de la désorganisation et des changements économiques et sociaux. De plus, il joue un rôle très important dans la désorganisation de la société, puisque l'absence des organisations de protection sociale pour les enfants du divorce, l'absence de soutien économique, et des activités professionnelles pour les femmes divorcées, sont des agents qui font que la désorganisation des familles a des conséquences destructrices, comme la prostitution, la mendicité des femmes et l'échec scolaire, la toxicomanie et d'autres déviances chez les enfants, l'homme et la femme du divorce. Et dans ce cas, le divorce a une signification totalement pathologique. Car, pouvant placé le sujet dans la problématique existentialiste, nous voulons dire par-là, entre ce qu'il a été, ce qu'il est et son devenir.

« La dépersonnalisation est une situation de dissociation chez les personnages qui consiste à perdre le contrôle de soi » (Nicolaidis, 2005). C'est à travers une perte de repères et un éloignement de la réalité que le personnage se voit comme déconnecté de la société dans laquelle il évolue. Les cause de la dépersonnalisation sont multiples et vont du moindre à l'extrême. C'est généralement à partir de l'enfance que commence à se manifester les symptômes de cette atteinte psychique. Elle résulte la plupart du temps d'une maltraitance durant la prime enfance ou lorsque l'enfant est témoin d'une maltraitance ou d'une situation de violence qu'il n'arrive pas à accepter. La dépersonnalisation est en relation avec les troubles de la cognition et du comportementale. Il faudrait savoir par ailleurs que les symptômes de la dépersonnalisation peuvent survenir subitement comme ils peuvent évoluer lentement dans le temps.

Les symptômes de la dépersonnalisation sont le plus souvent des troubles apparents du comportement. L'individu se retrouve dans une situation particulière de déphasage avec la réalité. Il va se sentir comme dans un rêve. Le plus inquiétant comme manifestation est surtout le fait de se sentir comme envelopper d'une bulle ou un mur de verre. Il perçoit les gens mais n'arrive pas véritablement à, communiquer ni à prendre contact avec les autres. C'est cet état qui accentue ses troubles et le contraint à s'enfermer dans un mutisme maladif. Sa vie devient terne et sans couleurs. Aucun attrait ne semble lui donner envie d'exister. C'est à partir de ce moment que le stress va s'accroître et un état dépressif va prendre le dessus.

L'un des aspects également de la dépersonnalisation et non des moindres, consiste en une résurgence des épisodes de stress lors de prise de parole en public. La voix du personnage se perd et devient autre dans la mesure où il n'arrive plus à communiquer de manière réfléchie. La dépersonnalisation est une atteinte du comportement qui peut durer dans le temps et elle est parfois irréversible.

C'est pourquoi lorsqu'un personnage est sous l'effet de la dépersonnalisation, il devient extrêmement difficile pour lui de s'intégrer socialement et de vivre en harmonie avec les autres membres de sa communauté. La dépersonnalisation est comme une pensée obsessionnelle qu'on ne pourrait pas s'en débarrasser facilement. C'est ce qui rend la guérison difficile et parfois sans effet.

Lauru (2004), dans son ouvrage *Dépersonnalisation, le doute d'exister ?* précise par ailleurs que « L'expérience de dépersonnalisation est fréquente en psychopathologie. Elle se caractérise par des impressions de changements, d'étrangeté ou de déformation du corps ou de la pensée. Ces sentiments constituent toute une gamme d'impressions d'irréalité. » C'est ainsi qu'on peut dire que la dépersonnalisation est une atteinte fréquente chez les individus et constitue un trouble qui relève de la pathologie psychique et comportementale. C'est à travers les changements chez l'individu qu'on perçoit ses symptômes. Cette attitude est particulièrement évidente lorsque les comportements des personnes deviennent étranges et presque à la limite de la folie. Un état que Lauru explique encore plus abondamment en ces termes :

Il s'agit d'un état où le sujet se dit modifié de telle façon que sa propre personne comme le monde extérieur ne lui paraissent plus familiers. Il ressent un sentiment d'étrangeté, d'irréalité. Il se sent devenir observateur de sa

propre personne comme si toute coïncidence avec lui-même devenait problématique. Les moments de dépersonnalisation s'accompagnent d'une perplexité anxieuse face à ce qu'il ressent, ainsi que d'une difficulté à trouver ses mots pour l'exprimer (Lauru, 2004).

La dépersonnalisation est en relation avec le sujet dépersonnalisé. C'est un état de modification extrême qui émane de l'intériorité vers l'extériorité. Un processus complexe où le sujet devient comme habité par une force qui va conduire ses actions et son expression devient comme ne plus lui appartenir. La conscience de soi est très intéressante à analyser dans le cadre d'un travail sur la dépersonnalisation. Elle permet de comprendre la perception de la personne par rapport à son vécu au travers son comportement avec les autres membres de sa communauté.

La dépersonnalisation est par conséquent une confrontation avec les autres. C'est à partir d'images originelles qui font office d'écran protecteur, que les personnes en situation de difficulté tentent de se maintenir à la surface d'une réalité qui échappe à leur entendement et qu'ils n'arrivent pas à assimiler. Janet (1889), va expliquer dans son ouvrage sur l'automatisme psychologique, que la dépersonnalisation est une difficulté de reconnaissance de soi. L'individu devient instable et perd sa confiance en soi. C'est une fuite vers l'avant que Janet démontre de manière à expliquer un trouble de conscience de soi. La voix de l'individu se perd dans d'innombrables rouages et devient multiple à travers les troubles de la personnalité.

La fréquence de la dépersonnalisation dans la population générale a été diversement appréciée : des études essayant de dénombrer son incidence sur 1 an dans une population d'étudiants évaluent celle-ci à 46% (Dixon, 1963). Une autre étude portant sur un échantillon de 454 sujets indemnes de toute pathologie psychiatrique trouve, quant à elle, un chiffre de 2,4 % (Ross, 1991). Dans la population psychiatrique, 80 % de patients auraient expérimenté cet état et 12 % présenteraient une dépersonnalisation sévère et chronique mais non diagnostiquée (Brauer, Harrow & Tuckerg, 1970). Cette difficulté à quantifier de manière correcte le phénomène en termes de fréquence est liée à l'utilisation de critères différents de définitions mais aussi à sa sous-évaluation du fait de sa cooccurrence fréquente avec une autre pathologie psychiatrique ainsi qu'à l'incapacité des dépersonnalisés à ressentir des émotions et à rapporter leurs symptômes (Lambert et al., 2001).

La dépersonnalisation, en tant qu'entité psychiatrique isolée primaire, est rare et sa prévalence est inconnue (APA, 1996). En tant que phénomène associé et donc secondaire, elle a été rapportée comme étant le symptôme le plus fréquent après l'anxiété et la dépression (Catell & Catell, 1974). On la trouve associée à un grand nombre de pathologies psychiatriques aussi diverses que les psychoses, les états dépressifs (Birmes, Dethieux & Schmitt, 2000), les troubles obsessionnels compulsifs (Hollander et al., 1992), l'anxiété et le trouble panique (Cassano et al., 1989), l'abus de drogues et d'alcool. Concernant l'association de la dépersonnalisation avec des troubles plus spécifiquement somatiques, elle a été signalée dans le cadre de l'épilepsie, des phénomènes migraineux, des suites de traumatismes crâniens et des vertiges (Lambert et al., 2002). Citons pour mémoire, les phénomènes de dépersonnalisation volontairement induits (méditation, transes...) répandus dans certaines religions et certaines cultures. La dépersonnalisation a aussi été décrite comme phénomène réactionnel chez des patients sans pathologie psychiatrique dans les suites d'un stress intense (Noyes & Kletti, 1977), dans la pathologie dissociative péritraumatique ainsi qu'après maltraitances infantiles prolongées où elle est réputée devenir chronique (Simeon et al., 1997).

La fréquence et la multiplicité des circonstances où la dépersonnalisation s'observe ne laissent donc la place à aucune étiologie particulière. Un certain nombre de facteurs communs ont quand même été mis en évidence. Il s'agirait de sujets jeunes dont la moyenne d'âge serait comprise entre 20 et 40 ans ; l'étude de Simeon et al. (1997) ne trouvait aucun début de la maladie après 25 ans et un quart de leurs patients avaient éprouvé leur première expérience dans la préadolescence. La dépersonnalisation serait deux fois plus fréquente chez la femme que chez l'homme (Mayer Gross, 1935 ; Simeon et al., 1997). Aucun trouble de la personnalité spécifique n'est associé à ce symptôme même si prévaut dans la littérature, essentiellement française, la notion d'une personnalité prémorbide psychasthénique (Follin & Azoulay, 1961).

Mettre en relation le phénomène de divortialité et la dépersonnalisation comme signe d'instabilité et de déshabilité, nous disons par-là que, l'institution du mariage, qui fut longtemps considérée comme la seule alternative offerte aux personnes désireuses de rompre avec le célibat. Cependant, la vie conjugale demeure aujourd'hui une étape importante du développement de l'adulte mais d'autres choix, tel l'union de fait, s'offrent maintenant aux individus. Malheureusement, qui dit vie conjugale évoque l'éventuelle possibilité d'une séparation ou d'un

divorce. La rupture amoureuse constitue donc un phénomène sur lequel se sont penchés des experts de différentes disciplines. Que ce soit à partir de perspectives historiques, sociologiques ou politiques, grand nombre de chercheurs ont tenté de comprendre et d'expliquer ce phénomène. La psychologie n'échappe pas à cet engouement et la rupture amoureuse demeure toujours au centre des préoccupations des chercheurs particulièrement dans le domaine conjugal. Force est d'ailleurs de constater que le nombre de divorces s'accroît sans cesse.

Les statistiques les plus récentes démontrent qu'au Québec en 1994, 24985 mariages ont été célébrés alors que 18224 divorces furent prononcés. Au Canada, au cours de cette même année, le nombre de mariages se chiffre à 159 959 et le nombre de divorces se situe à 78 880 (Statistique Canada, 1996). Malgré le fait que le divorce soit maintenant affranchi des préjugés qui l'entouraient par le passé et que les procédures judiciaires soient dorénavant facilitantes, il apparaît que l'impact traumatisant du divorce demeure tout aussi sévère.

La rupture conjugale constitue un événement qui comporte un potentiel de stress élevé. Généralement, lorsqu'il y a dissolution du couple, les individus ressentent un besoin interne de s'expliquer les causes de la rupture, de déterminer leur part de responsabilité ainsi que celle de leur conjoint et de blâmer s'il y a lieu la ou les personnes responsables. Selon certains auteurs (Lloyd & Cate, 1985), l'intensification des conflits au sein du couple, ainsi que le processus qui mène à la rupture de l'union déclenchent des modifications au niveau de la nature des attributions. D'autres auteurs (Newman & Langer, 1981 ; Stephen, 1987) démontrent l'existence de liens entre un style attributionnel dysfonctionnel et la détresse psychologique de personnes divorcées.

De plus, la rupture conjugale demande à l'individu de s'adapter à plusieurs situations nouvelles. Pour certains, cette adaptation se fait de manière aisée alors que pour d'autres elle correspond à un drame insurmontable. Dans bien des cas, le divorce engendre une crise au niveau de l'identité et de l'estime de soi, une crise sur le plan financier et du mode de vie et finalement une crise au niveau des objectifs de vie et de la garde des enfants (Buehler, Rogan, Robinson, & Levey, 1985). Sur le plan affectif, la rupture d'une relation significative déclenche des réactions associées au système d'attachement mis en place lors des premières étapes de la vie (Bowlby, 1973). Selon cette théorie, les modèles mentaux (où sont organisés cognitions, affects et comportements) intégrés par la personne, jouent un rôle de baromètre qui oriente ses réactions face

à la détresse. Lorsque la perte du conjoint (qui représente l'objet de l'attachement) survient, le système d'attachement se met en branle afin de permettre à l'individu de retrouver un certain équilibre. Son adaptation dépendra alors de la nature de son style d'attachement. L'intérêt qu'ont porté les chercheurs contemporains à l'étude de l'attachement chez l'adulte a fourni à ce jour des assises théoriques et des résultats empiriques prometteurs. Vérifier le rôle que cette variable peut jouer au niveau de la capacité de l'adulte à bien s'adapter à un événement qui comporte un potentiel de stress élevé, comme la rupture conjugale, semble constituer une contribution intéressante aux connaissances actuelles.

Un nombre important de recherches s'attardent sur les conséquences négatives du divorce parental notamment sur l'ajustement psychologique des enfants et des adolescents. Toutefois, peu de recherches mettent en lumière les effets à long terme qui subsistent à l'âge adulte. Alors s'intéressé à la dépersonnalisation dans le divorce nous semble porteur.

1.2. FORMULATION ET POSITION DU PROBLEME

Depuis quelques décennies, la séparation et le divorce sont entrés dans les mœurs de nos sociétés contemporaines. Les dissolutions matrimoniales de plus en plus nombreuses s'expliquent par les bouleversements profonds qui agitent la société industrielle avancée. En 1986, l'adoption d'une législation facilitant la procédure de divorce a entraîné une augmentation importante du taux de divorce. De 1985 à 1986, ce taux est passé de 244.4 à 308.8 divorces par 100,000 habitants (Baker, 1988). Au Canada, 71,783 divorces ont été prononcés en l'an 2001 (Institut de la statistique, Canada, 2003). Dans l'histoire récente du Québec, 17,090 divorces ont été prononcés en 2001 (Institut de la Statistique, Québec, 2003).

Actuellement, des statistiques américaines révèlent que 50% des ménages se soldent par un divorce (Christensen & Brooks, 2001). Au Québec, la proportion de divorces dénombrée est moindre, puisque les couples vivent davantage en union libre. En 2000, le nombre de divorces s'est accru pour une troisième année consécutive en atteignant 36%. En réalité, 71 144 couples ont mis un terme à leur mariage ce qui correspond à une hausse de 0,3% par rapport à 1999 et de 3% par rapport à 1998 (Statistique Canada, 2002).

Statistique Canada souligne qu'à la suite de la modification de la *Loi sur le divorce* en 1985, le nombre de divorces a augmenté de plus de 20% en 1986 et en 1987. Il s'agit du plus haut taux

de divortialité jamais enregistré au pays. Cette augmentation majeure reliée à la réforme de la Loi sur le divorce se situe au moment où les jeunes adultes actuels (18 à 29 ans) se trouvaient en bas âge.

Au Cameroun, dans l'ensemble, parmi les personnes déjà mariées, très peu sont divorcées (1% des femmes et 0,7% d'hommes). Du fait de la pratique de la polygamie et, compte tenu du fait que les hommes n'éprouvent pas beaucoup de difficultés à se remarier, l'on retrouve peu d'hommes divorcés. En effet avant l'âge de 25 ans, la proportion d'hommes divorcés est inférieure à 0,5%. Chez les femmes, les proportions de divorcés avant l'âge de 25 ans sont de 1,0%. A 45-49 ans, 1,6% d'hommes sont divorcés contre 2,8% de femmes ; à 60-64 ans, 1,6% d'hommes sont divorcés contre 2,6% de femmes. Les plus fortes proportions de divorcés se retrouvent chez les femmes, dans les groupes d'âges 45-55 ans où 3,5% de femmes sont divorcées.

Les données par âge permettent de constater que le pourcentage des divorcés dans la population déjà mariée tant de sexe féminin que de sexe masculin croît avec l'âge, passant chez les hommes de 0,6% à 15-19 ans à 2,6% à 65-69 ans et passant pour les femmes, de 1,0% à 15-19 ans à 2,0% à 65-69 ans.

Le pourcentages des divorcés parmi les personnes déjà mariées connaît aussi de grandes différences selon les régions: Elle est très faible dans les régions du Centre (0,9% pour les hommes et 1,5% pour les femmes) ; viennent ensuite les régions du Littoral (1,2% pour les hommes et 1,7% pour les femmes) et du Sud (1,3% pour les hommes et 1,7% pour les femmes), la région du Nord-Ouest (0,9% pour les hommes et 1,6% pour les femmes); la région du Sud- Ouest (1,1% des hommes et 1,6% des femmes), la région de l'Ouest (1,3% des hommes et 1,9 % des femmes.

Les régions du Septentrion renferment les proportions les plus élevées de personnes divorcées, 1,8 % et 3,9% pour les hommes et les femmes de la région de l'Adamaoua, 1,5% et 2,2% pour les hommes et les femmes de l'Extrême-Nord, 1,7% et 2,4% pour la région du Nord.

Les proportions les plus élevées de femmes divorcées se retrouvent dans les régions du Septentrion et plus précisément, dans la région de l'Adamaoua où 4,6 % des femmes déjà mariées en milieu urbain et 3,5% des femmes ayant déjà contacté une union en milieu rural sont divorcées.

La proportion des hommes divorcés est plus élevée en milieu rural (1,4%) qu'en milieu urbain (1,1%) alors que la proportion de femmes divorcées est plus élevée en milieu urbain (2,2%) qu'en milieu rural (1,7%).

Dans tous les groupes d'âges, la proportion des femmes divorcées parmi les femmes mariées a connu une baisse entre 1976 et 2005, passant de 3,3% à 2,1% dans le groupe d'âge 20- 24 ans, de 4,0% à 2,4% dans le groupe d'âges 35-39 ans, de 4,7% à 3,2% dans le groupe d'âges 45- 49 ans et de 5,3% à 3,6% dans le groupe d'âges 60-64 ans. Chez les hommes par contre, les proportions de divorcés ont connu une hausse dans tous les groupes d'âges, passant de 2,4% à 2,5% dans le groupe d'âge 20-24 ans, de 4,0% à 2,4% dans le groupe d'âges 35-39 ans, de 4,7% à 3,2% dans le groupe d'âges 45-49 ans et de 5,3% à 3,6% dans le groupe d'âges 60-64 ans.

Toutefois, les statistiques mentionnées ne suffisent pas à traduire de façon réelle l'ampleur du phénomène : En effet, de nouveaux modes d'union observés depuis le début des années 70 sont en nette progression (Lapierre-Adamcik, et al., 1987 ; Marcil-Gratton & Le Bourdais, 1999). Ainsi, le règne incontesté du mariage légal a laissé place à celui de la cohabitation. Selon ces auteurs, les taux actuels de séparation chez les couples vivant en union de fait pourraient être aussi élevés que ceux du divorce. En ce sens, ce phénomène rend difficile l'estimation du taux de séparation puisque chez la plupart des couples en union de fait, les accords légaux lors de la rupture demeurent une pratique peu courante. De nombreuses explications sociales et culturelles ont été avancées pour expliquer les causes de l'augmentation des séparations et des divorces : l'urbanisation, les changements dans les valeurs morales et religieuses, l'entrée des femmes sur le marché du travail et les redéfinitions des rôles masculins et féminins ont été les facteurs qui ont le plus contribué à redéfinir les rapports conjugaux depuis une trentaine d'années (Baker, 1988 ; Cloutier & Bourque, 1988 ; Dandurand, 1988). Des études plus récentes confirment d'autres causes expliquant l'augmentation des cas de divorce. Dans une étude longitudinale auprès de 437 personnes, Kelly et Gigy (1992) soulignent l'éloignement progressif et la perte d'intimité comme étant les éléments les plus souvent mentionnés dans leur recherche.

Koch-Nielsen et Gundelach (1985), quant à eux, rapportent les causes suivantes : le sentiment de ne pas être aimé et apprécié, l'insatisfaction sexuelle, les divergences sérieuses dans les valeurs individuelles et les styles de vie différents. D'après la revue de littérature, la séparation

et le divorce constituent un stresser important dans la vie d'un individu puisqu'ils exigent de s'adapter à plusieurs situations nouvelles. Les recherches ont démontré plusieurs types de réactions associés à la rupture conjugale : problèmes psychologiques et émotifs intenses qui se manifestent par un sentiment d'échec ou de honte, diminution de l'estime de soi, problèmes de garde des enfants, problèmes d'organisation matérielle et domestique, difficulté de trouver un groupe de référence avec qui partager l'expérience vécue (Baker, 1988 ; Berman & Turk, 1981 ; Bourgeois, 1995; Bulher, et al.,1986; Cleek, 1985 ; Cloutier & Bourque, 1988, Tchong-Làroche, 1980 ; Weiss, 1977). D'autres mentionnent une perte d'identité, une désillusion concernant les objectifs de vie, des problèmes d'ordre légal reliés à de nouveaux modes de vie (Bloom- Feshbach & Bloom-Feshbach, 1987 ; Faust, 1987 ; Spanier & Casto, 1979).

Sur le plan physiologique, Cloutier et Bourque, (1988) documentent le fait que les personnes faisant face à une rupture conjugale subissent des perturbations au niveau de l'appétit et du sommeil ; de plus, ils observent une augmentation de la consommation d'alcool, de cigarettes et de drogue. Pour sa part, Weiss (1977) ajoute à ce tableau un état général de léthargie et de dysfonctionnement sexuel plus ou moins important, de la dépression allant du niveau léger à sévère.

Sur le plan affectif, la séparation déclenche chez l'individu des réactions qui font appel à la constitution des fondations mêmes du système d'attachement primaire (Bloom-Fleshbach & Bloom-Fleshbach, 1987 ; Jacobson, 1983 ; Weiss, 1977). Ces auteurs soulignent que les réponses en regard des réactions et de l'intensité des émotions ressenties suite à la rupture sont enracinées dans l'histoire d'attachement de l'individu. Ceci renforce la théorie de Bowlby (1973) à l'effet que les pertes précoces peuvent sensibiliser un individu et le rendre ainsi plus vulnérable aux expériences ultérieures, plus particulièrement à la perte ou à la menace de perte, telle la séparation conjugale.

Bref, chez certains, l'adaptation suivant une séparation ou un divorce peut se faire de façon relativement aisée. Chez d'autres, on notera des affects dépressifs variables et intenses en passant par une tristesse prolongée à des sentiments profonds de désespoir. Baker (1988) souligne que ces derniers sont souvent surreprésentés parmi ceux qui se suicident ou qui tentent de le faire. Plus récemment, on observe une recrudescence de cas de violence conjugale et familiale et une

augmentation du taux d'homicides, d'infanticides et féminicides reliés directement à une séparation ou à un divorce (Bala et coll., 1998).

Au regard de ce qui précède, nous soulignons l'expression d'un malaise social, vécue comme une perte de l'identité et de la personnalité avec sentiment de transformation en un autre que soi, voire en un dédoublement et peut confiner à un sentiment d'anéantissement psychique imminent. Des sentiments d'étrangeté et de transformation vont généralement de pair ainsi que les doutes sur l'identité de soi. Si bien qu'il peut arriver que des personnes gardent la conscience de leur personnalité antérieure mais certains pensent être, depuis leur naissance, confrontés à ce phénomène d'étrangeté de leur personnalité. Cette transformation de la personnalité se manifeste principalement par un sentiment de vide intérieur allant jusqu'à la perte de volonté ou à la sensation de vivre comme un automate. Parfois, il s'agit d'un sentiment d'irréalité des souvenirs, d'altération de l'activité intellectuelle ou de perte de l'intelligence accompagné de doutes, de scrupules et de perplexité. Aussi nous notons une sensation de transformation des affects : indifférence, abrasion voire disparition des émotions, phénomène remarquable car servant de base à un modèle neurobiologique actuel de la dépersonnalisation (Sierra & Berrios, 1998) ; des éléments de la lignée dépressive comme une dévalorisation ont aussi été signalés. Tout ceci fait état d'une part le sentiment de dédoublement (sentiment d'être le spectateur de soi-même pouvant confiner à l'héautoscopie ou, plus rarement, à un tableau de personnalité multiple) ; d'autre part, le sentiment de néant, d'anéantissement et de mort psychique ; au minimum, il s'agit d'un simple sentiment de vide de la pensée ou de vie au ralenti (Follin & Azoulay, 1961). Ce dernier élément traduirait un aspect fondamental du syndrome qui est le sentiment d'une baisse de l'intensité de la vie correspondant à la désanimation.

Dans une étude réalisée auprès de soixante-six femmes, Newman et Langer (1981) ont exploré la nature des attributions des personnes divorcées bien adaptées. Les résultats de leur recherche ont démontré que les sujets qui émettent des attributions de type interactionnel (qui caractérise plus spécifiquement la dyade, p. ex., manque de communication) pour expliquer leur divorce ont une opinion d'eux-mêmes plus élevée que ceux qui attribuent la cause de leur rupture à des caractéristiques personnelles des conjoints. De plus, les personnes ayant recours à des attributions interactionnelles sont plus actives, plus heureuses, plus optimistes mieux adaptées socialement et moins susceptibles de se blâmer personnellement que celles qui ne formulaient pas

ce type d'attributions. Lors d'un suivi effectué six mois après la fin de l'étude, les auteurs ont constaté que les résultats obtenus sont demeurés concluants. Par ailleurs, les femmes qui attribuent leur divorce à des facteurs interactionnels ont tendance à exprimer davantage de sentiments positifs à l'égard de leur ex-partenaire que celles qui expliquent leur rupture par des attributions personnelles.

Les résultats d'une étude réalisée par Stephen (1987) auprès de 160 personnes vivant une rupture appuient partiellement ceux obtenus par Newman et Langer (1981). Cette étude révèle que plus les sujets émettent d'attributions interpersonnelles (telles que l'incompatibilité sexuelle) pour rendre compte de leur rupture, plus leur degré de détresse psychologique est faible. D'autre part, plus les sujets féminins attribuent à des causes personnelles leur rupture, moins ils considèrent que leurs plans pour le futur sont compromis. Finalement, et ce à l'encontre des résultats obtenus par Newman et Langer (1981), on observe que chez les femmes, plus il y a d'attributions interpersonnelles pour justifier la séparation, plus elles ont tendance à éprouver des sentiments négatifs à l'égard de leur ex-partenaire.

Lussier et Alain (1986) ont également obtenu des résultats intéressants lors d'une étude menée auprès de 127 sujets séparés ou divorcés. Les résultats de cette étude démontrent que les individus qui se prétendent responsables du divorce (attributions à soi) sont significativement plus attachés à l'ex-partenaire, moins heureux, éprouvent plus de difficultés à s'adapter à leur nouveau style de vie, ont moins d'activités sociales et se blâment davantage que les sujets qui émettent des attributions à l'ex-partenaire et de types interactionnels. Malheureusement, dans cette étude, les auteurs étudient l'attachement uniquement en termes d'intensité (plus ou moins attaché), ce qui n'apporte aucune précision en ce qui concerne la nature de l'attachement. Cette étude, qui constitue une des plus récentes au niveau de l'adaptation post-divorce, n'avait pu tenir compte des nouvelles connaissances développées dès 1987 ayant trait aux styles d'attachement des adultes qui, nous le supposons, pourraient contribuer à clarifier la partie affective du processus d'adaptation psychologique au divorce. L'absence de considération des auteurs pour les distinctions relatives aux différentes notions d'attributions représente également une limite de cette étude. Par ailleurs, et ce en dépit de ces limites, cette étude rassemble deux notions intéressantes, attachement et attribution, qui selon nous mériteraient d'être examinées davantage à la lumière des théories contemporaines en matière de styles d'attachement et d'attributions. L'examen de ces variables

nous apparaît essentiel en vue de mieux saisir la complexité du processus d'adaptation à la séparation.

De ce qui précède, nous constatons que, aucune étude n'a tenté d'examiner simultanément le jeu des relations entre les styles d'attachement, les styles attributionnel et l'adaptation psychologique suivant une rupture conjugale. Puisque le style d'attachement et le style attributionnel s'avèrent de bon déterminant de la santé mentale, cette l'étude porte sur les fonctions de l'attachement et des attributions dans la régulation de l'adaptation psychologique suivant une rupture conjugale.

Du problème de recherche ainsi énoncé découle la question de recherche suivante : en quoi les styles d'attachement et les styles attributionnel contribueraient-ils à l'adaptation psychologique suivant une rupture conjugale ?

En guise de réponse à cette question de recherche, nous nous sommes attelés à formuler une hypothèse heuristique. Elle a valeur d'idée directrice de la présente étude.

Les connaissances actuelles sur le couple (Bradbury & Fincham, 1990 pour une recension exhaustive des écrits) constituent, selon nous, une base théorique plus solide et mieux documentée. En ce sens, plusieurs auteurs (Bradbury & Fincham, 1990 ; Fincham & Bradbury, 1992 ; Madden & Janoff-Bulman, 1981, Senchak & Leonard, 1992) qui se sont penchés sur la satisfaction conjugale ont démontré l'existence de liens entre l'émission d'attributions à soi pour rendre compte des conflits et la satisfaction au sein du couple et entre la formulation d'attributions envers le conjoint pour expliquer les difficultés conjugales et l'insatisfaction. Nous croyons que ces corrélations pourraient demeurer applicables dans un contexte de rupture conjugale et notre hypothèse seront orientés dans cette direction. Nous formulons l'hypothèse que : les individus de style d'attachement sécurisant avec une attribution à soi auront une meilleure adaptation psychologique et feront moins d'attribution de causalité, de responsabilité et de blâme que les sujets des styles préoccupé, craintif et autosuffisant détaché.

1.3. L'OBJECTIF DE L'ÉTUDE

L'objet de ce travail est de comprendre et d'expliquer les différences entre les individus au niveau de leur adaptation en regard de leur style d'attachement et de leurs processus cognitifs.

1.4. LES INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE

1.4.1. L'intérêt scientifique

Envisager l'adaptation psychologique à la rupture conjugale en tant que processus comportant de multiples dimensions, peu d'auteurs (sinon aucun) se sont consacrés à l'étude des composantes de ce processus en tant qu'ensemble plutôt que de façon isolée. La présente étude contribue à élever nos connaissances en ce qui concerne l'implication positive de l'attachement sécurisant et les effets négatifs des attributions dans le vécu des personnes vivant une rupture conjugale. Elle ajoute aux connaissances actuelles en matière d'adaptation psychologique post-rupture en mettant en lumière la nécessité de considérer ce phénomène en tant que processus multidimensionnel.

1.4.2. L'intérêt social

Selon les dernières études en matière de séparation et de divorce fortement conflictuels, on a pu observer un intérêt pour une approche globale d'intervention. Toutefois, les dernières études sont peu bavardes dans la description des programmes qu'elles préconisent. Selon nous, une approche de nature thérapeutique et éducative mérite d'être considérée. En ce sens, le plan d'aménagement deviendrait ici un médium permettant au travailleur social de profiter d'événements exploitables à des fins thérapeutiques. Nous pensons ici à une approche axée sur une intervention qui prend en compte les approches psychodynamique, comportementale et systémique. Dans notre étude, l'utilisation des concepts psychodynamique et systémique, le processus de l'homéostasie et la présentation des types de fonctionnement du système familial y trouveraient leur compte.

Dans le cadre d'une intervention efficace, on peut s'efforcer d'appliquer la théorie de l'attachement. La notion de l'attachement concerne toutes les étapes de la vie de l'individu. Parvenu à la conscience, le trouble de l'attachement sera identifié et intégré. L'intégration devient une sorte d'antidote par excellence pour contrer la dépendance affective. Les parents pourront par la suite acquérir un style parental sensible aux besoins de leurs enfants.

1.5. LES DÉLIMITATIONS DE L'ÉTUDE

Cette limite se fera sur le plan thématique, théorique et spatio-temporel

1.5.1. Au plan thématique

Cette étude porte sur la dépersonnalisation et divortialité. Elle s'inscrit dans l'approche systémique qui appréhende les individus dans une vision plus globale en tant que système pluridimensionnel en échange avec son contexte de vie.

1.5.2. Au plan théorique

Ici, nous nous servons de l'approche psychanalytique pour appréhender la dépersonnalisation et celles de l'attachement et des attributions pour appréhender le vécu de la rupture conjugale. Nous allons utiliser cette combinaison théorique pour expliquer la dépersonnalisation. Cette théorisation nous permettra de mieux cerner les contours de la dépersonnalisation et la divortialité besoins des personnes âgées, et d'expliquer, le processus d'adaptation psychologique en lien à la rupture conjugale.

1.5.3. Au plan spatio-temporel

En ce qui concerne la délimitation spatio-temporelle, elle se déroulera dans la région du centre Cameroun plus précisément à Yaoundé.

1.6. DEFINITIONS DES CONCEPTS

1.6.1. La dépersonnalisation

La dépersonnalisation, selon la définition de Schilder (1968) que nous privilégions, est un état dans lequel l'individu ne se reconnaît pas en tant que personnalité. Ceci s'exprime par l'altération des sentiments d'être et d'avoir un corps, d'être une personne ayant une identité, et, quand la dépersonnalisation s'associe à la déréalisation, de percevoir un monde approprié et réel. La dépersonnalisation appartient au cadre des pathologies de l'identité au même titre que les troubles dissociatifs de l'identité. À ce titre, elle se réfère d'un point de vue dynamique aux théories de la construction de la personnalité. Mais la dépersonnalisation fait aussi classiquement partie des troubles de la conscience de soi à côté des troubles du schéma corporel regroupant asomatognosies et cénesthopathies (Lemperière et al., 1977). Par ailleurs, la fréquence constatée de ses relations

avec les troubles de la vigilance suggère, pour (Ey, Ajuriaguerra & Hecaen, 1947), une déstructuration de la conscience comme étant la condition essentielle de sa manifestation. La dépersonnalisation est une entité transnosographique, présente dans de nombreuses pathologies psychiatriques même si les descriptions historiques l'ont située le plus fréquemment dans le cadre de la psychasthénie et des psychoses. La dépersonnalisation serait essentiellement un phénomène dynamique, critique, mobile et variable (Follin & Azoulay, 1961). Le caractère syndromique de la dépersonnalisation, au carrefour de plusieurs pathologies, fait toute l'originalité de ce concept mais aussi rend compte, au vu des descriptions variées qu'en font les patients, de la difficulté à en fournir une définition cohérente. Un des obstacles à cela, et non des moindres, réside dans le paradoxe souligné par Follin et Azoulay (1961) de l'incapacité où se trouvent les patients pour décrire correctement un phénomène qui les plonge immédiatement dans une analyse introspective n'aboutissant qu'à des expressions métaphoriques ou comparatives et, en même temps, de la perception de leur propre anéantissement posant ainsi la question de leur réalité en tant qu'individu.

Ey (1978) va rattacher la dépersonnalisation à la déstructuration du champ de la conscience. Cette clinique de la dissolution que nous lègue Henri Ey réduit la dépersonnalisation à n'être plus que l'effet plus ou moins important de la destruction de cette structure, conçue comme une enveloppe, du sujet qu'est la conscience. Cette théorie est celle de l'organo-dynamisme : la conscience prend une place centrale, elle organise la réalité, la temporalité et l'autonomie du sujet. Elle prend sa source dans le cadre d'une observation rigoureuse des phénomènes à l'instar de l'école allemande beaucoup plus psychopathologique elle va donc se situer en opposition au mécanisme de Clérambault et de la psychanalyse freudienne : elle ne se situe pas du côté d'un pur automatisme ni de celui de la dynamique du refoulement. A la base de cette théorie nous pouvons relever quatre principes qui reprennent la conception jacksonienne de la physiologie du système nerveux :

- Le principe de la hiérarchie des fonctions qui est la résultante de l'évolution ;
- Le principe de la dissolution qui sous-entend que les états pathologiques sont un mouvement de dissolution des fonctions ;
- Le principe de distinction. Il s'agit de distinguer les dissolutions globales domaine de la psychiatrie et des dissolutions partielles qui sont d'ordre neurologiques ;

- Ce qui implique le principe antinosographique c'est-à-dire que les distinctions cliniques ne s'opèrent que selon les différents degrés de la dissolution.

La conscience serait le résultat de l'intégration dynamique et personnelle des fonctions, la dégradation de celles-ci produisant une altération de la structure de la personnalité. Cette conception de Henry Ey envisage la conscience comme une enveloppe unifiante et intégratrice qui ordonne la réalité et les perceptions (Jean, 1994).

L'approche de la dépersonnalisation par le DSM nous indique clairement la conception actuelle que la science a du symptôme, donc de la psychopathologie et du sujet. La pathologie, elle aussi, doit répondre à une sémiologie, le symptôme se doit d'exister, uniforme, applicable à un trouble et convocable dès que le besoin s'en fait sentir. L'exemple du DSM, augmentant à chaque édition en nombre de symptômes, rend bien compte de cette nécessité. Il est aussi intéressant de noter que le DSM se veut descriptif et athéorique, selon le principe qu'il vaut mieux une bonne observation qu'une mauvaise théorie mais, comme le souligne Le Goc-Diaz (Le Goc-Diaz, 1996), une théorie est toujours à l'œuvre dans l'acte d'observer, d'autant plus efficace d'ailleurs qu'elle est insue du sujet.

Bref, pour le DSM, donc, la dépersonnalisation est une expérience très courante. Jusque-là tout va bien. Ce qui est pathologique ici c'est son caractère chronique et handicapant. Les critères retenus sont les suivants :

A. Expérience prolongée ou récurrente d'un sentiment de détachement et d'une impression d'être devenu un observateur extérieur de son propre fonctionnement mental ou de son propre corps par exemple : sentiment d'être dans un rêve.

B. Pendant l'expérience de dépersonnalisation, l'appréciation de la réalité demeure intacte.

C. La dépersonnalisation est à l'origine d'une souffrance cliniquement significative ou d'une altération du fonctionnement social, professionnel ou dans d'autres domaines importants.

D. L'expérience de dépersonnalisation ne survient pas exclusivement au cours de l'évolution d'un autre trouble mental, comme la schizophrénie, le troubles panique, l'état de stress aigu ou un autre trouble dissociatif, et n'est pas dû aux effets physiologiques directs d'une substance

par exemple : une substance donnant lieu à abus, un médicament ou d'une affection médicale générale par exemple l'épilepsie temporale.

Pour ce manuel, c'est un trouble psychoaffectif pénible, difficile à exprimer par le sujet, qui se sent drôle, différent. Dans la dernière mouture, la dépersonnalisation est précédée ou accompagnée d'une déréalisation.

Pour le DSM il s'agit d'une forme de trouble dissociatif (terme repris à Janet). Le DSM affirme que le trait essentiel des troubles dissociatifs est une interruption des fonctions habituellement intégrées de la conscience, de la mémoire, de l'identité ou de la perception. Certains auteurs (par exemple Cardena, 1994 ; Holmes et al., 2005) ont utilisé le terme de dissociation de manière descriptive en faisant référence aux échecs d'intégration de l'information et d'auto-attribution cognitive et aussi aux altérations de conscience caractérisées par un sentiment de détachement par rapport à soi-même et/ou à l'environnement.

C'est donc un symptôme dissociatif qui se retrouve associé à d'autres dans un grand nombre de maladies psychiatriques et neurologiques. Le sujet est réduit au Moi qui le représente.

La dépersonnalisation est définie, par le DSM-IV (code F48.1), comme une expérience prolongée et répétée d'un sentiment de détachement et d'une impression d'être devenu un observateur extérieur de son propre corps. La déréalisation est une altération de la perception, vécue comme le sentiment que le monde extérieur est étrange ou irréel. Redécouverte par le biais des troubles dissociatifs, la dépersonnalisation, comme nous l'avons déjà souligné et comme de nombreux auteurs le repèrent, reste une entité transnosographique rencontrée dans de nombreuses pathologies psychiatriques (Saladini & Luauté, 2003).

Le DSM insiste sur le fait que le trouble doit être suffisamment sévère et persistant pour causer une altération du fonctionnement social ou professionnel. La définition du DSM ne fixe ni durée ni évolution précise. Ce trouble de dépersonnalisation se distingue des autres désordres de cette catégorie par plusieurs traits : il apparaît généralement seul et le dépersonnalisé est conscient de l'anormalité de ses troubles. La dépersonnalisation est ainsi noyée dans d'autres signes cliniques peu déterminants pour une prise en charge.

Le DSM V n'apporte pas plus de précision sur le phénomène si ce n'est qu'il y adjoint la déréalisation, qui était listée dans le trouble dissociatif non spécifié.

Dans le DSM 5 nous avons donc, le très explicite, trouble de dépersonnalisation /déréalisation. Les symptômes de dépersonnalisation sont complétés et les indices de déréalisation sont spécifiés.

1.6.2. La divortialité

Le divorce (ou dissolution du mariage) est la cessation définitive d'une union conjugale, qui annule les devoirs et les responsabilités juridiques découlant du mariage de deux personnes. Les lois sur le divorce varient considérablement entre les pays, mais la plupart exigent la sanction d'un tribunal ou d'une autre autorité agissant lors d'une procédure judiciaire. L'acte de divorce est déterminant dans les cas suivants : pension alimentaire (aide en faveur de l'ex-conjoint), garde de l'enfant, pension alimentaire pour l'entretien de l'enfant, partage des biens et répartition de la dette. Le divorce confère aux parties divorcées le droit de se remarier.

Du point de vue des lois et des politiques, le divorce est réglementé par le Code civil (chapitre 1, Arts. 229 et suivants). Le divorce par consentement mutuel n'est pas autorisé. Seul existe un divorce-sanction. Il suppose, pour celui des époux qui en fait la demande, de prouver que l'autre a commis une faute. Cette faute peut être l'adultère, la condamnation d'un des époux à une peine afflictive et infamante, ou des excès, sévices ou injures de l'un des époux envers l'autre. Pour être reconnus comme causes de divorce, ces faits doivent, d'une part, constituer une violation grave ou renouvelée des devoirs et obligations du mariage et, d'autre part, rendre le maintien du lien conjugal intolérable Code civil (Chapitre 1, Arts. 229 à 232).

Pour garantir ses droits sur les biens de la communauté dont le mari avait la gestion pendant le mariage ou sur ses biens propres dont le mari avait l'administration ou la jouissance, la femme peut obtenir du juge des mesures conservatoires telle que l'apposition de scellés Code civil (Chapitre 1, Arts. 229 à 242). À défaut, elle peut demander la nullité de tous les actes d'aliénation sur les immeubles communs, passés par le mari après l'ordonnance du juge saisi de la requête en divorce les invitant à comparaître Code civil (Chapitre 1, Arts. 229 à 243). Toutes les mesures provisoires susvisées peuvent être modifiées au cours de l'instance.

S'agissant de la garde des enfants, le Code civil l'attribue à l'époux qui a obtenu le divorce. Mais le juge peut déroger à ce principe si une enquête sur la situation matérielle et morale de la famille ainsi que sur les conditions de vie et d'encadrement des enfants a été engagée. L'enquête peut être ordonnée par le juge conciliateur dont les résultats serviront à fonder sa décision de confier tous les enfants ou une partie des enfants à l'un ou à l'autre époux (même à celui qui a perdu le divorce ou même à un tiers) Code civil (Chapitre 1, Arts. 229 à 302).

Quelle que soit la personne qui a obtenu la garde des enfants, le père et la mère conservent le droit de veiller à l'entretien et à l'éducation de leurs enfants. Ils sont tenus d'y contribuer à proportion de leurs facultés et de leurs moyens Code civil (Chapitre 1, Arts. 229 à 303). Ainsi, le juge peut exiger du parent qui n'a pas la garde le versement d'une pension alimentaire à l'autre parent. Il tient généralement compte des revenus de l'un et de l'autre et des besoins des enfants pour en fixer le montant Code civil (Chapitre 1, Arts. 229 à 301).

Très souvent, après le divorce, la femme se retrouve démunie car elle n'a pas demandé la liquidation de la communauté. Le juge, qui ne peut pas statuer «ultra petita» (plus qu'il ne lui est demandé) va s'abstenir de se prononcer sur ce point, alors même que la femme a contribué, parfois de façon déterminante, à la réalisation du patrimoine.

Par ailleurs, la coexistence des juridictions de droit moderne (Tribunaux de grande instance) et de droit traditionnel (Tribunaux de premier degré) ne favorise pas la protection des droits patrimoniaux de la femme après le divorce. En effet, ces derniers, malgré la consécration par la Cour suprême de la primauté du droit sur la coutume, n'en demeurent pas moins influencés par celle-ci, d'autant plus qu'ils sont assistés dans la pratique par des assesseurs censés la connaître. Certains juges du Tribunal de grande instance ont instauré, au moment de la liquidation de la communauté, la règle dite de la proportionnalité des contributions. Ainsi sera-t-il alloué à la femme le quart ou le tiers de la communauté, et encore faudra-t-il qu'elle prouve (généralement par des pièces) qu'elle a participé à sa réalisation.

Dans la pratique, on constate que les enfants en bas âge sont généralement confiés à la mère et les plus âgés à leur père.

La femme est souvent confrontée à des difficultés de plusieurs ordres. Lors de la conciliation, c'est elle le plus souvent qui est appelée à quitter le domicile conjugal avec ses

enfants. Elle doit partir sans la compensation financière due lors de la première installation, ni la pension alimentaire que le mari condamné ne verse presque jamais spontanément. Il lui faudra engager d'autres procédures pour rentrer dans ses droits avec ce que cela comporte comme frais. C'est ainsi que beaucoup se découragent et abandonnent les démarches.

CAPITRE 2 : LA DIVORTIALITÉ

Le présent chapitre est consacré à la présentation de la revue de la littérature autour de la divortialité et se positionne comme le prolongement du débat théorique amorcé dans la problématique lorsqu'il était question de formuler le problème de cette étude.

2.1. ÉTAT DE LA SITUATION

Plusieurs travaux soulignent la fréquence de la mobilité matrimoniale des femmes en Afrique subsaharienne (Kaufman et al., 1988). Toutefois, en rapport avec le schéma de la transition démographique, les ruptures d'unions conjugales ont souvent été étudiées pour leur influence négative sur la fécondité. Pourtant, en Afrique subsaharienne, les travaux montrent que cet effet est négligeable à cause des remariages rapides des femmes d'âge fécond (Locoh, 1984). La problématique des ruptures d'union a aussi été abordée dans les travaux sur la polygamie comme facteur soutenant cette pratique en Afrique (Pison, 1988 ; Lesthaeghe et al., 1989).

Selon les pays, 30% à 50% des femmes mariées deviennent veuves ou divorcées de leur premier mariage avant l'âge de 50 ans (Tabutin, 1988). L'Afrique de l'Ouest est reconnue comme la région où les ruptures d'unions sont assez fréquentes (Pison, 1988 ; Locoh, 1984 ; Lesthaeghe et al., 1989 ; Hertrich, 1996). Par exemple au Togo, au Sénégal et Ghana, le divorce touche plus d'un quart des premiers ménages féminins avant 15 ans de mariage (Locoh & Thiriati, 1995 ; Lo Ndiaye, 1985 ; Tabutin, 1988 ; Illinikumugabo & Randriambanona, 1988 ; Amoateng & Heaton, 1989). Au Cameroun, 25% des femmes divorcent au cours des 35 premières années de mariage, 31 % en Mauritanie (Thiriati, 1998) et 45% en Éthiopie (Tison & Larsen, 2000). Au Burkina Faso, selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS, 2003), parmi les femmes de plus de 35 ans, 25% ont déjà rompu une union. Les travaux montrent que le divorce est plus fréquent en milieu urbain et au sein des jeunes générations (Antoine & Dial, 2005).

Le veuvage est également peu abordé dans les recherches démographiques en Afrique. Aussi, on ignore son intensité et son évolution. Pourtant, le veuvage serait fréquent en Afrique où la mortalité reste élevée et la différence d'âge entre conjoint souvent grande. D'après Pison (1986), chez les Peuls Bandé du Sénégal par exemple, 12% des femmes deviennent veuves dans les dix années qui suivent leur premier mariage. Mais c'est surtout aux âges avancés que le veuvage est

plus important. Selon les données des enquêtes démographiques et de santé, de 44-49 ans, environ 9% des femmes sont veuves au Burkina Faso, 9% au Bénin et au Ghana, 10% en Côte d'Ivoire, 6% au Mali et 7% au Niger. En revanche, la proportion de veufs est très faible, voire nulle, dans la plupart des pays. La pratique de la polygamie et la fréquence élevée des remariages peuvent expliquer ces faibles proportions de veufs et veuves. En effet, le remariage fréquent des jeunes veuves ne permet pas aux données des enquêtes démographiques et de santé de mesurer convenablement le niveau du veuvage aussi, les niveaux sont certainement plus élevés que ne l'indiquent ces données.

2.2. FACTEURS EN LIEN AVEC LE DIVORCE

Plusieurs facteurs influent sur le risque de divorce en Afrique.

- Les facteurs liés au cycle de vie familial et matrimonial à savoir : l'âge au premier mariage, le niveau d'instruction des femmes, la situation économique du ménage, la pratique de la polygamie et l'infécondité de l'union sont parmi les facteurs de divorce fréquemment cités.
- Les facteurs culturels : La différence entre groupes ethniques, la religion et la socialisation

2.2.1. Facteurs liés au cycle de vie familial et matrimonial

2.2.1.1. *L'âge au premier mariage (mariage précoce)*

La majeure partie des travaux empiriques utilisent des données individuelles et le risque de divorce est examiné selon diverses caractéristiques individuelles et parfois du couple. De nombreuses recherches soulignent que le jeune âge au premier mariage est un facteur important de risque de divorce en Afrique et ailleurs (Olusanya, 1970 ; Booth & Edwards, 1985 ; White, 1990 ; Bumpass et al., 1991 ; Thiriart, 1998 ; Clarke & Berrington, 1999 ; Tilson & Larsen, 2000 ; Antoine & Dial, 2005).

De nombreux travaux soulignent l'effet négatif du jeune âge au premier mariage des femmes sur la stabilité des unions (Olusanya, 1970 ; Thiriart, 1998 ; Tison & Larsen, 2000 ; Antoine & Dial., 2005). Le risqué de divorce est surtout élevé au cours des premières années du mariage. Au Togo par exemple, près de 23% des premières unions sont rompues par divorce quand le

mariage a eu lieu avant l'âge de 20 ans, contre 18% quand il a été plus tardif (Thiriart, 1998). C'est aussi le cas chez les femmes Yoruba du Nigéria (Olusanya, 1970).

Plusieurs hypothèses sont évoquées pour expliquer l'effet du jeune âge au mariage sur le divorce. Une hypothèse explicative, qui trouve ses racines dans la théorie d'indépendance économique du mariage, suppose que les personnes qui se marient jeunes sont immatures et mal préparées à la vie de couple, qu'elles n'ont pas pris assez de temps pour rechercher un conjoint approprié (Levinger, 1965 ; Lee, 1977 ; Becker, 1981). On suppose aussi que les personnes mariées jeunes n'ont pas souvent eu le libre choix de leur conjoint (Tilson & Larsen, 2000). Selon Locoh (1995), le premier mariage, généralement précoce et arrangé par les familles, est une sorte de « rite de passage » pour la jeune fille et aussi un moyen d'acquérir sa majorité sociale. Par conséquent, l'union est souvent vécue comme une contrainte dont la femme se libèrera éventuellement par le divorce afin d'épouser un conjoint de son choix. Le divorce apparaît alors comme une étape possible vers l'émancipation. En revanche, les filles qui se marient plus tardivement ont pu choisir leur conjoint, ce qui peut favoriser la stabilité de leur union.

2.2.1.2. L'instruction de la femme

Contrairement à certains pays occidentaux où le faible niveau d'éducation des femmes est associé à un plus grand risque de divorce (Bumpass et al., 1991 ; South, 1995 ; Hoem, 1997), dans les pays d'Afrique subsaharienne, les travaux soulignent une plus grande fragilité des unions des femmes instruites surtout dans les milieux urbains.

En Afrique, les travaux soulignent la plus grande fragilité des unions des femmes instruites comparées aux autres. L'instruction est un facteur d'émancipation individuelle. Son effet sur le risque de divorce est souligné surtout dans les milieux urbains où le niveau d'instruction des femmes est plus élevé. A Lomé et à Dakar par exemple, les femmes instruites ont des risques de divorcer plus rapidement que leurs consœurs non scolarisées (Antoine & Dial, 2005 ; Bocquier & Nanitelamio, 1991). Au Burkina Faso, les femmes instruites ont deux fois plus de risque de rompre leur première union par divorce que leurs consœurs sans instruction (Gnoumou Thiombiano, 2004).

2.2.1.3. Statut socioéconomique du ménage

La situation de précarité économique du ménage, notamment le chômage du mari, augmente aussi le risque de divorce du couple. Socialement, il revient au mari d'assumer les charges du ménage. Le non-respect de ce devoir peut être source de tensions au sein du couple et engendrer le divorce. Par exemple, l'incapacité du mari à assurer l'autonomie résidentielle du couple représente un facteur important de risque de divorce (Antoine & Dial, 2005). En revanche pour la femme, l'exercice d'une activité économique peut être une occasion d'indépendance financière, et en cas de divorce, elle est apte à assurer sa propre charge et celle de ses enfants. Selon Dial (2007), les femmes économiquement indépendantes (les salariées notamment) divorcent plus rapidement que les autres. Au contraire, les femmes qui sont économiquement dépendantes de leur conjoint hésiteraient à divorcer.

2.2.1.4. Le rôle de la polygamie (polygynie)

Plusieurs travaux soulignent que la polygamie et la mobilité matrimoniale des femmes sont des pratiques qui sont associées et qui se renforcent mutuellement. En permettant aux femmes de retrouver rapidement un nouveau conjoint, la polygamie favorise le divorce et le remariage des femmes et, réciproquement, les femmes divorcées alimentent le marché de la polygamie (Locoh, 1984 ; Pison, 1988). Ainsi, les régions à forte polygamie se caractérisent également par une dissolution plus fréquente des unions (Lesthaeghe et al., 1989).

Au niveau individuel, les femmes en union monogamique divorcent moins que les femmes en union polygamique. L'arrivée d'une seconde épouse au sein du ménage peut engendrer le divorce de la première épouse (Antoine, 2002b). Mais il n'y a pas que l'union de la première épouse qui est fragilisée en cas de polygamie, l'union de la seconde épouse n'est pas toujours stable (Bocquier & Nanitelamio, 1991 ; Hertrich, 1996). Toutefois, parmi les unions polygamiques, Gage-Brandon (1992) souligne qu'au Nigéria les unions avec deux épouses sont plus stables que celles avec trois épouses et plus.

2.2.1.5. La modernisation (urbanisation, désenclavement du lieu de résidence)

Les femmes vivant dans les localités urbaines et rurales développées sont associées à un plus grand risque de rupture d'union que celles du milieu rural peu développé. Elles ont 1,33 fois plus de risque de divorce que ces dernières, et les différences sont significatives. Les moyens de

communication (route, téléphone) et le désenclavement des localités pourraient en partie expliquer ce résultat. Au Burkina Faso, chaque groupe social est solidaire des alliances matrimoniales de ses membres. Le remariage d'une femme divorcée avec un homme du même groupe ou d'un groupe allié est habituellement désapprouvé. Aussi, le remariage de la femme s'accompagne presque toujours de son installation dans un autre village. La perspective de se remarier, en cas de divorce, augmente alors avec l'existence de moyens de communications, et les marchés (permanents ou périodiques) sont d'excellents lieux de rencontre d'un futur époux. L'indicateur du niveau de développement introduit des différences de risque de ruptures d'unions conjugales même entre les localités rurales selon leur niveau d'équipement.

2.2.1.6. L'effet de la fécondité

L'infécondité (ou la sous-fécondité) est généralement considérée comme un facteur important de divorce en Afrique et ailleurs. Les sociétés africaines sont très attachées à l'enfant, la procréation est la vocation première d'une union. Aussi, l'infécondité du couple ou le fait de ne pas avoir d'enfant rapidement après le mariage augmente le risque de divorce (Tilson & Larsen, 2000 ; Takyi, 2001). En milieu rural, où la pression sociale en faveur de la première naissance est forte, les unions infécondes ont deux fois plus de risque d'être rompues avant 3 ans de mariage que les unions fécondes (Thiriart, 1998). Selon l'enquête sénégalaise de fécondité par exemple, au bout de 15 ans de mariage, 50% des unions sans enfants se sont soldées par un divorce, contre 20% pour les couples ayant eu au moins un enfant (Lo Ndiaye, 1985). Cet auteur constate également que, quelle que soit la durée considérée, les couples sans enfant divorcent 2 fois plus que les couples avec enfant.

Dans les familles d'Afrique subsaharienne, l'infécondité du couple est souvent attribuée à la femme, et cette situation peut être source de frustration pouvant engendrer son départ du ménage. L'infécondité peut aussi être une cause indirecte de divorce par le biais de la polygamie. L'arrivée d'une nouvelle épouse et les fréquentes disputes entre coépouses, peuvent entraîner le divorce de la première épouse. Mais si l'infécondité est un facteur d'instabilité du mariage, au contraire, la naissance d'un enfant peut contribuer à stabiliser une union (Pison, 1988).

L'enfant joue un rôle dans la stabilité des unions conjugales au Cameroun comme dans beaucoup de pays d'Afrique. Le risque de divorce est très associé au nombre d'enfants survivants

de la femme. Les femmes sans enfants et celles qui ont un seul enfant présentent des risques plus élevés que celles qui ont 4 enfants. Comme nous l'avions présumé, pour les femmes sans enfants, le risque devient significativement plus important au-delà de deux ans de mariage, notamment lorsqu'on considère les variables individuelles. En revanche, les femmes qui ont au moins 5 enfants survivants ont 61% moins de risque de divorce que celles qui ont quatre enfants.

2.2.2. Facteurs culturels

2.2.1.1. *La différence entre groupes ethniques*

Aux Etats-Unis, la différence raciale a une importance pour la société blanche, normalement dans les études démographiques et sociologiques, il y a des distinctions dans les statistiques et les résultats en fonction de la couleur de la peau. D'après les études et les statistiques effectuées sur le divorce, le taux de divorces est plus élevé chez la population noire. Le rapport de divorce pour les hommes noirs est de 164 cas, pour 87 cas chez les hommes blancs. Aussi, ce rapport chez les femmes est de 297 pour les femmes noires et de 126 pour les femmes blanches.

Il faut savoir que dans la société d'Amérique du nord, les noirs forment normalement les couches inférieures de la société. Un niveau d'éducation inférieur, des professions simples, et des revenus peu élevés, sont parmi d'autres caractéristiques (considérées comme facteurs de divorce) de cette couche sociale aux Etats-Unis.

Des différences de risque de divorce entre groupes ethniques ont été soulignées dans plusieurs pays. Au Ghana par exemple, les femmes appartenant aux groupes ethniques Mole-Dagbanis et Ewes ont moins de risque de divorcer que les femmes Akans (Amoateng & Heaton, 1989). Au Sénégal, d'après l'enquête de fécondité, 33% des premières unions ont été rompues par divorce parmi les femmes Poular, contre 11% chez les Mandingues (Lo Ndiaye, 1985). En milieu urbain à Dakar, les femmes Serer divorcent moins rapidement que les Wolofs. On y souligne également le grand risque de divorce des femmes Diola (Bocquier & Nanitelamio, 1991). A Lomé, les femmes du groupe ethnique Mina sont associées à un plus grand risque de divorce que les Ewé (Antoine & Dial, 2005).

Ces différences de divorce entre groupes ethniques peuvent en partie s'expliquer par les différences du milieu de socialisation. Les femmes Serer par exemple sont des migrantes

socialisées en milieu rural, tandis que les femmes Mina font partie d'une population anciennement urbanisée. Ce même constat a été observé au Burkina Faso, où les femmes socialisées en milieu urbain ont un plus grand risque de divorce que leurs consœurs socialisées en milieu rural (Gnoumou Thiombiano, 2004). Ces différences peuvent aussi s'expliquer par les diversités d'organisation sociale et par la sanction sociale du divorce dans chaque groupe.

2.2.1.2. La religion

Parmi les autres cas déterminés par les statistiques du divorce, il y a le fait que dans les pays occidentaux industriels, le nombre de divorces varie selon les groupes religieux (chez les protestants et les catholiques, il y a plus de divorce que chez les juifs). On peut aussi observer la relation entre le divorce et la participation ou non aux manifestations religieuses. Jernigal et Nock (1984) dans leur enquête, ont trouvé que normalement chez les individus qui vont à la messe toutes les semaines, il y a moins de divorce que chez les individus qui vont à la messe moins souvent chez ceux qui n'y vont jamais. « Aussi, dans les pays d'Europe du sud, en tant que des pays croyants et religieux, la divortialité est trois fois plus basse que dans les pays du nord et de l'ouest. L'Italie et l'Espagne libéralisent leurs législations dans les années 80, mais le nombre des divorces reste bas, illustrant une fois de plus la persistance des modèles traditionnels du couple et de la famille » (Jernigal & Nock, 1984).

Selon la religion, les femmes chrétiennes présentent un risque de divorce plus grand que les musulmanes. Le même constat a été fait au Nigéria (Isiugo-Abanihé, 1998) et au Ghana (Takyi, 2001). Par contre, à Dakar, où le christianisme est peu répandu, les femmes chrétiennes présentent des unions plus stables que les musulmanes (Bocquier & Nanitelamio, 1991). Toutefois, cet effet de la religion sur l'instabilité des unions est encore mal expliqué. Le mariage est une institution sociale reconnue et incitée par toutes les religions. Pour l'église chrétienne, le mariage crée un lien sacré entre les époux pour toute la vie. Au Cameroun, la plupart des églises accompagnent les futurs mariés dans leurs préparatifs au mariage par des enseignements, et certaines offrent des structures de conciliation des conjoints (conseiller conjugal) en cas de discorde. La religion musulmane déclare que le contrat conclu entre époux lors du mariage a pour objectif de durer à l'infini, et n'accepte le divorce que comme dernier recours. Chez les animistes, même si le mariage n'est pas formellement considéré indissoluble, le contrôle familial et social veille à la stabilité des unions. Par conséquent, l'explication de ces différences mérite des investigations plus spécifiques.

Une des limites des travaux sur la mobilité matrimoniale des femmes en Afrique subsaharienne est qu'ils utilisent souvent des données et des méthodes très diversifiées, et parfois inappropriées. En plus, ces études se sont surtout focalisées sur l'influence des caractéristiques individuelles sur le risque de divorce. Pourtant, le contexte local dans lequel vit le couple peut aussi influencer ce risque. Mais on ignore l'effet du contexte local sur le risque de divorce des couples.

2.3. LES RUPTURES D'UNIONS CONJUGALES DANS LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

On ne peut examiner les ruptures d'unions conjugales sans se référer au mariage ou plus généralement à l'union conjugale. Dans chaque société, la nuptialité est régie par des règles sociales, morales et religieuses bien définies (Gendreau & Gubry, 1998). Communément, le mariage désigne l'union d'un homme et d'une femme, dans un cadre socialement reconnu, dans le but de former une famille. La rupture de l'union conjugale peut survenir par décès de l'un des conjoints (veuvage) ou par divorce. En Afrique, le divorce suscite la réprobation des familles et de la société puisqu'il est considéré comme une remise en cause des alliances entre familles tissées lors du mariage (Locoh & Thiriart, 1995).

Peu de schémas théoriques ont été développés sur l'étude des ruptures d'unions, comparativement aux autres phénomènes démographiques (White, 1990). Cependant, quelques rares hypothèses explicatives du divorce ont été formulées dans le cadre général des théories du mariage et de la famille. Ces cadres théoriques ont été développés pour expliquer l'augmentation du divorce dans les pays occidentaux, mais la plupart des analyses empiriques sur le divorce se mènent en dehors de ces schémas théoriques (White, 1990). Cette section aborde une synthèse des approches théoriques sur le divorce.

2.3.1. La théorie sociologique du divorce : Théorie de la pathologie sociale

La théorie sociologique du mariage suppose que la stabilité de l'union dépend à la fois des avantages du mariage, des obstacles au divorce et des solutions alternatives (ou solutions de rechange) au mariage. Selon cette théorie, les avantages que les conjoints ont du mariage sont déterminés par leur lien affectif, leurs ressources économiques, notamment le revenu du mari, et aussi par la similitude de leurs caractéristiques sociodémographiques (religion, éducation, âge).

En revanche les obligations morales comme la charge de jeunes enfants, les pressions sociales et les valeurs religieuses sont des obstacles au divorce, tandis que l'opportunité de travail des femmes peut être une solution de rechange au mariage. En conséquence, les couples divorcent lorsque les avantages du mariage sont moins favorables que les solutions de rechange (Levinger, 1965 ; Udry, 1981). Notre recherche s'inspire de cette dernière théorie qui, contrairement à la théorie économique, tient compte du contexte social des couples, comme par exemple les familles et les valeurs religieuses, dans l'explication du divorce.

2.3.2. La théorie de l'anomie comme une théorie sociologique qui peut expliquer le divorce

L'une des plus importantes explications de la pathologie sociale, s'effectue à l'aide de la notion de la déviance. Le terme anomie est composé de *nomia* qui en grec signifie la loi et démontre le principe du comportement, de la norme, et autres, et du préfixe *a* qui signifie « privé de » (Larousse de la langue française)

Ce terme est souvent employé et signifie violation des lois. Cette notion a été utilisée en sociologie pour la première fois par Durkheim, et depuis elle est l'une des notions de base de cette science. D'autres sociologues après Durkheim ont employé ce terme avec d'autres significations. Aujourd'hui cette notion a trois significations différentes, mais qui sont en relation :

- Une sorte de désorganisation individuelle qui aboutit à une désorganisation de l'individu, et l'absence de lois et règles comportementales pour ce dernier ;
- Situation sociale dans laquelle les règles du comportement social, sont sans arrêt en conflit, et où l'individu pour se conformer à ces règles, tombe dans le désordre ;
- Situation sociale rare, dans laquelle il n'existe aucune règle sociale (Ashraf Ahmed, (1977).

2.3.2.1. L'anomie et la sociologie.

Le concept d'anomie est fondamental, il marque la rupture de lien social élémentaire. Encore avec l'urbanisation et l'industrialisation, la solidarité mécanique des sociétés traditionnelles s'efface, il existe un risque, celui de voir se développer l'anomie. La solidarité

organique des sociétés modernes réduit en effet le rôle de la famille et appelle des relations plus nombreuses mais aussi plus complexes et plus impersonnelles. Dans le même temps, la diversification des besoins et l'élargissement de l'éventail des possibles suscitent chez l'individu des objectifs hors de sa forme un peu différente, chez le sociologue américain Merton qui a aussi développé la notion d'anomie (Coiffier et al.,1990). Comme Durkheim et Merlon sont parmi les sociologues qui ont présenté et expliqué la notion d'anomie, et l'ont exploité pour expliquer les phénomènes pathologiques, ici nous donnons donc le point de vue de chacun d'eux.

2.3.2.2. L'anomie chez Durkheim.

Pour Durkheim l'anomie est une notion rattachée à un dérèglement de la structure culturelle de la société. Durkheim propose deux explications de ce comportement déviant fondamental qu'est le suicide : tout d'abord, l'isolement social c'est parce qu'il est plus isolé que le célibataire se suicide plus que l'homme marié. Le dérèglement social correspondant est évidemment la mauvaise capacité de la société à intégrer ses membres. L'intégration individuelle est un objectif que toute société doit poursuivre ; s'il n'est pas atteint, ou s'il est insuffisamment atteint, les individus, trop isolés, adopteront un comportement déviant qui peut aller jusqu'à l'anarchie, la révolte ou le suicide. Mais il propose une autre cause du comportement déviant, non exclusive de la première ailleurs, le comportement déviant, plus ou moins généralisé, c'est à dire l'anomie sociale, résulterait du dérèglement et/ou de l'affaiblissement de la structure culturelle. Ainsi les périodes de trop rapide expansion économique bouleversant l'ordre économique et social entraînent-elles un accroissement du nombre de suicides, au contraire une situation de guerre redonne toute leur force aux valeurs de société et diminue ainsi les comportements déviants (Mouchot, 1990).

Même si Durkheim a utilisé la notion d'anomie dans son œuvre Suicide, les sociologues contemporains emploient davantage cette définition et cette théorie dans l'explication des déviations sociales, et comme nous le verrons dans ce chapitre, une grande part des divorces effectués (surtout dans la société urbaine) sont explicables grâce à cette théorie.

2.3.2.3. L'anomie chez Merton

La théorie de la déviance de Durkheim, dans l'explication des atteintes sociales et les comportements déviants des individus, qui a été un grand moment dans l'interprétation sociale des comportements pathologiques n'a pas été très bien prolongée par les sociologues qui l'ont suivi

jusqu'à ce qu'après quatre décennies environ, Merton, un sociologue américain assigné les bases d'une théorie générale de la déviance et des atteintes sociales, dans un article intitulé Social structure and anomie (Merton, 1959), en employant la théorie de l'anomie de Durkheim. La théorie de Merton s'est trouvée très utile au cours des dernières décennies, pour l'interprétation des déviances et des atteintes sociales.

D'abord, Merton a distingué les trois facteurs principaux qui étaient implicites dans la théorie du suicide et de l'anomie.

1. Les objectifs culturels, ou les demandes que la culture de la société inculque à ses membres. Ce facteur est l'un des éléments structure culturelle.

2. Les règles du comportement social qui indiquent les outils permettant d'atteindre les objectifs culturels, et obligent les individus de la société à suivre un guide pour atteindre ces objectifs et s'aider des outils indiqués par les règles du comportement social, ce facteur aussi est considéré comme le second élément de la structure sociale.

3. La vraie distribution des outils et des occasions, pour atteindre les objectifs culturels, a commencé et est conforme avec les règles sociales, et ces outils qui sont un aspect ou un élément de la structure sociale qui choisissent les conditions objectives de l'action sociale. Il est évident que le sentiment de découragement, d'injustice, de désorientation et d'inconfort, n'ont pour origine aucun des facteurs mentionnés, mais sont dus à des relations particulières qui existent entre eux. La rupture entre les objectifs et les outils institutionnels, peut être produite de deux façons :

- Les objectifs sont impératifs et les moyens ne le sont pas. On est évidemment en présence d'une société mal intégrée : c'est la loi de la jungle ;

- Les moyens sont impératifs et les objectifs ont été perdus de vue ; c'est le vide, le virtuel vidé de son sens.

La société est très intégrée mais très fragile parce que trop rigide : toute nouveauté la fera éclater. Ainsi, les réactions réciproques entre ces variables qui sont le fruit des conditions sociales, créent la pression et gênent l'individu. La structure sociale peut fixer des objectifs semblables pour tous les membres de la société, ou des objectifs variés pour ceux qui se trouvent dans des conditions

sociales différentes. Il est possible que les règles rendent l'accès à ces objectifs égaux pour tous les individus de la société, et l'autoriser pour une situation et l'interdire pour une autre, mais aucune société n'est l'exemple parfait d'aucun de ces méthodes extrémistes. Cependant certaines sociétés sont plus proches de certaines de ces méthodes. Par exemple la société américaine, fixe l'objectif de la société de la réussite, de façon égale pour tout le monde, et les règles du jeu sont à peu près les mêmes pour diverses situations sociales. Dans les sociétés traditionnelles surtout dans les systèmes féodaux, chacune des étapes sociales a ses propres objectifs et les règles comportementales. Ainsi, on constate à mesure que le temps passe, et d'une société à l'autre, chacun de ces facteurs de pressions et troubles peuvent s'altérer. La rupture entre les objectifs et les outils institutionnels et les troubles qu'ils produisent, comme la faiblesse des engagements de l'individu envers les objectifs ou les outils institutionnels, et le met en condition de déviance. Merton propose alors, une typologie des modes d'adaptation individuelle à cette situation, selon l'adéquation entre les buts et les moyens et selon l'attitude individuelle :

Mode d'adéquation	Buts	Moyens
I Conformisme	+	+
II Innovation	+	-
III Ritualisme	-	+
IV Evasion	-	-
V Rebellion	±	±

+: acceptation / -: refus / ±: refus des valeurs et introduction de nouvelles valeurs.

Figure 1 : mode d'adéquation entre les buts et les moyens

Source : Merton (1959)

Jusqu'ici dans plusieurs cas, la théorie de la déviance de Durkheim et de Merton, a été appliquée pour expliquer les différentes atteintes sociales. A notre avis, le phénomène de divorce et sa progression, surtout dans les sociétés urbaines des pays en voie de développement peuvent être expliqués dans ce cadre théorique. En fonction de la société et de la culture, dans l'organisation de la famille, l'homme et la femme d'un côté et leur réseaux parentaux d'un autre côté, ont des

relations et des réactions réciproques qui, normalement, ont pour but d'atteindre leurs objectifs dans le cadre d'un mariage spécial et d'une famille précise. Les réactions sont importantes dans la durabilité ou l'instabilité des familles.

Ainsi, les membres d'une famille (surtout le mari et la femme) sont en relation avec l'ensemble de la société, et le taux des changements sociaux, économiques et culturels, agissent sur le taux de stabilité ou d'instabilité dans différentes conditions (réussite et échec professionnel, scolaire, social etc... du mari et de la femme), et peuvent les conduire à la réussite ou à l'échec dans l'organisation, la confirmation et la durabilité des objectifs de la famille.

Les crises sociales et économiques, survenues dans une société, ont une grande influence sur l'accès des individus, y compris le mari et la femme, aux outils et dispositifs qui peuvent donner l'harmonie nécessaire au système de la famille. Ainsi, on constate que dans la situation de crise socio-économique, le déplacement des populations et l'altération des attitudes culturelles, stimule la dislocation des familles. Dans la société traditionnelle, le mariage est le résultat d'accords et d'échange qui ont eu lieu entre deux réseaux parentaux (hommes et femmes). Donc ce qui plus que tout et avant la volonté des individus influence la stabilité des familles, est l'accord entre les réseaux parentaux, et la famille du mari et de la femme. Tant que leurs intérêts et ceux de leurs enfants sont assurés, cela crée une condition pour que la vie conjugale de leurs enfants dure, et dans ces cas, seuls les facteurs naturels et les difficultés physiques et psychologiques, comme l'impuissance sexuelle, la stérilité, la folie de l'un des époux, provoquent le divorce. Car ailleurs, dans les sociétés traditionnelles, la culture de la société a une structure presque solide (par rapport aux sociétés industrielles et urbaines) et seuls les changements naturels comme les inondations, les tremblements de terre, la sécheresse, etc. peuvent créer des transformations dans ces sociétés, et installer un nouvel aspect des relations.

Des individus nés dans une telle société, sont moins dans l'hésitation et la désorientation, grâce à la stabilité relative des valeurs et des modèles culturels. Mais dans les sociétés urbaines, et surtout dans les sociétés industrielles dans lesquelles le mariage entre un homme et une femme a un aspect de plus en plus individuel et leur laisse la liberté de choix, on peut mieux interpréter le phénomène du divorce dans le cadre de la théorie de la déviance de Merton. L'homme et la femme au cours de leur socialisation, connaissent (peu à peu) les objectifs culturels de leur organisation

sociale et leurs attentes se forment proportionnellement aux modèles culturels donnés ; ces besoins et attentes de chaque individu recourent aux outils convenables (qui sont présentés dans structure sociale et culturelle), en ce qui concerne les besoins sexuels et la façon de les satisfaire, le besoin de procréer (devenir père, mère et avoir les valeurs associées à ces rôles), le besoin de trouver l'équilibre de l'identité en fondant une famille et ayant des enfants (comme Goode écrit au sujet du rôle et de l'importance de la famille...) etc.

Dans ce cadre global l'homme et la femme recherchent une parité, pour passer le reste de la vie de façon à ce que leurs objectifs soient atteints. La fondation de la famille dans ce cas dépend de la proximité culturelle des époux, et leur accord pour connaître les objectifs donnés dans le cadre de l'organisation de la famille. Dans une telle situation, même la satisfaction sexuelle de la femme et du mari ne sera possible que (dans le cas de la santé physique et sexuelle des époux) s'ils sont tous les deux en accord sur la façon dont ils envisagent avoir des relations sexuelles, et cela dépend de leurs éducations et connaissances acquises auparavant dans la structure culturelle de son environnement. On peut dire que dans des conditions et des cas différents, une famille fondée rencontre des problèmes et des difficultés, et devient instable, puis se disloque :

1. L'homme et la femme, après leur mariage se sont rendus compte qu'ils n'avaient pas les mêmes buts en ce qui concerne la fondation de la famille et sa stabilité. Dans une telle situation, dès que la première occasion juridique et sociale se présente, la famille est dissoute par le divorce.
2. L'homme et la femme sont d'accord sur les objectifs en fondant une famille, mais après leur mariage et la fondation de la famille, à causes des changements socio-économiques, chez la femme ou le mari (ou bien les deux) et l'acquisition de nouveaux facteurs culturels, le couple découvre qu'au cours de leur vie conjugale, leurs désirs ne seront pas satisfaits, dans ce cas aussi la vie conjugale ne dure pas. Les époux qui se séparent ainsi, ne chercheront plus après leur divorce à refonder une autre famille, jusqu'à ce qu'ils puissent choisir le conjoint qu'ils souhaitent, dans les nouvelles conditions sociales et culturelles. Normalement les mariages précoces, ou bien ceux qui ont lieu au cours de la vie scolaire des individus, les mariages qui ont lieu entre les hommes et les femmes qui d'une manière, suivent le processus d'ascension sociale et professionnelle, font partie des cas qui connaissent des changements récents, et

ainsi on peut expliquer leur instabilité.

3. Dans le cas de femmes et des hommes qui ont fondé une famille, et avaient des idéaux pour l'ensemble du système familial, mais pour qui l'environnement familial n'est pas le seul moyen d'atteindre leurs objectifs et les cas ci-dessous sont possibles :

- L'homme ou la femme s'habitue aux endroits (et ambiances) amicaux, et aux relations à l'extérieur de la famille, sans aucune procédure de divorce, elle ou il satisfait ses manques sentimentaux et ses besoins sexuels et passionnels à l'extérieur de la famille.

- L'homme ou la femme ou bien les deux, dans la pratique, considèrent la vie conjugale, comme un obstacle les empêchant d'atteindre les objectifs supérieurs sociaux et professionnels, dans ces cas, surtout les femmes ont le sentiment d'être arriérées, et pour cette raison le divorce est le plus souvent demandé par les femmes dans ces situations.

Aujourd'hui nous assistons à un changement : les hommes et les femmes divorcés, ont de moins en moins tendance à se remarier et fonder une famille. Cela peut être due au fait que, avec le développement du libéralisme individuel, la famille n'est pas le moyen convenable pour atteindre les objectifs individuels et suprêmes sociaux, bien au contraire la famille et ses règles restrictives, sont considérées comme obstacles au mouvement et à la croissance sociale. Donc dès le début ou après l'expérience dans la fondation de la famille, les individus préfèrent la vie célibataire à la vie conjugale. Mais les hommes et les femmes, qui se remarient après le divorce, et vivent sous le même toit avec les enfants d'un autre homme ou d'une autre femme, dans leur nouvelle vie (famille recomposées) sont des individus qui considèrent toujours la famille comme un outil convenable pour atteindre les objectifs individuels et sociaux.

2.3.3. Les théories d'attachement et d'attribution

Cette section présente d'abord un résumé de la théorie de l'attachement pour ensuite s'intéresser plus précisément à l'attachement au sein de la relation conjugale et, en définitive, de son éventuel rôle au niveau de l'adaptation à la rupture et ensuite une présentation de l'approche théorique des attributions.

2.3.3.1. Théorie de l'attachement

La théorie de l'attachement a longtemps été envisagée dans l'unique perspective du développement de l'enfant (Bowlby, 1969, 1973). Récemment, le rôle de cette variable affective a été examiné sous l'angle des étapes du développement de l'adulte et plus spécifiquement en rapport avec le développement des dyades amoureuses. Des auteurs (Hazan & Shaver, 1987) ont affirmé que les modèles comportementaux d'attachement, tels que décrit par Bowlby (1969, 1973), qui s'établissent entre l'enfant et la personne qui en prend soin (figure d'attachement) influencent la façon dont les individus développent et expérimentent les relations amoureuses.

Les plus récents travaux sur le fonctionnement de la dyade amoureuse accordent une place de premier plan à la théorie de l'attachement de Bowlby (1969,1973). Cette théorie décrit le « système comportemental d'attachement », comme un processus homéostatique qui régularise la recherche de proximité et le maintien de contacts avec un ou plusieurs individus spécifiques, lesquels procurent une sécurité physique et psychologique. Le système d'attachement est un système de comportements indépendants qui équivaut aux autres systèmes de comportements tels manger, se reproduire ou explorer. À l'aide du concept d'attachement, Bowlby explique les différences individuelles concernant la façon de régulariser sa détresse intérieure et de se lier aux autres. Il prétend que la sensibilité des parents au signal d'attachement de leur enfant ainsi que leur disponibilité lors de situations dangereuses ou menaçantes fournissent à l'enfant une base sécurisante sur laquelle s'organisent ses attentes face au monde et détermine sa façon de composer avec les situations stressantes. Les enfants de parents réceptifs réagissent à la séparation avec moins de peur, d'hostilité et d'évitement que ceux dont les parents ne sont pas réceptifs (Ainsworth, Blehar, Waters, & Wall, 1978). Ce dernier groupe d'enfants démontrent moins de comportements d'exploration. On constate également que les enfants pour qui les parents représentent une base sécurisante résolvent mieux les problèmes quand ils sont en bas âge que les autres enfants à l'âge préscolaire (Arendt, Gove, & Sroufe, 1979).

Cette théorie permet une compréhension accrue de la formation, du maintien et de la détérioration des liens affectifs. Un des postulats de base de la théorie de Bowlby stipule que les humains ont une propension à développer des liens affectifs stables avec des personnes significatives afin de répondre à un besoin personnel de sécurité (Ainsworth, 1989 ; Ainsworth et al., 1978 ; Bowlby, 1973, 1979). Les premières relations d'attachement jouent un rôle important

dans le développement de la personnalité et dans la formation des modèles mentaux de soi et des autres (Collins & Read, 1990 ; Feeney & Noller, 1990 ; Hazan & Shaver, 1987 ; Sroufe, Egeland, & Kreutzer, 1990). Ces modèles mentaux tendent à persister et à devenir des modèles pour les relations ultérieures en ce qui a trait aux croyances, aux comportements et aux attentes à propos de soi et des autres (Hazan & Shaver, 1987 ; Shaver, Hazan, & Bradshaw, 1988).

Les travaux d'Ainsworth et de ses collègues (1978) constituent une contribution importante à la théorie de l'attachement. Ils formulent l'hypothèse que les expériences des relations entre l'enfant et la personne qui en prend soin se reflètent dans le style d'attachement de l'enfant. Leurs études menées auprès d'enfants en interaction avec leur mère (ou toute personne qui en tient le rôle) dans des situations inattendues ont permis à ces chercheurs de dégager trois styles d'attachement : sécurisant, anxieux/ambivalent et évitant. La capacité d'utiliser leur figure d'attachement significatif comme base sécurisante dans une situation stressante caractérise les enfants de style sécurisant. À l'opposé, les enfants dont le style d'attachement est anxieux/ambivalent ont tendance à protester et à se montrer agressif à l'égard de leur mère, alors que les sujets de type évitant les fuient et démontrent des signes de détachement lorsqu'ils ressentent de la détresse. Ces chercheurs (Ainsworth et al., 1978) suggèrent que les styles d'attachement sont liés aux attentes de l'enfant quant à la disponibilité émotionnelle et à la bonne réaction de la figure d'attachement mais également à sa croyance personnelle d'être digne d'amour et de soins. Bowlby (1973) croit que ces attentes, qu'il nomme modèles mentaux (working models) sont généralisées à toutes nouvelles relations (où sont organisés cognitions, affects et comportements) et orientent les réactions face à la détresse. Il va plus loin encore en déclarant que les modèles mentaux persistent chez l'individu au cours de sa vie et serviront à guider ses attentes, sentiments et comportements.

➤ **Attachement et Relation Conjugale**

Dans une étude publiée en 1987, Hazan et Shaver suggèrent que l'attachement qu'un adulte ressent envers un partenaire amoureux est un processus comparable à celui de l'enfant qui s'attache ou se lie émotionnellement à sa figure d'attachement primaire.

Hazan et Shaver (1987) ont repris la typologie tripartite de Ainsworth et al. (1978) et l'ont adaptée en fonction des liens d'attachement qui se forment à l'âge adulte à l'intérieure d'une dyade

amoureuse. Ce prolongement de la théorie de l'attachement visait à vérifier les corrélats entre l'amour adulte et les styles d'attachement. Leurs travaux sur la nature de l'attachement adulte constituent une première dans le domaine puisque les études antérieures (Brown, Felton, Whiteman, & Manela, 1980 ; Kitson, 1982) envisageaient l'attachement adulte en termes d'intensité du sentiment plutôt qu'en terme de styles. Cette vision de l'attachement demeure selon nous limitée. Si, d'une part, elle nous renseigne sur la puissance du lien d'attachement, elle ne peut, d'autre part, nous donner d'informations sur la nature que prend cet attachement, d'où l'intérêt d'une typologie telle que celle présentée par Hazan et Shaver (1987).

Les résultats des recherches de Hazan et Shaver (1987) démontrent dans un premier temps que la fréquence des styles d'attachement chez l'adulte correspond de façon similaire à celle que l'on retrouve chez les enfants. Cette étude permet également l'observation de différences chez les sujets, selon leur style d'attachement, au niveau de la conception qu'ils ont de leur relation amoureuse la plus significative et de la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres. La majorité des recherches subséquentes se sont inspirées des travaux de Hazan et Shaver (1987). Elles ont reproduit en grande partie leurs résultats en plus de démontrer que les styles d'attachement sont reliés à la qualité de la relation conjugale (Collins & Read, 1990 ; Feeney & Noller, 1991 ; Mikulincer & Erev, 1991 ; Pistole, 1989 ; Senchak & Leonard, 1992 ; Simpson, 1990). Ces travaux ont permis d'enrichir notre connaissance sur les rôles joués par les trois styles d'attachement chez l'adulte et de dégager des caractéristiques et des fonctions propres à chacun de ces styles.

Les personnes dont le style d'attachement est sécurisant s'investissent dans leurs relations amoureuses et ont tendance à avoir une relation durable et stable, empreinte de confiance et d'amitié (Collins & Read, 1990 ; Hazan & Shaver, 1987 ; Kirkpatrick & Davis, 1994). Ces personnes accordent une plus grande place à l'intimité dans leurs relations amoureuses (Feeney & Noller, 1991 ; Levy & Davis, 1988 ; Mikulincer & Erev, 1991) qui se caractérisent par un niveau d'interdépendance élevé, plus de confiance et d'engagement ainsi que par la présence accrue d'émotions positives, comparativement aux individus des autres styles (Simpson, 1990). Ils envisagent l'amour de façon plus romantique que les individus de style évitant (Collins & Read, 1990 ; Levy & Davis, 1988 ; Mikulincer & Erev, 1991).

Lorsque confrontés au stress, les individus de type sécurisant recherchent un soutien social (Mikulincer, Florian, & Weller, 1993) et se montrent supportant pour leur partenaire amoureux quand ce dernier est aux prises avec une situation difficile (Simpson, Rholes, & Nelligan, 1992). Pour résoudre leurs conflits, ils privilégient des stratégies adaptatives et favorisent celles permettant la satisfaction réciproque des deux parties (Pistole, 1989). Les personnes de type sécurisant ont une bonne estime d'elles-mêmes. Elles considèrent positivement les autres en les percevant généralement comme dignes de confiance (Collins & Read, 1990 ; Feeney & Noller, 1988). Dans leurs relations sociales, elles se livrent de façon appropriée et elles apprécient que les autres se dévoilent à eux (Mikulincer & Nachshon, 1991). Finalement, les personnes de type sécurisant décrivent leurs parents favorablement, bien qu'en termes réalistes et rapportent entretenir avec eux une relation satisfaisante (Hazan & Hutt, 1993 cité dans Shaver & Clark, 1994 ; Hazan & Shaver, 1987 ; Rothbard & Shaver, 1994).

Les individus dont le style d'attachement est anxieux/ambivalent éprouvent des sentiments de détresse, sont obsédés par leur partenaire amoureux et souffrent de jalousie extrême (Camelley, Pietromonaco, & Jaffe, 1994 ; Hazan & Shaver, 1987). Ils rapportent un plus haut taux de rupture conjugale et ce particulièrement lorsque le ou la partenaire est du même style (Hazan & Shaver, 1987 ; Shaver & Brennan, 1992). Ils sont plus enclins que les individus des deux autres styles à rompre la relation et à la reprendre (Kirkpatrick & Hazan, 1994). Par ailleurs, les individus de ce style manquent de confiance dans leur relation conjugale et vivent de l'ambivalence à l'égard de cette relation. Ils ressentent une attirance sexuelle extrême pour leur partenaire et un grand besoin de s'accrocher à l'autre. Ils sont susceptibles de vivre davantage de fluctuations émotionnelles et ont des doutes et des préoccupations exagérées pour leur partenaire (Hazan & Shaver, 1987). Ils croient que chaque nouvelle relation ou étape de la vie leur apportera la réponse à ces interrogations perpétuelles.

Les personnes de ce style se perçoivent plus aptes que les autres à s'engager dans une relation, reconnaissent douter d'eux-mêmes et se sentir sous-estimés par les autres. L'estime qu'ils ont d'eux-mêmes est faible et instable (Collins & Read, 1990 ; Feeney & Noller, 1990 ; Hazan & Shaver, 1987). Ils peuvent se montrer intrusifs et contrôlant, ont tendance à argumenter et se définissent par des caractéristiques relationnelles négatives tout comme les évitant (Kunce & Shaver, 1994 cité dans Shaver & Clark, 1994). Lorsqu'ils sont confrontés au stress, les individus du style

anxieux/ambivalent deviennent très émotifs et doivent utilisés des stratégies d'adaptation impliquant une concentration sur les émotions qui deviennent disproportionnées (Mikulincer & al., 1993). Les individus de ce type préfèrent travailler avec d'autres personnes mais ont tendance à se sentir incompris et insuffisamment appréciés. Lors des interactions, ils se révèlent de façon exagérée, trop tôt et aveuglement et disent apprécier ceux qui se livrent à eux à cœur ouvert (Mikulincer & Nachshon, 1991). Ils décrivent leurs parents comme étant intrusifs et injustes et se disent insatisfaits de la relation qu'ils entretiennent avec eux (Hazan & Shaver, 1987 ; Rothbard & Shaver, 1994).

Les personnes dont le style d'attachement est évitant craignent l'intimité et font preuve de distance émotionnelle et d'un manque de confiance envers leur partenaire. Ils ne semblent pas réellement intéressés aux relations amoureuses (Shaver & Brennan, 1992), affichent un plus haut taux de ruptures que les individus de type sécurisant (Hazan & Shaver, 1987 ; Kirkpatrick & Davis, 1994 ; Shaver & Brennan, 1992) et se montrent moins affligés par la rupture (Simpson, 1990), bien qu'ils admettent se sentir seul fréquemment (Hazan & Shaver, 1987). Les personnes de ce style n'aiment pas partager ce qui touche leur intimité et désapprouvent les personnes qui se livrent trop librement (Mikulincer & Nachshon, 1991). Ils semblent timides et paraissent manquer d'assurance (Bartholomew & Horowitz, 1991). Ils sont également pessimistes et ont tendance à être cyniques face aux relations à long terme (Carnelley & Janoff-Bullman, 1992).

Les sujets évitant se montrent ennuyés et distants lors d'interactions, ce qui peut témoigner de leur faible implication ou du déni d'intérêt dans les relations (Tidwell, Shaver, Lin, & Reiss, 1991 cité dans Shaver & Clark, 1994). Ils se décrivent comme étant auto-suffisants. Ils éprouvent des difficultés à dépendre des autres, de la jalousie et des fluctuations émotionnelles. En ce qui concerne leur image de soi et des autres, les sujets évitant partagent les mêmes caractéristiques que les sujets de type anxieux/ambivalent à l'exception du sentiment d'insécurité qui n'est pas exprimé chez les évitant (Hazan & Shaver, 1987). Ils ont tendance à éviter le support de leur partenaire quand ils font face au stress (Simpson & al., 1992), tentent de composer avec le stress en l'ignorant et en le niant (Dozier & Kobak, 1992) et éventuellement à montrer des symptômes psychosomatiques (Hazan & Hutt, 1993 cité dans Shaver & Clark, 1994 ; Mikulincer & al., 1993). Ils préfèrent travailler seuls et se servent du travail pour justifier leur évitement des relations intimes (Hazan & Shaver, 1990). Les sujets de type évitant décrivent leurs parents comme rejetant

et froids (Hazan & Hutt, 1993 cité dans Shaver & Clark, 1994 ; Hazan & Shaver, 1987 ; Rothbard & Shaver, 1994) et rapportent entretenir une pauvre relation avec eux (Hazan & Hutt, 1993 cité dans Shaver & Clark, 1994 ; Rothbard & Shaver, 1994). D'autre part, ils rapportent plus souvent avoir eu un parent alcoolique que les personnes des types sécurisant et anxieux/ambivalent (Brennan, Shaver, & Tobey, 1991).

Bien que le modèle triparti proposé par Hazan et Shaver (1987) soit le plus utilisé, une des tendances observables dans la communauté scientifique est d'orienter la recherche sur l'attachement à partir du modèle quadridimensionnel proposé par Bartholomew (1990). Ce modèle, grandement inspiré des travaux de Hazan et Shaver (1987), systématise le concept des modèles mentaux d'attachement de Bowlby en organisant les différents patrons de l'attachement adulte en termes d'interaction entre les modèles de soi et des autres. Selon la nature positive ou négative de l'image de soi et de l'image des autres, quatre patrons d'attachement peuvent être mis en évidence. Le Tableau 1 présente ces patrons d'attachement, dérivés de la combinaison des deux dimensions de l'image de soi et des autres. Il permet de conceptualiser les comportements d'attachement en termes de dépendance, sur l'axe vertical, et d'évitement de l'intimité, sur l'axe horizontal. La dépendance peut varier de faible (lorsque la perception de soi est positive et que l'individu n'a pas besoin de l'approbation des autres) à élevée (lorsque l'image de soi est négative et qu'elle nécessite l'approbation des autres). L'évitement de l'intimité reflète le degré d'évitement de l'individu des contacts intimes avec les autres et des conséquences négatives qu'ils peuvent entraîner. L'évitement peut être faible ou élevé. Par exemple, chez un individu dont le style d'attachement est sécurisant, on pourra observer des modèles positifs de soi et des autres, qui correspondent à un faible niveau de dépendance ainsi qu'un faible niveau d'évitement de l'intimité.

Tableau 1 : Modèle Quadridimensionnel de l'Attachement Adulte selon Bartholomew (1990)

Modèle de soi \ Modèle des autres	Positif (dépendance faible)	Négatif (dépendance élevé)
Positif (évitement faible)	Sécurisant	préoccupé
Négatif (évitement élevé)	auto-suffisant	crainitif

Les quatre styles d'attachement que présente le Tableau 1 (sécurisant, auto-suffisant, préoccupé, craintif) se définissent comme quatre façons de lutter contre le stress ou de faire fonctionner le système d'attachement par lequel une personne tend à satisfaire son besoin de sécurité lors d'une situation de détresse. La distinction entre les modèles de Bartholomew et de Hazan et Shaver se fait au niveau de la classification des évitant. Bartholomew présume que l'évitement adulte est le résultat d'une histoire d'attachement, où la figure d'attachement était soit rejetante ou non disponible psychologiquement. En demeurant cohérente avec l'idée que les modèles mentaux de soi et des autres se construisent de manière interactionnelle, les deux formes de parentage donnent lieu, selon Bartholomew, à deux styles d'attachement évitant : 1) auto-suffisants et 2) craintifs.

Voici succinctement les descriptions des quatre styles selon le modèle proposé par Bartholomew (1990). Le style sécurisant correspond au style du même nom décrit par Hazan et Shaver (1987). Les individus qui s'identifient à ce style se sentent confortables avec l'intimité et font preuve d'autonomie (Bartholomew & Horowitz, 1991). Ils ont une image positive d'eux-mêmes et des autres (voir Tableau 1).

L'individu du style préoccupé détient des caractéristiques que possèdent les individus du type anxieux/ambivalent du modèle triparti de Hazan et Shaver (1987). La lecture du Tableau 1 laisse voir que les personnes de style préoccupé ont une image négative d'eux-mêmes qui s'illustre par le sentiment d'être indigne d'amour et de manquer de mérite (Bartholomew, 1990). L'image qu'ils ont des autres est cependant positive, ce qui les amène sans cesse à rechercher leur approbation. Ils éprouvent un grand besoin d'attention et ont tendance à se montrer intrusif dans leurs relations avec les autres.

Quant aux deux styles évitant le premier, le style d'attachement craintif, se caractérise par une peur de l'intimité et de l'évitement social malgré le désir d'être en contact intime avec les autres. Les individus de ce style ont une image négative d'eux-mêmes et des autres (voir Tableau 1). Ils se perçoivent comme n'étant pas aimables, n'ayant pas de mérite et ils anticipent constamment le rejet des autres qu'ils considèrent comme indignes de confiance. La peur que les autres les fassent souffrir est très présente chez ces individus qui manquent d'affirmation dans leurs interactions sociales et qui sont introvertis.

Le deuxième style évitant est le style auto-suffisant. Les individus qui affichent ce style évitent l'intimité et démontrent une auto-suffisance marquée qui relève d'une négation défensive face au désir d'un contact social enrichissant. Le Tableau 1 montre bien que leur modèle de soi est positif contrairement à celui qu'ils ont des autres. Ils évitent les relations intimes afin de se protéger contre la déception et maintiennent une attitude d'indépendance et d'invulnérabilité. Les personnes de ce style auto-suffisant se dévoilent peu et leurs interactions sociales sont empreintes de froideur et de compétition (Bartholomew & Horowitz, 1991).

➤ **Attachement et Adaptation à la Rupture Conjugale**

Peu d'études ont exploré les relations entre les styles d'attachement et l'adaptation à la rupture conjugale. Pourtant, en psychologie conjugale les liens entre les patrons d'attachement et les caractéristiques relationnelles ont été bien documentés. Il y a lieu de rappeler que les premières recherches sur le divorce envisageaient l'attachement selon le degré d'intensité. Les instruments utilisés servaient à mesurer l'attachement envers l'ex partenaire sur un continuum (absence d'attachement, attachement faible, modéré ou élevé ; Brown et al., 1980 ; Kitson, 1982). Ces types d'études ont permis de démontrer qu'une fois établi, l'attachement peut se maintenir à un niveau significatif même si la relation est rompue. Une étude de Kitson (1982) rapporte que le sentiment d'attachement au partenaire demeure dans la plupart des ruptures maritales (sans égard à la qualité du mariage) et que la perte de l'attachement est la principale source de perturbation émotionnelle. Les nouvelles conceptions théoriques, décrivant l'attachement adulte davantage en termes de styles qui regroupent certaines caractéristiques plutôt qu'uniquement selon l'intensité, pourraient contribuer à mieux comprendre le processus d'adaptation suite à une rupture. À cet effet, des chercheurs (Shaver al., 1996) évoquent l'existence de liens d'une part entre le style d'attachement sécurisant et une plus faible probabilité de divorce et d'autre part entre les style d'attachement non-sécurisant (évitant et anxieux/ambivalents) et l'insatisfaction dans les relations.

Il semble pertinent de croire que les styles d'attachement exerceront un rôle important au niveau de l'adaptation suivant une rupture conjugale. Voici le rationnel sous-jacent à cette position. Le développement des liens affectifs entre adultes repose sur un modèle complexe de représentations de soi et de l'environnement, à l'intérieur duquel les comportements de la figure d'attachement (en l'occurrence le partenaire) procurent un certain sentiment de sécurité et de bien-être, en plus de

confirmer les attentes des individus. Une partie du lien qui demeure entre les conjoints est basé sur l'intensité et la variété des émotions, des expériences individuelles et celles partagées ensemble pour établir, maintenir et, en définitive, mettre un terme à la relation. Lors de situations de détresse, le mouvement vers les autres constitue une réaction naturelle qui augmente la possibilité d'obtenir de la protection (Bowlby, 1969). D'ailleurs les comportements d'attachement ont tendance à se manifester lors de telles situations de détresse, de souffrance ou de peur (Bowlby, 1979). Une étude de Mikulincer, Florian et Tolmacz (1990) portant sur la perception de la mort (comme source de peur, de stress et d'anxiété) et menée auprès de 80 étudiants d'Israël, rapporte que les individus de type sécurisant éprouvent moins de sentiments de peur face à leur propre mort que ceux des styles non-sécurisants.

Ces auteurs (Mikulincer et al., 1990) soutiennent également que les individus de style évitant nient leur peur de la mort et emploient des stratégies adaptatives d'évitement lorsqu'ils sont menacés par la mort lors des attaques de missiles (Mikulincer et al., 1993). On peut croire que suite à une rupture conjugale, qui constitue en soi une situation stressante, on pourra également observer les diverses manifestations des comportements d'attachement. En somme, il apparaît plausible de croire que les indicateurs d'adaptation à une rupture conjugale seront grandement influencés par la nature du style d'attachement. Par exemple en dépit de l'escalade de conflits et de l'animosité fréquemment présentes lors d'une rupture, on constate que des partenaires ambivalents reprennent souvent la relation. Kitson et Raschke (1981) rapportent de leur étude que, 42% des couples divorcés s'étaient séparés puis réconciliés au moins une fois avant la séparation menant au divorce. Ainsi, les ex-partenaires ayant un style d'attachement préoccupé ou craintif pourraient avoir plus de difficultés à vivre leur séparation conjugale que les individus des styles sécurisant et auto-suffisant. Cependant, dans le cas des individus de style auto-suffisant, nous croyons que l'apparente adaptation due à l'absence de symptômes serait factice et qu'ils ne seraient globalement pas plus satisfaits que les individus des autres styles non-sécurisants.

Harvey, Wells et Alvarez (1978) rapportent que suite à une rupture, on observe, d'une part, la présence d'un attachement émotionnelle considérable pour l'ex-conjoint mais également une activité attributionnelle importante. C'est lors de la dissolution du couple que les individus ressentent davantage le besoin de s'expliquer les causes de la rupture et déterminer leur part de responsabilité tout comme celle de leur conjoint. Ainsi, outre la présence d'une variable distale

comme l'attachement dans la conceptualisation de l'adaptation post-rupture, la variable proximale que constitue les attributions pourrait également faire partie des facteurs qui agissent sur l'adaptation psychologique qui suit une rupture.

2.3.3.2. *Les attributions*

Cette section présente, dans un premier temps, les aspects théoriques relatifs aux attributions. L'implication des attributions au niveau de la relation conjugale et de la rupture conjugale sera discutée. Le rôle des attributions lors de la dissolution du couple sera également examiné.

➤ Aspects Théoriques

La psychologie cognitive stipule qu'entre un stimulus et le comportement intervient un médiateur cognitif qui permet à un individu de se forger une représentation mentale du stimulus. L'interprétation, l'inférence ou encore, comme on l'appelle fréquemment en psychologie sociale, l'attribution formulée pour expliquer un événement ou le comportement d'une personne détermine les réponses subséquentes de l'individu face à cet événement ou cette personne. Dans le contexte plus spécifique de la psychologie conjugale les attributions se définissent quelque peu différemment. Harvey, Weber, Yarkin et Stewart (1982) décrivent les attributions comme des inférences causales, explicites ou implicites, privées ou publiques et spontanées ou délibérées qui portent sur la relation ou sur les caractéristiques personnelles des partenaires (soi ou autrui). Fincham (1985a) définit les attributions en terme de processus inférentiel, utilisé par les partenaires, qui permet de fournir une signification aux comportements des conjoints et qui servent également à expliquer les conflits qui surviennent dans leur relation conjugale ou familiale.

Les théories contemporaines définissent trois types d'attributions ; les attributions de causalité, les attributions de la responsabilité et les attributions de blâme. Selon Shaver et Drown (1986), la causalité fait référence à un préalable ou à un sous-ensemble de préalables suffisant pour produire un effet ou un événement. Les attributions de causalité établissent dans la relation ce qui crée et alimente les conflits ou permettent d'expliquer l'origine des comportements des partenaires. Le terme responsabilité se rapporte à l'évaluation morale des actes d'un individu. Les attributions de causalité se distinguent des attributions de responsabilité ; les premières servent à identifier les facteurs qui produisent la conséquence ou le comportement, alors que les secondes concernent

l'acceptabilité de la conséquence ou du comportement selon un ensemble de standards ou selon un critère normatif (Fincham, Beach, & Baucom, 1987).

Les attributions de la responsabilité, tout comme celles du blâme, sont émises uniquement lorsque survient un événement qui entraîne des conséquences négatives. Le jugement de la responsabilité s'établit selon trois éléments : 1) le caractère volontaire de l'action, 2) la prévisibilité des conséquences et 3) l'absence de causes supplémentaires indépendantes intervenant entre le comportement et la conséquence. Ainsi, si une personne qui a posé un geste préjudiciable est perçue comme ayant agi volontairement, de façon prévisible et sans raison pouvant expliquer son comportement, elle sera reconnue responsable du geste posé. Finalement, pour qu'il y ait attribution du blâme, le conjoint doit être moralement responsable du préjudice et présenter des excuses et des justifications qui sont inacceptables (Schultz, 1987). Fincham et Jaspars (1980) proposent un modèle selon lequel il y aurait un emboîtement des différents types d'attribution et selon lequel l'attribution de causalité détermine les jugements de responsabilité qui eux affectent à leur tour l'assignation du blâme. D'autres auteurs (Lussier, Sabourin, & Wright, 1993) ont confirmé la valeur de cette conceptualisation emboîtée des attributions de la causalité, de la responsabilité et du blâme.

➤ **Attributions et Relation Conjugale**

Depuis une quinzaine d'années, les études portant sur les comportements conjugaux ont mis l'accent sur l'importance des variables cognitives dans la compréhension de la satisfaction et de la détresse conjugale. Une grande partie des travaux qui concernent les attributions dans le contexte conjugal a tenté de démontrer l'existence d'un lien entre les attributions et la satisfaction conjugale ainsi que de déterminer la nature causale de ce présumé lien (Bradbury & Fincham, 1990). De cette abondante littérature émerge un certain nombre de connaissances qui permettent d'approfondir notre compréhension dans ce domaine. D'une part, des auteurs ont démontré que la nature des attributions est reliée au degré de satisfaction relationnelle (Dulude, Sabourin, Lussier, & Wright, 1990 ; Fincham & Bradbury, 1987 ; Sabourin, Lussier, & Wright, 1991). Les résultats d'une étude québécoise (Laughrea, Sabourin, Wright, Bélanger, & Lussier, 1992) menée auprès de 108 couples révèlent que lorsqu'un conjoint tend à généraliser les causes d'un problème conjugal à d'autres sphères de sa vie de couple, à les voir stables dans le temps et à rejeter la responsabilité

des conflits conjugaux sur son partenaire, il risque d'être insatisfait de sa relation. Une autre étude (Sabourin & al., 1991), conduite auprès de 74 couples, a reproduit, dans un contexte canadien-français, les résultats de travaux américains (Bradbury & Fincham, 1988 ; Fincham & Bradbury, 1987 ; Holtzworth-Munroe & Jacobson, 1985). Les résultats obtenus démontrent que les conjoints qui attribuent la cause de leurs conflits conjugaux à des causes stables et globales et qui assignent le blâme à leur partenaire rapportent plus d'insatisfactions conjugales.

Le fait que les attributions servent à prédire la satisfaction conjugale à long terme est conséquent avec la vision selon laquelle les attributions sont reliées de manière causale à la satisfaction chez les couples (Fincham & Bradbury, 1987 ; Fletcher, Fincham, Cramer, & Heron, 1987). Selon ces auteurs, l'inverse n'est cependant pas applicable. D'autre part, le développement et le maintien des difficultés rencontrées au niveau du couple seraient imputables à des types particuliers d'attributions formulées par les conjoints (Bradbury & Fincham, 1988 ; Bradbury & Fincham, 1990). On observe que les couples, dont le niveau de satisfaction est élevé, se caractérisent par un schème attributionnel qui leur est propre et qui diffère de celui des couples dont le niveau de satisfaction conjugale est faible. En effet, les individus satisfaits ont tendance à expliquer les comportements positifs de leur partenaire par la présence de caractéristiques internes, globales et stables (Exemple il m'offre ce cadeau parce qu'il est tellement attentionné). Inversement, ils justifient les comportements négatifs de leur conjoint en invoquant la présence de contingences externes, spécifiques et transitoires (p. ex., il est grognon parce qu'il est très stressé au travail). À l'opposé, on retrouve, chez les individus insatisfait un patron de réponse inverse. Les bonnes actions sont attribuées à des facteurs externes, spécifiques et transitoires (Ex. il est gentil parce qu'il a quelque chose à me demander), alors que les comportements indésirables s'expliquent par des caractéristiques internes, globales et stables (Ex. il refuse de m'aider parce qu'il n'est qu'un égoïste) (Alain, 1985 ; Doherty, 1982 ; Fincham, 1985b ; Fincham, Beach, & Nelson, 1987).

L'examen de ces différentes études démontrent qu'en dépit de l'apparente uniformité au niveau de la procédure, on remarque des différences particulièrement en ce qui a trait à la grandeur et à la composition des échantillons et en ce qui concerne les stimuli utilisés pour provoquer des attributions. On observe également des différences au niveau des variables indépendantes examinées (Epstein, Pretzer, & Fleming, 1987 ; Fincham, 1985a ; Fincham & O'Leary, 1983 ; Holtzworth-Munroe & Jacobson, 1985 ; Madden & Janoff-Bullman, 1981). Les chercheurs ont

tenté d'éclaircir les liens entre attributions et le fonctionnement conjugal en s'attardant à des dimensions attributionnelles différentes : les dimensions stable/instable, global/spécifique, interne/externe (Alain, 1985 ; Doherty, 1982 ; Fincham, 1985b; Fincham & O'Leary, 1983; Holtzworth-Munroe & Jacobson, 1985; Jacobson, McDonald, Follette, & Berley, 1985), les distinctions entre causalité et responsabilité (Fincham, Beach, & Nelson, 1987 ; Madden & Janoff-Bullman, 1981), l'implication des intentions de comportement (Fincham & Bradbury, 1987; Fincham et al., 1983). Toutefois, il se dégage une constante de ces études ; elles tentent toutes de démontrer qu'il y a un lien entre les types d'attributions que les conjoints formulent à leur endroit et à l'endroit de leur partenaire et la qualité de leur relation conjugale.

➤ **Attributions et Rupture Conjugale**

La théorie des attributions postule que les individus sont plus susceptibles de s'engager dans un processus attributionnel, c'est-à-dire de rechercher des explications de nature causale lorsqu'ils doivent faire face à de nouveaux stimuli ou à un événement perturbateur tel qu'une rupture conjugale. Fletcher et ses collaborateurs (1987) rapportent que l'activité attributionnelle semble se révéler plus intense lors des premiers stades de la relation, mais aussi lorsque des changements majeurs apparaissent dans la relation ou lorsque cette dernière est perçue comme étant instable. À l'instar de ces auteurs, d'autres chercheurs (Harvey & al., 1978) ont observé que la fréquence d'émission des attributions semble s'accroître lors de la dissolution du couple. Une étude de Lloyd et Cate (1985) démontre l'occurrence de changements marqués dans la nature des attributions lorsqu'il y a rupture conjugale. En effet, on constate que lors de l'évaluation de la situation qui suit la rupture, les attributions tendent à prendre la forme de justifications et de blâme mutuels (Harvey & al., 1982).

Weiss (1975) affirme que les individus qui vivent une rupture peuvent prendre des mois pour se réconcilier avec la fin de la relation. Pour ce faire, les ex-conjoints s'efforcent d'organiser (cognitivement) les événements en un tout cohérent et de déterminer à qui incombe la responsabilité. Weiss (1975) parle de l'élaboration cognitive d'une histoire pour expliquer la fin de la relation, pour attribuer le blâme et pour résoudre le problème moral posé par la séparation. La création d'une histoire revêt, selon lui, une signification psychologique majeure ; les troubles émotionnels engendrés par le divorce ne peuvent s'apaiser tant que l'histoire n'est pas complétée.

D'autres auteurs (Harvey & al., 1978) soulignent qu'en dépit de la rupture, les individus demeurent engagés dans une analyse causale des événements même suite à une période de six mois. L'étude de Harvey et al. (1978), dont l'échantillon était principalement constitué de femmes, a démontré que les individus persistaient à ruminer et à se questionner sur le pourquoi des conflits dans la relation et ce, longtemps après la fin de la relation.

Différentes codifications sont utilisées pour rendre compte des attributions émises par les partenaires. Il existe dans la littérature un modèle plus utilisé par les chercheurs dans le domaine du couple, celui de Fincham et Bradbury (1987). Selon ce modèle les attributions sont envisagées selon qu'elles soient émises à soi ou au partenaire. Nous estimons que ce type de taxonomie, qui se concentre sur les acteurs du couple (dans la présente étude, il faut référer, non pas au partenaire, mais de l'ex-partenaire) est intéressante d'autant plus que ce modèle est largement documenté (Dulude et al., 1990 ; Fincham & Beach, 1988 ; Lussier & Sabourin, 1993 ; Sabourin, et al., 1991). Ce courant théorique n'est cependant pas partagé par tous les chercheurs ; plusieurs y vont de leur propre classification d'où l'absence de consensus au niveau du nombre de catégories d'attributions et de ce qu'elles regroupent.

Dans une étude conduite auprès de 209 sujets, Kitson et Sussman (1982) ont codifié les attributions selon leur contenu en s'enquérant des causes de la rupture (Ex. abus physique et psychologique, conflits liés aux enfants, problèmes liés aux finances et au travail) sans égard à l'émetteur de l'attribution. Cette codification ne précise pas lequel des conjoints (le partenaire ou le répondant) formule l'attribution ce qui n'apporte aucune information sur le caractère interne ou externe de l'attribution. Dans une étude de Fletcher (1983) menée auprès de soixante-deux personnes séparées, l'auteur classe en six catégories les explications exprimées par les sujets pour rendre compte de leur situation, il y a les attributions formulées 1) à soi, 2) à l'ex-conjoint, 3) à soi externe (Ex. la pression au travail me rend irritable), 4) à l'ex-conjoint externe (p. ex. sa mère la presse de me quitter), 5) aux facteurs liés aux antécédents de vie (Ex. elle a eu des parents négligents), et 6) aux raisons du mariage. Les résultats obtenus par Fletcher (1983) n'ont pas démontré l'intérêt d'utiliser une classification aussi précise.

Newman et Langer (1981) établissent pour leur part deux catégories ; l'une rassemble, sous l'étiquette attribution personnelle, les attributions à soi et à l'ex-partenaire qui renvoient aux

caractéristiques inhérentes à chacun des partenaires (ces deux types d'attribution ne sont toutefois pas distingués) et l'autre englobe les attributions qui caractérisent plus particulièrement la dyade, c'est-à-dire les attributions interactionnelles. D'autres auteurs (Lussier & Alain, 1986), scindent en deux catégories les attributions à soi et à l'ex-partenaire de Newman et Langer (1981) pour obtenir finalement trois catégories : 1) les attributions à soi, 2) les attributions à l'ex-partenaire et, 3) les attributions interactionnelles. Nous croyons qu'un tel fractionnement ne comporte pas de réels avantages, perpétue une certaine confusion définitionnelle (Ex. l'échelle d'attributions interactionnelles est-elle identique à la cote centrale d'une échelle bipolaire dont les extrémités sont représentées par les attributions à soi et les attributions à l'ex-partenaire ?) et qu'il demeure préférable d'employer une mesure standard en évaluant les attributions émises par les conjoints pour expliquer leur comportement ainsi que celui de leur partenaire (ou ex-partenaire). Ce type de mesure est conforme à celles utilisées par la plupart des chercheurs sur le couple et permet une plus grande généralisation de résultats.

Par ailleurs, on remarque que certains auteurs traitant de la séparation et du divorce confondent souvent causalité, responsabilité et blâme en les utilisant de façon interchangeable en dépit du fait qu'elles ne sont pas conceptuellement identiques ou empiriquement équivalentes (Grandvold, Pedler, & Shellie, 1979 ; Hill, Rubin, & Peplau, 1976 ; Kitson & Sussman, 1982). À l'instar de Shaver et Drown (1986) et de Lussier et al. (1993), nous croyons donc qu'une classification basée sur ces trois dimensions, envisagées selon leurs caractéristiques particulières, pourrait élever notre compréhension des attributions dans le contexte de la rupture conjugale.

➤ **Attributions et Adaptation Psychologique**

Puisque les attributions semblent être des déterminants majeurs de l'adaptation conjugale, il est plausible de croire que celles-ci joueront le même rôle envers l'adaptation psychologique subséquente à une rupture conjugale. À cet effet, l'étude conduite par Hortaçsu (1989), auprès de 192 étudiants, établit que les attributions externes (qui renvoient à quelque chose ou à quelqu'un d'extérieur à chacun des partenaires et à la relation) qui servent à expliquer la rupture conjugale sont positivement corrélées avec des affects négatifs associés au divorce (tristesse, sentiments d'amour pour l'ex-partenaire, désir de reprendre la relation). Harvey et ses collaborateurs (1978) ont mené une étude auprès de dix personnes séparées depuis au maximum dix mois. À partir des

résultats qu'ils ont obtenus, il apparaît que la persistance et l'intensité des attributions semblent liées à des caractéristiques associées à la détresse psychologique. En effet, plus un individu est seul, déprimé et peu engagé dans de nouvelles expériences, plus il aura tendance à ressasser ses attributions.

Dans une étude réalisée auprès de soixante-six femmes, Newman et Langer (1981) ont exploré la nature des attributions des personnes divorcées bien adaptées. Les résultats de leur recherche ont démontré que les sujets qui émettent des attributions de type interactionnel (qui caractérise plus spécifiquement la dyade, Ex. manque de communication) pour expliquer leur divorce ont une opinion d'eux-mêmes plus élevée que ceux qui attribuent la cause de leur rupture à des caractéristiques personnelles des conjoints. De plus, les personnes ayant recours à des attributions interactionnelles sont plus actives, plus heureuses, plus optimistes mieux adaptées socialement et moins susceptibles de se blâmer personnellement que celles qui ne formulaient pas ce type d'attributions. Lors d'un suivi effectué six mois après la fin de l'étude, les auteurs ont constaté que les résultats obtenus sont demeurés concluants. Par ailleurs, les femmes qui attribuent leur divorce à des facteurs interactionnels ont tendance à exprimer davantage de sentiments positifs à l'égard de leur ex-partenaire que celles qui expliquent leur rupture par des attributions personnelles.

Les résultats d'une étude réalisée par Stephen (1987) auprès de 160 personnes vivant une rupture appuient partiellement ceux obtenus par Newman et Langer (1981). Cette étude révèle que plus les sujets émettent d'attributions interpersonnelles (telles que l'incompatibilité sexuelle) pour rendre compte de leur rupture, plus leur degré de détresse psychologique est faible. D'autre part, plus les sujets féminins attribuent à des causes personnelles leur rupture, moins ils considèrent que leurs plans pour le futur sont compromis. Finalement, et ce à l'encontre des résultats obtenus par Newman et Langer (1981), on observe que chez les femmes, plus il y a d'attributions interpersonnelles pour justifier la séparation, plus elles ont tendance à éprouver des sentiments négatifs à l'égard de leur ex-partenaire.

Lussier et Alain (1986) ont également obtenu des résultats intéressants lors d'une étude menée auprès de 127 sujets séparés ou divorcés. Les résultats de cette étude démontrent que les individus qui se prétendent responsables du divorce (attributions à soi) sont significativement plus attachés à l'ex-partenaire, moins heureux, éprouvent plus de difficultés à s'adapter à leur nouveau

style de vie, ont moins d'activités sociales et se blâment davantage que les sujets qui émettent des attributions à l'ex-partenaire et de types interactionnels. Malheureusement, dans cette étude, les auteurs étudient l'attachement uniquement en termes d'intensité (plus ou moins attaché), ce qui n'apporte aucune précision en ce qui concerne la nature de l'attachement. Cette étude, qui constitue une des plus récente au niveau de l'adaptation post-divorce, n'avait pu tenir compte des nouvelles connaissances développées dès 1987 ayant trait aux styles d'attachement des adultes qui, nous le supposons, pourraient contribuer à clarifier la partie affective du processus d'adaptation psychologique au divorce. L'absence de considération des auteurs pour les distinctions relatives aux différentes notions d'attributions représente également une limite de cette étude. Par ailleurs, et ce en dépit de ces limites, cette étude rassemble deux notions intéressantes, attachement et attribution, qui selon nous mériteraient d'être examinées davantage à la lumière des théories contemporaines en matière de styles d'attachement et d'attributions.

L'examen de ces variables nous apparaît essentiel en vue de mieux saisir la complexité du processus d'adaptation à la séparation. En ce qui a trait aux attributions, le problème d'opérationnalisation des concepts entre les domaines d'étude (vie de couple et rupture conjugale) nous a fait préconiser une conceptualisation qui se rapproche davantage de la documentation sur le couple que de celle sur la rupture conjugale. Les connaissances actuelles sur le couple (Bradbury & Fincham, 1990) constituent, selon nous, une base théorique plus solide et mieux documentée. En ce sens, plusieurs auteurs (Bradbury & Fincham, 1990 ; Fincham & Bradbury, 1992 ; Madden & Janoff-Bulman, 1981, Senchak & Leonard, 1992) qui se sont penchés sur la satisfaction conjugale ont démontré l'existence de liens entre l'émission d'attributions à soi pour rendre compte des conflits et la satisfaction au sein du couple et entre la formulation d'attributions envers le conjoint pour expliquer les difficultés conjugales et l'insatisfaction. Nous croyons que ces corrélations pourraient demeurer applicables dans un contexte de rupture conjugale et nos hypothèses seront orientées dans cette direction.

CHAPITRE 3 : LA DÉPERSONNALISATION

Ce chapitre est celui dans lequel est abordée, outre la littérature autour du concept de dépersonnalisation, mais également, l'encrage théorique du problème de recherche.

3.1. HISTORIQUE DU CONCEPT DE DÉPERSONNALISATION

Le terme et le concept de dépersonnalisation sont apparus à la fin du XIX^{ème} siècle. En Allemagne, Griesinger (cité par Sierra & Berrios, 1997), décrit le cas d'une patiente d'Esquirol présentant un état dépressif : « on entend souvent certains patients, spécialement des mélancoliques, se plaindre d'une sorte différente d'anesthésie... je vois, je ressens, ils parlent, mais cela ne me touche pas ; je suis incapable de percevoir des sensations, il me semble qu'il existe un mur entre moi et le monde extérieur ». Griesinger suggère qu'il s'agit là du noyau central de la pathologie : « cet état remarquable que les patients ont beaucoup de mal à décrire et que nous avons observé aussi chez nos propres patients paraît être prédominant dans ce type de trouble ». Esquirol, lui-même, en fait une des manifestations de la lypémanie. À leur suite, Krishaber (1873), sous le terme de névropathie cérébrocardiaque, va décrire une série de 38 patients présentant un tableau clinique associant anxiété, asthénie et dépression dont un tiers se plaint d'expériences mentales désagréables consistant en une perte du sentiment de réalité. Krishaber suggère que ce phénomène résulte d'un dysfonctionnement sensoriel.

C'est Dugas (1894), en étudiant en 1894 le syndrome des faux souvenirs à l'époque très à la mode, qui va individualiser ce phénomène et en 1898, lui donner son nom dans son texte : « Un cas de dépersonnalisation » (Dugas, 1898), terme qu'il emprunte au journal intime de l'écrivain et philosophe suisse Amiel (1927). Regis, plus tard, soulignera l'aspect lucide de ce phénomène : « vécu en pleine conscience », idée que partageaient aussi Dugas et le neurologue Moutier dans leur livre : La dépersonnalisation (Dugas & Moutier, 1911). Janet, de son côté, dans Les obsessions et la psychasthénie (Janet, 1903), va rattacher la dépersonnalisation au sentiment d'incomplétude du psychasthène et plus particulièrement, au sentiment d'incomplétude lié à la perception de soi. Les malades sont obsédés par la pensée qu'ils ont perdu leur moi. Parfois, cette sensation s'accompagne d'un sentiment de dédoublement : « j'éprouve un sentiment qui me fait horreur, je

marche comme dans un rêve, ma tête me semble nettement divisée en deux parties ; l'une tout entière plongée dans l'inertie la plus profonde dans une sorte de rêve, l'autre partie reste lucide et m'appartient, c'est insupportable ».

Janet note que, curieusement, ces crises d'angoisse surviennent chez des sujets qui sont obsédés par l'idée de ne plus avoir d'émotions et d'être devenus insensibles. Leurs émotions ne sont pas normales. Ils ont alors perdu « la fonction du réel » et n'ont plus le sentiment de la réalité de leurs actes et du monde extérieur, malgré la conservation de leurs autres fonctions psychologiques. Plus tard, Mayer Gross (1935) (cité par Sierra & Berrios, 1997), vont mettre en évidence la distinction entre dépersonnalisation (modification de la perception du sujet lui-même) et déréalisation (modification perçue du monde environnant), cette dernière désignant un aspect de la dépersonnalisation. Schilder (1968), au même moment tente de dégager les aspects psychodynamiques du concept de dépersonnalisation. Ainsi que le souligne Le Goc-Diaz (1988), va prévaloir, dans la deuxième partie du XX^{ème} siècle à la suite des travaux de Tausk, l'idée que la dépersonnalisation est un phénomène essentiellement présent dans la schizophrénie et les réflexions étiologiques sur la dépersonnalisation ont ensuite fait l'objet de peu de travaux en dehors de ceux d'abord de Follin et Krapf au Congrès mondial de psychiatrie de 1950 puis de Bouvet (1972).

Le regain d'intérêt actuel pour l'étude de la dépersonnalisation, essentiellement dans la littérature anglo-saxonne, est concomitant de l'intérêt porté au trouble dissociatif de l'identité dont la parenté avec le syndrome qui nous intéresse est diversement envisagée (Saladini & Luauté, 2002). Cependant, alors que le trouble dissociatif de l'identité est critiqué et paraît dépendant de l'époque et de la culture (Mulhern, 1993), la dépersonnalisation, par son caractère naturel et universel, ses modèles et étiologies neurologiques (par l'entremise, entre autres, de l'épilepsie) représentent à notre avis un exemple de syndrome pouvant faire l'objet du type d'approche désigné actuellement sous le terme de neuropsychiatrie cognitive (David, 1993).

3.1.1. Signes cliniques

La dépersonnalisation débute classiquement durant l'adolescence, soit d'emblée sur un mode aigu, soit sur un mode progressif s'accroissant au fil des années. Son évolution est

caractérisée par la répétition des accès et son aspect chronique volontiers accompagné d'un fond anxieux et d'une sensation de malaise permanent. À ce titre, certains auteurs ont pu classifier la dépersonnalisation en termes de fréquences ou de sévérité des accès (Steinberg, 1995).

La sémiologie clinique de la dépersonnalisation est riche et variée. Elle se décompose classiquement, soit en sentiment d'altération de la conscience du moi psychique (désanimation), du moi physique (désincarnation), soit comme un trouble de la conscience et de la personnalité (dépersonnalisation vraie) s'associant à une impression de changement du monde extérieur correspondant au phénomène de déréalisation (Lemperière et al., 1977). Les principales descriptions comportent souvent une référence à la réalité, le dépersonnalisé s'exprime le plus souvent par comparaison : « comme si... » et la symptomatologie est vécue la plupart du temps sur le mode d'un sentiment d'étrangeté, comme dans un rêve éveillé.

3.1.1.1. Altération de la conscience du moi psychique

Elle est vécue comme une perte de l'identité et de la personnalité avec sentiment de transformation en un autre que soi, voire en un dédoublement et peut confiner à un sentiment d'anéantissement psychique imminent. Des sentiments d'étrangeté et de transformation vont généralement de pair ainsi que les doutes sur l'identité de soi. Parfois, les malades gardent la conscience de leur personnalité antérieure mais certains pensent être, depuis leur naissance, confrontés à ce phénomène d'étrangeté de leur personnalité. Cette transformation de la personnalité se manifeste principalement par un sentiment de vide intérieur allant jusqu'à la perte de volonté ou à la sensation de vivre comme un automate. Parfois, il s'agit d'un sentiment d'irréalité des souvenirs, d'altération de l'activité intellectuelle ou de perte de l'intelligence accompagné de doutes, de scrupules et de perplexité.

Enfin, on peut noter une sensation de transformation des affects : indifférence, abrasion voire disparition des émotions, phénomène remarquable car servant de base à un modèle neurobiologique actuel de la dépersonnalisation (Sierra & Berrios, 1998) ; des éléments de la lignée dépressive comme une dévalorisation ont aussi été signalés. Deux aspects cliniques sont fréquents : d'une part le sentiment de dédoublement (sentiment d'être le spectateur de soi-même pouvant confiner à l'héautoscopie ou, plus rarement, à un tableau de personnalité multiple) ; d'autre part, le sentiment de néant, d'anéantissement et de mort psychique ; au minimum, il s'agit

d'un simple sentiment de vide de la pensée ou de vie au ralenti (Follin & Azoulay, 1961). Ce dernier élément traduirait un aspect fondamental du syndrome qui est le sentiment d'une baisse de l'intensité de la vie correspondant à la désanimation.

3.1.1.2. Altération du moi corporel

Classiquement, la dépersonnalisation somatique n'est jamais dissociée de la dépersonnalisation psychique. La dépersonnalisation est totale et porte sur l'unité « être soi » (Follin & Azoulay, 1961). Les nuances cliniques du sentiment d'altération du moi corporel sont telles que chaque malade a sa propre façon de l'exprimer. Elles sont variables d'un moment à l'autre. On note des sensations de lourdeur du poids corporel, ou au contraire d'une immatérialité, des modifications de limite et de volume du corps, d'être en dehors de son propre corps, ou encore le sentiment d'avoir une enveloppe corporelle inadaptée. L'altération du moi corporel peut se localiser sur toutes les parties du corps mais avec une localisation préférentielle sur le cerveau (vide, changé, éclaté, serré ou étrange), le cœur (petit, ne battant plus) les intestins (bouchés, resserrés). Les parties du corps reflétant le mieux la personne sont fréquemment transformées : le visage et les yeux sont changés, étranges, voire déformés et non reconnus dans une glace. Le dépersonnalisé exprime le doute angoissant d'être et d'avoir un corps transformé ne lui appartenant plus, aux limites floues et imprécises ou comparable à un objet sur le point de s'anéantir comme si toute vie lui était retirée. Parfois, la dépersonnalisation peut se limiter à un sentiment d'asthénie, de fatigue et d'épuisement.

3.1.1.3. Déréalisation

Introduit par Mayer Gross (1935) (cité par Sierra & Berrios, 1997), le terme de déréalisation rend compte d'un sentiment d'étrangeté du monde extérieur. Elle accompagne le plus souvent le sentiment de dépersonnalisation. Elle est parfois conçue comme un trouble distinct (Sierra et al., 2002), mais cette notion est discutée (Moyano et al., 2001). Dans la tradition psychiatrique française, la déréalisation n'est jamais un phénomène isolé mais est toujours étroitement intriquée à la dépersonnalisation car liée au sentiment d'irréalité de soi-même. La déréalisation englobe les aspects les plus familiers et les plus personnels de la réalité avec des sentiments de séparation, d'étrangeté de la réalité. Les objets sont perçus comme modifiés dans leurs dimensions, parfois réduits en taille. Souvent, le détail domine et le malade a le sentiment de ne pas percevoir l'objet dans sa synthèse. Les gens sont également perçus comme bizarres, donnant l'impression de figures

de rêves ou de marionnettes.

Les visages peuvent être perçus comme déformés. À l'extrême, le néant englobe tout, ce qui s'exprime par des formules métaphoriques : « je suis enfermée dans un tombeau, quelle horreur, il n'y a personne autour de moi » (Krishaber, 1873). La dépersonnalisation peut aussi porter sur les rapports entre l'espace et l'orientation. Le malade a le sentiment de ne pas pouvoir s'imaginer les péripéties d'un trajet qu'il est cependant capable d'effectuer sans encombre donc sans désorientation objective. Au maximum, c'est la sensation d'être perdu dans l'espace. De la même manière qu'il peut exister un trouble de l'orientation dans l'espace, il existerait une perturbation subjective du temps s'exprimant de façon diverse. Certains malades ont l'impression de ne plus percevoir l'écoulement du temps parfois avec un décalage entre temps présent et passé. Il n'existe ici paradoxalement aucune altération de l'activité de perception, mais en revanche une altération du sentiment de réalité. Parfois, il s'agit seulement d'un sentiment d'étrangeté des choses qui sont perçues comme fausses, artificielles et factices. Les sensations de déjà-vu entreraient également dans ce cadre (Follin & Azoulay, 1961).

3.1.2. Circonstances d'apparition

La dépersonnalisation peut s'observer en dehors de tout état pathologique caractérisé, sous l'effet de la fatigue, de l'endormissement, et en règle générale, lorsqu'il y a baisse de la vigilance. Elle a été décrite au cours d'expériences d'isolement sensoriel. Chez le sujet normal, le phénomène est le plus souvent fugace, réversible et transitoire. Elle a pu être décrite chez un tiers des personnes victimes d'accidents de la route et 66 % des sujets expérimentant une situation de danger de mort rapportent une sensation de dépersonnalisation complète ou partielle (Noyes & Kletti, 1977). Le processus de dépersonnalisation n'a pas de valeur pronostique spécifique et tout se passe comme si les variations des rapports réciproques entre les deux dimensions principales (autoanalyse et sentiment de dépersonnalisation-déréalisation) pouvaient évoluer selon Follin, tant vers une réduction de l'introspection avec reprise de la conscience du réel que vers une dépersonnalisation confirmée, dans une activité délirante, hallucinatoire ou non (Follin & Azoulay, 1961).

3.1.3. En pathologie

3.1.3.1. Dépersonnalisation et trouble anxieux

La dépersonnalisation fait partie du tableau classique des états anxieux notamment dans ses formes aiguës et sévères. Elle n'a pas de spécificité clinique particulière. De son côté, le concept de trouble panique est considéré comme un syndrome hétérogène où coexistent des tableaux cliniques différents. Certains auteurs ont considéré que l'on pouvait classer les sous-types de trouble panique en fonction de la prééminence de tel ou tel symptôme (Segui et al., 2000). Ainsi Roth (1959) a décrit le « phobic-anxiety-depersonalization syndrome » pour spécifier un sous-type de trouble anxieux où prédomine la dépersonnalisation. La fréquence de la dépersonnalisation pendant les attaques de panique reste pourtant très variable allant de 7,7 % à 69 % (Segui et al., 2000). Il est intéressant de remarquer que ces chiffres varient considérablement d'un pays à un autre suggérant des différences culturelles comme le soulignent Shiori et al (1996) : en effet, la dépersonnalisation a été évaluée dans la littérature anglo-saxonne à 50 % de patients présentant des attaques de panique, à 25 à 30 % dans des échantillons « méditerranéens » et à 10 % dans la littérature japonaise.

Certains auteurs (Cassano et al., 1989 ; Segui et al., 2000 ; Toni et al., 1996) ont toutefois pu individualiser des caractéristiques particulières des patients présentant une dépersonnalisation au cours d'attaques de panique. Ceux-ci étaient significativement plus jeunes et souffraient d'une pathologie anxieuse à début plus précoce, plus intense, à accès plus fréquents et d'évolution plus péjorative avec une majoration des conduites d'évitement. La plupart souffraient depuis l'enfance de phobies scolaires et l'on trouvait dans cette population un fort taux de comorbidité avec d'autres pathologies psychiatriques et notamment les troubles obsessionnels compulsifs.

L'implication du lobe temporal dans la pathogénie des attaques de panique a souvent été signalée. Roth et Harper (1962) ont suggéré, dès 1962, le rôle possible du lobe temporal dans leur syndrome anxiphobique avec dépersonnalisation du fait des similitudes cliniques existantes entre ce syndrome et certains symptômes psychiatriques de l'épilepsie temporale (dont la dépersonnalisation). Dans leur étude, Toni et al., (1996) ont étudié deux groupes de patients, l'un présentant des attaques de panique avec dépersonnalisation et l'autre des crises partielles complexes avec dépersonnalisation. Ces auteurs trouvent la même fréquence du phénomène dans

les deux groupes et suggèrent l'hypothèse d'un dysfonctionnement temporolimbique à l'origine des deux phénomènes.

3.1.3.2. Troubles dissociatifs

Les rapports entre dépersonnalisation et troubles dissociatifs sont complexes et l'assimilation de l'un à l'autre, ou la distinction entre les deux, reste difficile du point de vue clinique. Le concept de dissociation se définit comme : « une altération soudaine et temporaire de fonctions normalement intégrées concernant la conscience, l'identité, la mémoire ou la perception de l'environnement » (APA, 1996). Le terme de troubles dissociatifs en tant qu'entité à part entière est issu du grand démembrement de la névrose hystérique opéré par la classification du DSM au début des années 1980. L'hystérie paraît représenter d'ailleurs l'entité clinique où dépersonnalisation et troubles dissociatifs sont les plus difficiles à distinguer du fait d'une classique disposition fondamentale à la dissociation de l'état de conscience.

Actuellement, trois principaux types de troubles sont visés par le concept de dissociation : le trouble dissociatif de l'identité, l'amnésie dissociative (ancienne amnésie psychogène) et la fugue dissociative (ancienne fugue psychogène). Des symptômes dissociatifs figurent aussi parmi les critères diagnostiques de l'état de stress aigu, de l'état de stress post-traumatique et du trouble « somatisation ».

➤ Trouble dissociatif de l'identité (ancien trouble des personnalités multiples)

Le trouble dissociatif de l'identité est caractérisé par la présence de deux ou plusieurs identités ou « états de personnalité » distincts dont au moins deux prennent tour à tour le contrôle du comportement du sujet (APA, 1996). Parmi les caractéristiques de ce trouble, on note l'existence pour chaque état de personnalité, d'une histoire personnelle propre, d'une image de soi et d'une identité (notamment un nom propre). Le plus souvent le nom de baptême du sujet est porté par une personnalité première décrite comme passive, dépendante, dépressive et éprouvant un sentiment de culpabilité. Les identités qui alternent ont souvent des caractéristiques et des noms différents qui contrastent avec l'identité première. L'apparition de certaines identités particulières se fait dans des circonstances qui leur sont spécifiques. Le caractère controversé de ce syndrome accueilli avec beaucoup de précautions en Europe est renforcé actuellement par certains

commentaires du DSM-IV qui soulignent la corrélation étroite entre diagnostic de personnalité multiple et suggestibilité.

➤ **Fugue dissociative**

Les caractéristiques cliniques de la fugue dissociative comprennent un ou plusieurs épisodes de voyages loin du domicile ou du lieu habituel de travail, associés à une incapacité à se rappeler son propre passé et son identité personnelle primaire. Le début est habituellement soudain. La fugue dure de quelques heures à plusieurs mois. L'errance est habituellement discrète. En général, aucun trouble psychopathologique n'attire l'attention. L'évolution est rapidement résolutive et il s'associe essentiellement des troubles amnésiques à type d'amnésie dissociative et d'amnésie d'événements traumatisants (Escande, 1996).

➤ **Amnésie dissociative, états de stress post-traumatique, autres états dissociatifs**

L'amnésie dissociative réalise, elle, un oubli d'une période définie. Elle est réversible et n'implique pas la difficulté à stocker les informations. L'expression clinique a trois caractéristiques dominantes. La perte de la mémoire affecte surtout le souvenir de soi au cours de certains événements. La période oubliée est de courte durée et l'oubli ne concerne pas les détails des souvenirs mais plutôt leur utilisation. Les capacités à mémoriser les événements extérieurs et les événements personnels sont dissociées. Cette amnésie concerne un événement stressant ou traumatique (Escande, 1996).

Un certain nombre de symptômes dissociatifs peuvent être observés au cours de l'état de stress post-traumatique à côté des aspects plus traditionnels tels que le syndrome de répétition. On note ici que le phénomène de dépersonnalisation a souvent été décrit au moment du traumatisme ou immédiatement après, renvoyant au concept de dissociation péritraumatique qui inclut aussi des sujets éprouvant un vécu d'irréalité de l'événement qui se produit, ou le sentiment d'en être le spectateur à distance. Des impressions de déformation corporelle, de distorsions du corps et de l'esprit, voire le sentiment qu'il existe une déconnexion de l'esprit et du corps ont aussi été décrits (Birmes, Dethieux & Schmitt, 2000). La coexistence à la fois de symptômes dissociatifs et d'éléments de dépersonnalisation démontre bien, du moins dans ce cas de figure, la précaution avec laquelle il faut tenir la distinction entre les deux entités. Enfin, font aussi partie des troubles

dissociatifs, les états crépusculaires (dont le syndrome de Ganser), les états léthargiques, la stupeur dissociative et les états dissociatifs de transe et de possession.

3.1.3.3. Dépersonnalisation et psychose

Pour Henri Ey, la dépersonnalisation apparaît à tous les moments critiques de l'évolution du processus schizophrénique et principalement au début de la symptomatologie dissociative (au sens de la Spaltung) de la schizophrénie. À ce titre, elle serait un moment dynamique de la maladie. La dépersonnalisation est rangée classiquement parmi les expériences délirantes de la composante paranoïde de la schizophrénie, phénomène secondaire à la Spaltung bleulérienne. La dépersonnalisation du schizophrène représente la forme la plus sévère du trouble renvoyant à la menace de morcellement et de désintégration de l'identité du patient. Elle est toujours inquiétante, étrange et bizarre, parfois tragique. Elle prend l'aspect d'une transformation du corps vécue à la fois de l'intérieur et de l'extérieur où le sujet se sent modifié (signe du miroir) et où il devient autre que lui-même, autant psychiquement que physiquement. La transformation somatique et les sensations de bouleversement de l'espace corporel sont exprimées dans un délire de métamorphose corporelle. Les sentiments de dépersonnalisation s'étendent au monde des objets (déréalisation, sentiment d'étrangeté de l'ambiance). D'un point de vue nosographique, il a été suggéré récemment (Röhrlich & Priebe, 2002) que les patients présentant des troubles de la cénesthésie, ou de l'image du corps, pouvaient constituer un sous-groupe de patients schizophrènes au sens du DSM-IV. Signalons aussi que la CIM-10 propose le terme de schizophrénie cénestopathique dans la rubrique « Autres formes de schizophrénies » (Catell & Catell, 1974).

3.1.3.4. Dépersonnalisation, psychasthénie et troubles obsessionnels compulsifs

Janet considérait la dépersonnalisation comme une forme du sentiment d'incomplétude qui caractérise le fond psychasthénique des obsessionnels. Pour certains, elle comporte les tableaux les plus purs de dépersonnalisation mêlés à des degrés divers aux compulsions obsessionnelles (Follin & Azoulay, 1961). Il s'agirait d'un « trouble de la conscience personnelle » différent de celui observé dans l'hystérie (Janet, 1911). Plus récemment, la dépersonnalisation a été rapportée comme ayant de nombreux points communs avec la pathologie des troubles obsessionnels compulsifs. Ainsi, Torch (1978) pense que la fascination exercée par la dépersonnalisation conduit le patient à répéter de manière compulsive un équivalent du phénomène d'autoanalyse. Quant au sentiment d'irréalité, s'il survient chez des patients aux traits obsessionnels, il conduit à des

conduites répétitives de type compulsif sous la forme d'obsessions idéatives dont la thématique est centrée sur des réflexions existentielles concernant le sens du Moi. Dans cette optique, Hollander et al. (1992) ont mis en évidence des similitudes entre les données neurobiologiques de la dépersonnalisation et celles relatives aux troubles obsessionnels compulsifs. De même, du point de vue thérapeutique, il semble que certains patients dépersonnalisés répondent plus favorablement aux inhibiteurs de la recapture de la sérotonine (Lambert et al., 2001).

3.1.4. La dépersonnalisation sous plusieurs formes

Dans cette section nous allons faire état de quelques récits cliniques qui ne sont pas à proprement parlé assimilables à la dépersonnalisation mais dont nous supposons que les mécanismes à leur origine sont similaires.

3.1.4.1. Être en dehors de son corps (Bergeron, OBE)

C'était un soir. J'étais couché et je dormais. Je sais que je n'étais pas dans un état de somnolence par connaissance vécue de cet état. Puis, soudainement, durant mon sommeil, je m'aperçois de face (le buste) en haut, à un coin du plafond, derrière moi me regardant dormir. Le moi d'en haut se sent compressé contre les deux murs adjacents et le plafond. L'oppression de ma tête contre le plafond oblige celle-ci à se courber vers le bas et les épaules se courbent vers l'avant du tronc comme pour absorber la force de pression des deux murs contigus ; bref : une impression d'être littéralement « coincé ». Le moi d'en haut regarde le corps du moi d'en bas. Le moi d'en haut sait que le moi d'en bas le voit en haut. Le corps du moi d'en bas est couché sur le côté, les jambes repliées, dos contre le moi d'en haut. Le moi d'en haut se sent en suspension, vraiment pressé contre ce coin du plafond.

En terme tactile, la position est physiquement désagréable et instable de par la nécessité de constamment combattre cette pression physique derrière la tête et les épaules. À ma souvenance, je crois que le moi d'en haut ressentait un certain plaisir à cet état d'extériorité, de voir l'autre moi d'en bas, la perspective de la vision en plongée et la sensation de flottement et de légèreté. Le moi d'en bas voit toujours le moi d'en haut tout en se disant : Je sais que je dors. Je sais que le moi d'en haut me regarde dormir. Je sens mes yeux fermés et ne ressens pas le besoin de les ouvrir. Est-ce un rêve ? Non, parce que je sais que je dors. Je suis conscient de cette dynamique

dialectique entre le moi d'en haut et le moi d'en bas qui se savent se regarder mutuellement. Le moi d'en bas est très conscient de ce qui se passe. Je (l'auteur de ce texte) me souviens très bien que l'état de conscience du moi d'en bas était celle de « la conscience éveillée » : très observatrice, critique et questionnante du phénomène qu'il vivait à cet instant présent. C'est très clair. C'était le même état de conscience pour le moi d'en haut mais vécu sans aucun doute et questionnement sur la réalité de l'événement.

Cette activité narcissique de visualisation (et non pas de voyeurisme puisque le moi d'en bas ne ressent aucun plaisir, quel qu'il soit, dans le fait de se voir en haut alors que le moi d'en haut ressent un plaisir tel que décrit ci-haut) occupe la presque totalité de la durée de cette expérience. Puis, soudainement, le moi d'en haut ressent dans son esprit une invitation à outrepasser les murs et à aller se promener à l'extérieur, en volant au-dessus de la ville. Le moi d'en haut est hésitant face à cette invitation car la crainte de ne plus pouvoir réintégrer son corps d'en bas le préoccupe : Si je ne peux revenir dans mon corps d'en bas, que vais-je faire dans la sensation d'être nul part et vivant ; peur d'être perdu dans le sens d'être mort physiquement : je vais où ? je fais quoi ?

Après quelques « instants » d'hésitation et de crainte du moi d'en haut, le moi d'en bas ressent au sommet de son crâne, juste « un peu » en arrière, l'aspiration rapide et d'un seul coup (l'impression d'une propulsion à l'envers et non pas inversée en terme de rapidité [le mot « impulsion » est-il plus pertinent ?]) d'une « énergie fluidique » pénétrer dans sa tête. Au même moment, il ne voit plus le visage et les épaules du moi d'en haut. C'est tout juste après l'impression de cette aspiration que le moi d'en bas se réveille (sortir du sommeil « réel ») tant la percussion de cette expérience est trop forte pour la « conscience éveillée » active dans le sommeil du moi d'en bas. Je me souviens très bien m'être dit à mon réveil : Mais, qu'est-ce que c'est ça ? Depuis (j'avais 20-21 ans à cette époque (1967-1968) -aujourd'hui, j'ai 57 ans), comme le prouve ce texte, je n'ai jamais oublié cette expérience et je me questionne toujours sur la nature du « réel » de ce phénomène alors que mon questionnement à propos de la réalité est bien antérieure à cette expérience. Aussi, depuis cette expérience, j'ai ressenti la certitude viscérale, intellectuelle (ex : la conscience éveillée) et spirituelle que la mort de l'esprit n'existe pas de par la preuve vécue de mon esprit vivant hors de mon corps tout en sachant toutefois que mon corps aura peur de mourir.

[...]

L'auteur de ce récit précise ensuite qu'il ne sent aucune présence d'entité et/ou d'un on dans l'esprit du moi d'en haut sauf l'invitation au voyage dont la source est non identifiée. Qu'il n'est nullement question d'une mission quelconque et qu'il n'est nulle question de lumière, de paysage, de sonorités étranges et/ou particulières. Il explique en outre qu'il n'a jamais fait bouger des objets à distance, qu'il n'a jamais communiqué avec l'esprit de personnes décédées et qu'il n'a jamais vu de soucoupe volante.

3.1.4.2. La mort imminente (Khadija Chahraoui, 2014)

Thiméo est un homme âgé de 58 ans, marié avec deux enfants, qui a des antécédents de diabète ; il a été hospitalisé en service de réanimation pour insuffisance rénale aiguë, choc septique, thrombose veineuse compliquée d'embolie pulmonaire. Après une admission aux services d'urgences par son médecin traitant pour l'apparition d'une paralysie faciale et de troubles visuels avec vomissements, il a présenté un état d'agitation avec épuisement respiratoire. Il a donc été transféré en réanimation et a fait l'objet d'une assistance respiratoire avec intubation, ventilation artificielle et sédation le plongeant dans un coma artificiel.

[...] L'auteur de cette série de cas souligne que l'on pourrait imaginer que l'expérience de mort imminente vécue par Thiméo a été à l'origine d'un trauma psychique, mais cela ne semble pas être le cas, car elle n'a pas été ressentie comme un sentiment de menace vitale. En effet, Thiméo est capable de narrer ce moment particulier de manière construite en lui donnant un sens et en le verbalisant sans expression d'angoisse : *Ben en fait, c'est comme quand on va à la morgue... comme si on rentre dans une autre vie quoi... Ben ça, je l'ai vu, ça... Là j'ai vu, j'étais pour rentrer heu, puis on m'a retenu, enfin je me suis arrêté, j'étais juste à la limite de rentrer dans le tunnel si vous voulez, et ça, je l'ai vu... Je sais qu'on m'avait déjà raconté des choses comme ça, mais j'n'y croyais pas, mais là vraiment, je l'ai vu...*

Pour Thiméo, le vécu d'inquiétante étrangeté ne va pas se faire dans la réalité mais dans une série de cauchemars qu'il va avoir pendant sa période de coma artificiel : *une mamie enfermée dans un frigo de restaurant et on voyait une tête et un bras dépasser, et elle m'appelait au secours, et moi je ne pouvais rien faire, je ne pouvais pas bouger, j'étais immobilisé dans mon lit, et un papi*

qui était audessus du frigo, et il y en avait encore un plus loin et un autre qui le guettait, je voyais un œil qui me regardait...

L'auteur s'interroge d'ailleurs sur le fait que la situation traumatique est plutôt atypique et relève que pour Freud, le sentiment d'inquiétante étrangeté trouve sa genèse dans la notion d'incertitude intellectuelle et serait lié à tout ce qui se rattache à la vision de la mort : *ce qui est le plus inquiétant, c'est tout ce qui se rattache à la mort, aux cadavres, à la réapparition des morts, aux spectres et aux revenants... . Avec le fait d'attribuer une activité indépendante à des membres épars : Des membres épars, une tête coupée, une main détachée du bras, comme dans un conte de Hoffmann, des pieds qui dansent tout seuls comme dans le livre de A. Schaeffer... Voilà ce qui a quelque chose de tout particulièrement étrangement inquiétant, surtout quand il leur est attribué, ainsi que dans ce dernier exemple, une activité indépendante....* On retrouve bien ces aspects terrifiants chez Thiméo. Par ailleurs, Freud souligne que l'inquiétante étrangeté survient à chaque fois que les limites entre imaginaire et réalité s'effacent : *Ici une observation générale qui nous semble mériter d'être mise en valeur : c'est que l'inquiétante étrangeté survient souvent et aisément chaque fois où les limites entre imagination et réalité s'effacent, où ce que nous avons tenu pour fantastique s'offre à nous comme réel....*

Khadija Chahraoui, qui pourtant recherche la trace d'un traumatisme chez son patient (puisque c'est l'objet de son ouvrage), a la finesse de relever que *ce vécu étrange présent dans ces rêves de réa est sans doute l'unique moyen pour Thiméo de rendre compte d'une situation psychique extrême. En effet, il a été hospitalisé dans un état très grave et inquiétant et, pendant 15 jours, il a été très instable, avec un risque réel de mourir. Comment penser cette situation extrême et limite ? Les rêves de réa doivent certainement être considérés comme une représentation possible de ce moment impensable, sorte de blanc psychique, de « trou », de rupture dans le sentiment de continuité existentielle. Ainsi, le rêve de réa chez Thiméo est tout de même une possibilité d'assurer la continuité psychique* Grosclaude (2002) souligne le besoin fréquent *de ces sujets de faire part de ces « rêves de réa » au clinicien dans un contexte de secret et de confiance et, d'autre part, l'importance de ces récits comme des récits après coup permettant de structurer une réalité réanimatoire extrême. Ces rêves ont avant tout une fonction de soin et ils s'arrêtent quand le sujet peut élaborer et ainsi se réapproprier ce moment de son existence. Ils auraient selon Grosclaude une fonction autothérapeutique. Ainsi, ces rêves correspondent sans*

doute à une possibilité de reconstruction d'une expérience subjective extrême et il est donc important pour le clinicien de pouvoir les écouter de manière empathique et sensible afin de leur donner un sens.

Et c'est là précisément tout ce qui nous intéresse et qui va faire l'objet des développements ultérieurs de cette thèse : ce mécanisme de défense que nous supposons -distanciation- dans l'articulation du symbolique et du réel (avec bien entendu un effet sur l'imaginaire puisque ces trois dimensions ne peuvent se concevoir l'une sans l'autre), produisant cet effet d'inquiétante étrangeté, aurait pour fonction de permettre au sujet de rendre compte justement de ce qui aurait pu ne pas être comptable (comptable...).

3.1.4.3. *La méditation (Roghe, 2013)*

Cet extrait clinique est emprunté à Gilles Roghe.

C'était lors d'une retraite de méditation de dix jours, dans le courant du Theravada. Theravada signifie « la doctrine des anciens » et désigne l'école orthodoxe, monastique et centrée sur une pratique assidue de la méditation. On y pratique la méditation assise dite Vipassana qui signifie « vision profonde », pendant treize heures par jour, sans parler, sans lecture, sans musique. L'emploi du temps est strict et répétitif : lever tôt, alternance de séances de méditation assise d'une heure et pauses courtes ou longues. Le propos est d'élaguer toutes les distractions habituelles pour maintenir l'attention orientée vers les sensations présentes, en laissant de côté l'imaginaire et les commentaires. Très vite ce fut difficile. Mon corps se révoltait contre la station assise prolongée. Les genoux, le dos ne cessaient de se plaindre. Le plus dur était de tenter de conserver une relative immobilité de la posture et simplement observer les sensations, agréables, désagréables ou neutres. Je m'aperçus rapidement que les sensations neutres provoquaient l'ennui et la fuite dans l'imaginaire, que je cherchais à éteindre et fuir les douloureuses pour attendre après les agréables. Impossible de conserver une attention stable, continue et équanime. Mon attention me semblait comme autonome et hors de ma sphère de contrôle, tout comme mon corps d'ailleurs qui refusait de se plier à cette discipline que mon idéal lui imposait. Après environ trois ou quatre jours de ce qui était devenu une sorte de combat pour rester attentif, avec des moments de découragement, d'accalmie et de lutte acharnée, d'instant en instant, il s'est passé quelque chose. Ça a commencé lors d'une séance de méditation assise. A force de lutter pour contrôler mon attention et la ramener

inlassablement et laborieusement au corps, j'ai commencé à éprouver une grande lassitude face à cette impuissance contre laquelle je ne cessais de me heurter.

J'eus la brève sensation que, finalement, ce corps qui pratiquait, ressentait, souffrait, se reposait, n'était pas vraiment moi. Mais d'un autre côté, je ne pouvais encore moins m'identifier à cet esprit, à cette attention volatile, ou à cette volonté poussive et si vite essoufflée. Il s'en est suivi une sorte d'abandon, ou plutôt une reddition, comme si le moi déposait les armes et cessait un peu de lutter pour tenter de s'approprier ce qui se vivait, s'expérimentait. A la pause, je suis allé m'asseoir dehors, sur un banc. Et tout à coup, ça m'est tombé dessus, comme une bulle qui éclate

: si je n'étais pas ce corps, si je n'étais pas ce psychisme, cette volonté, cette conscience, alors qui étais-je ? Ou plutôt, où pouvait bien être ce je ? A cet instant la question « qui ? » m'occupait toute entière. Mais pas comme une idée, comme un état. J'étais comme exilé de ce que j'avais toujours plus ou moins perçu comme moi. Ou plutôt c'était comme si le moi s'était dissout, laissant la place à cet état interrogatif, ce centre vide et questionnant. Les premiers instants je fus comme paralysé. Dès que je percevais l'intention, par exemple, de bouger le bras, de me lever du banc, la question « qui ? » (qui bouge ? Qui se lève ?) était si forte qu'elle inhibait toute action. Si une pensée s'élevait le " qui ? " Il la vidait de sa force et de son intérêt. Je suis resté là, sur ce banc, à laisser cet état se diffuser. Comme j'étais entraîné à observer sans saisir il me semblait qu'une instance continuait d'observer ce qui se passait mais ce qui se passait ne m'appartenait plus. C'était une sorte d'état sans Je. Il y avait la perception mais personne pour se l'approprier. Progressivement le questionnement « qui ? » devint moins intense et laissa la place à une sensation plus diffuse qui venait nimer tout ce qui était perçu, senti, vu, pensé, d'une sorte de voile brillant de singularité interrogative. Comme si je voyais les couleurs pour la première fois. Et simultanément tout était comme un film dont j'étais le spectateur, mais un spectateur témoin, à la fois très intéressé, curieux, mais pas intimement concerné par toute cette mise en scène.

Cet état demeura toute la journée, comme une brume. Après la nuit, j'étais revenu à la sensation d'être moi. Mais plus jamais elle n'eut le même caractère de certitude. Le moi était comme définitivement frappé d'un sentiment de doute et, finalement, d'incertitude. Étrangement ce moment de vacances de moi-même m'apparaît, encore aujourd'hui, des années après, comme une expérience centrale de ma vie.

Nous retrouvons bien dans ce fragment clinique les éléments constitutifs de la dépersonnalisation et le sentiment d'avoir vécu une expérience des plus intime et des plus centrale. La notion de vide et d'absence que nous aborderons plus loin est bien présente. Le thérapeute note que : *...la spécificité et l'intelligence de l'entraînement bouddhiste vient atténuer le risque de dislocation par la mise en place de contenants qui viennent border et jalonner l'expérience.*

3.2. LES THÉORIES DE LA DÉPERSONNALISATION

3.2.1. Théorie sensorielle, cénesthésie, trouble du schéma corporel

Les premières théories sur la dépersonnalisation ont d'abord impliqué le système sensoriel. Durant le XIX^{ème} siècle, celui-ci comprenait, outre les modalités sensorielles classiques, le sens, désigné sous le terme de cénesthésie, qui se référait aux expériences corporelles et à la notion de conscience du corps. Krishaber fut l'un des premiers à suggérer que le sentiment de perte de la réalité pouvait venir d'une modification pathologique de l'appareil sensoriel. À sa suite, Ribot, Seglas puis Dupré vont aller dans le même sens (Sierra & Berrios, 1997). En Allemagne, Wernicke pense que le sentiment de conscience du corps (somatopsyché) est lié à un déficit de la proprioception musculaire. La pathologie de la somatopsyché doit être considérée comme un trouble de la conscience du corps.

Foerster, disciple de Wernicke, va suggérer que toutes les sensations sont composées à la fois d'une composante sensorielle spécifique (visuelle, auditive, ...) et d'une sensation musculaire concomitante venant du mouvement lui-même, servant de guide à l'appareil sensoriel vis-à-vis du stimulus. Chez le sujet normal, le sentiment subjectif de réalité résulterait de la synchronisation des deux composantes. Chez les patients dépersonnalisés, il existerait un déficit de la composante musculaire. À la suite de Foerster ; Denys & Camus (1905) vont élaborer une théorie dans laquelle l'accent est aussi mis sur la perte de la conscience du corps qu'ils nomment cénesthésie corticale. Les idées de négation et de transformation corporelle sont, pour ces auteurs, liées à une pathologie des centres corticaux : « où sont enregistrés les images des sensations internes ou organiques auxquelles nous devons la notion de notre existence corporelle ». Denys et Camus incluent aussi dans leur hypothèse la théorie des anomalies proprioceptives.

L'hypothèse sensorielle va être critiquée par de nombreux auteurs : Bonnier pensait ainsi qu'il n'y avait pas de perte de sensations organiques ou sensorielles ; ce qui était perdu, c'était la représentation spatiale du corps et la définition topographique de choses dont les sensations persistent : « ce qui est lésé, c'est le schéma de notre corps » (Bonnier cité par Ey, Ajuriaguerra, & Hecaen, 1947) introduisant ainsi la notion de schéma corporel. Dugas et Moutier, eux, vont suggérer qu'en écoutant trop littéralement les plaintes des patients, on avait été conduit à croire qu'ils souffraient d'une pathologie sensorielle. Il s'agissait plutôt de métaphores destinées à expliquer des phénomènes difficiles à mettre en mots. Janet va aussi critiquer cette théorie en constatant que beaucoup de patients souffrant de déréalisation n'ont aucun trouble sensoriel et qu'à l'inverse certains patients, en dépit d'une pathologie sensorielle clairement définie (pathologie oculaire dans le cadre d'une neurosyphilis), ne se plaignent d'aucune sensation de déréalisation. La thèse sensorielle sera aussi critiquée par Blondel qui comme Janet opposera à la théorie de la cénesthésie, l'absence de troubles neurologiques objectifs et introduira la notion d'une conscience morbide irréductible à la conscience normale (Ey, Ajuriaguerra, & Hecaen, 1947).

3.2.2. Théories psychodynamiques

Le Goc-Diaz (1998) a souligné la prudence avec laquelle Freud considérait la dépersonnalisation. Schilder, (1968), en 1935, va considérer la dépersonnalisation comme liée au dysfonctionnement de l'image du corps en ce sens qu'elle est la perception d'une réalité extérieure et d'un corps modifié en rapport avec une incapacité à investir sa libido dans le monde extérieur et dans son propre corps. Pour Bouvet, la « crise de dépersonnalisation » se manifesterait à la suite de la perte d'un objet affectivement important comme si les relations à cet objet étaient d'une importance fondamentale et non protégées par des réaménagements névrotiques. Cette relation d'objet prégénitale serait caractérisée par la faiblesse de ses défenses, l'importance de l'anxiété, de la dépendance affective comme si l'objet était absolument indispensable au maintien de la structure du Moi. Cet auteur individualisera même une névrose de dépersonnalisation (Bouvet, 1972).

Si l'on considère maintenant la dépersonnalisation, à l'instar du trouble dissociatif de l'identité, comme étant liée à une pathologie de la construction de l'identité, un certain nombre de théories peuvent être évoquées. Ainsi, peut-on la rapprocher du concept de diffusion d'identité, introduit en 1959 par Erikson, nommant ainsi la difficulté qu'ont certains adolescents à intégrer le

résultat des différents processus identificatoires nécessaires à la cohérence de la personnalité adulte. On rapprochera aussi les aspects psychopathologiques de la dépersonnalisation des concepts de « faux self » décrit par Winnicott et celui de la personnalité « as-if » de Deutsch. Enfin, dans les états-limites, la dépersonnalisation s'observe selon deux modalités : soit sur un mode aigu au cours d'accès psychotiques réalisant une expérience de dépersonnalisation, soit sur un mode chronique, matérialisé par une angoisse diffuse et permanente devant la menace de dépersonnalisation (Le Goc-Diaz, 1998).

**DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE
DE L'ÉTUDE**

CHAPITRE 4 : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

Le discours méthodologique selon Vial (1998) a pour but de « *rendre communicable le ‘‘au nom de quoi’’ et le ‘‘vers quoi’’ le projet de recherche engagé demandait d'utiliser telle(s) ou telle(s) méthode(s) de recherche* » (p.64). En nous arrimant à ce but, cette partie de notre travail sera donc consacrée à la présentation et à la justification du lieu d'étude, des participants, de la méthode de recherche, de la technique de collecte de données, de l'instrument de collecte de données et de la technique d'analyse des résultats. Toutefois, avant de débiter cette présentation justificative de la démarche méthodologique, il nous revient au préalable de rappeler en quelques points la problématique de cette étude.

4.1. BREF RAPPEL DE LA PROBLEMATIQUE

Dans cette section, nous allons juste rappeler les éléments clés de la problématique. Il s'agit du problème de l'étude, de la question de recherche, de l'hypothèse générale et de l'objectif général.

4.1.1. Rappel du problème

Lussier et Alain (1986) lors d'une étude menée auprès de 127 sujets séparés ou divorcés. Les résultats de cette étude démontrent que les individus qui se prétendent responsables du divorce (attributions à soi) sont significativement plus attachés à l'ex-partenaire, moins heureux, éprouvent plus de difficultés à s'adapter à leur nouveau style de vie, ont moins d'activités sociales et se blâment davantage que les sujets qui émettent des attributions à l'ex-partenaire et de types interactionnels. Malheureusement, dans cette étude, les auteurs étudient l'attachement uniquement en termes d'intensité (plus ou moins attaché), ce qui n'apporte aucune précision en ce qui concerne la nature de l'attachement. Cette étude, qui constitue une des plus récente au niveau de l'adaptation post-divorce, n'avait pu tenir compte des nouvelles connaissances développées dès 1987 ayant trait aux styles d'attachement des adultes qui, nous le supposons, pourraient contribuer à clarifier la partie affective du processus d'adaptation psychologique au divorce.

L'absence de considération des auteurs pour les distinctions relatives aux différentes notions d'attributions représente également une limite de cette étude. Par ailleurs, et ce en dépit de ces

limites, cette étude rassemble deux notions intéressantes, attachement et attribution, qui selon nous mériteraient d'être examinées davantage à la lumière des théories contemporaines en matière de styles d'attachement et d'attributions. L'examen de ces variables nous apparaît essentiel en vue de mieux saisir la complexité du processus d'adaptation à la séparation.

De ce qui précède, nous constatons que, aucune étude n'a tenté d'examiner simultanément le jeu des relations entre les styles d'attachement, les styles attributionnel et l'adaptation psychologique suivant une rupture conjugale. Puisque le style d'attachement et le style attributionnel s'avèrent de bon déterminant de la santé mentale, cette l'étude porte sur les fonctions de l'attachement et des attributions dans la régulation de l'adaptation psychologique suivant une rupture conjugale.

4.1.1.1. Rappel de la question de recherche

L'étude pose le problème des fonctions de l'attachement et des attributions dans la régulation de l'adaptation psychologique suivant une rupture conjugale. Pour mieux cerner ce problème, nous nous sommes posés la question de recherche suivante : *en quoi les styles d'attachement et les styles attributionnel contribueraient-ils à l'adaptation psychologique suivant une rupture conjugale ?*

4.1.1.2. Rappel de l'hypothèse générale

Les connaissances actuelles sur le couple (Bradbury & Fincham, 1990 pour une recension exhaustive des écrits) constituent, selon nous, une base théorique plus solide et mieux documentée. En ce sens, plusieurs auteurs (Bradbury & Fincham, 1990 ; Fincham & Bradbury, 1992 ; Madden & Janoff-Bulman, 1981, Senchak & Leonard, 1992) qui se sont penchés sur la satisfaction conjugale ont démontré l'existence de liens entre l'émission d'attributions à soi pour rendre compte des conflits et la satisfaction au sein du couple et entre la formulation d'attributions envers le conjoint pour expliquer les difficultés conjugales et l'insatisfaction. Nous croyons que ces corrélations pourraient demeurer applicables dans un contexte de rupture conjugale et notre hypothèse sera orienté dans cette direction. Nous formulons l'hypothèse que : *les individus de style d'attachement sécurisant avec une attribution à soi auront une meilleure adaptation psychologique et feront moins d'attribution de causalité, de responsabilité et de blâme que les sujets des styles préoccupé, craintif et autosuffisant détaché.*

4.1.1.3. Rappel de l'objectif général

La question de recherche et l'hypothèse générale laissent voir que l'objectif général de ce travail est de comprendre et d'expliquer les différences entre les individus au niveau de leur adaptation en regard de leur style d'attachement et de leurs processus cognitifs.

4.2. SITE DE L'ETUDE

Le site de l'étude est le contexte spatial dans lequel se déroule la recherche (Amin, 2005). En d'autres termes, il s'agit de l'espace qui environne la recherche et le site précis où se fait la collecte des données. La collecte des données s'est déroulée au centre social de Yaoundé 6 dans l'arrondissement de Yaoundé VI^{ème}, département du Mfoundi, Région du centre Cameroun.

4.2.1. La description du Centre

Le Centre Social de Yaoundé 6 est logé dans un bâtiment constitué de 7 bureaux et une salle de réunion. Tous ces bureaux sont logés dans une barrière. Cette bâtisse conventionnée appartient à la famille de l'ancien Maire de la commune de l'arrondissement de Yaoundé 6, Monsieur LOLO de regrettée mémoire.

- Premier bureau à droite est celui de l'accueil ;
- Le second bureau celui de la section de la protection spéciale de l'enfance ;
- Le troisième bureau celui de la section de la promotion des droits des personnes handicapées et âgées ;
- Le quatrième bureau est celui de la section de la lutte contre l'exclusion sociale et la marginalité ;
- Le cinquième bureau est celui la section de l'action communautaire et d'appui aux initiatives locales de solidarité ;
- Le sixième bureau est le secrétariat et celui de la section des affaires générales et des statistiques ;
- Le septième celui du chef de centre social.

4.2.2. Missions du centre social

Place sous l'autorité d'un chef de centre, le centre social est chargé de fournir, dans une aire géographique donnée, des services sociaux courants ou spécialisés aux individus, aux groupes et aux collectivités dans le but d'améliorer leur fonctionnement social.

Les missions sont contenues dans l'organigramme du Ministère des Affaires Sociales du Décret N°2017/383 DU 18 JUIL 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales

A ce titre, il est responsable :

- De la protection spéciale de l'enfance et de la petite enfance, en liaison avec le ministère chargé de la protection de la famille ;
- De la promotion des droits et de la réinsertion socioéconomique des personnes handicapées ;
- De la protection des personnes âgées ;
- De la lutte contre l'exclusion sociale et la marginalisation ;
- De la mise en œuvre des mesures d'éducation spéciale et de la formation professionnelle des personnes handicapées ;
- De l'accompagnement technique des collectivités territoriales décentralisées dans l'octroi des aides et secours aux indigents et nécessiteux ;
- De l'organisation de l'action communautaire d'appui aux initiatives locales de solidarité ;
- Du relevé des statistiques du traitement offert aux populations cibles.

4.3. PROCEDURE ET CRITERES DE SELECTION DES PARTICIPANTS

Nous travaillons sur des hommes et des femmes en couple de la ville de Yaoundé qui ont vécu ensemble pendant une certaine durée de vie commune et qui par la suite ont fait face à la situation de divorce. Cependant tous ces hommes et femmes ne peuvent pas participer à l'étude

car pour être participant, il faut répondre à un certain nombre de conditions. Il s'agit des critères de sélection.

4.3.1. Critères de sélection

Pour être sélectionnés, nos participants doivent être soumis aux critères d'inclusion et aux critères d'exclusion.

4.3.1.1. Critères d'inclusion

Pour participer à cette étude, il faut :

- Être un homme ou une femme ;
- Être âgé de 25 à 60 ans ;
- Avoir été marié pendant une certaine durée ;
- Avoir vécu le divorce ;
- Être en mesure de s'exprimer dans des conditions éthiques et déontologiques ;
- Marquer son accord pour la participation et l'enregistrement des entretiens.

4.3.1.2. Critères d'exclusion

Tout autres critères ne faisant pas partie des critères d'inclusion.

4.3.2. Procédure de sélection des participants

Puisqu'étant soumis à l'épreuve des critères d'inclusion et de non inclusion, A la fin de ce processus, nous avons obtenu 05 participants dont les caractéristiques sont regroupées dans un tableau récapitulatif.

4.3.3. Caractéristiques des participants

Tableau 2 : Caractéristiques des participants

Participants	Solange	Yannic	Josiane	Demsil	Moïse
Age	48 ans	48 ans	38 ans	44 ans	55 ans
Genre	Femme	Homme	Femme	Femme	Homme

Niveau de scolarité	Universitaire	Universitaire	Universitaire	Baccalauréat	Universitaire
Statut matrimonial	Divorcé	Divorcé	Divorcé	Divorcé	Divorcé
Durée de vie commune	8 ans	5 ans	5 ans	10 ans	16 ans
Région d'origine	Ouest	Sud	Centre	Littoral	Ouest
Ethnie	Bamiléké	Boulou	Béti		Bamiléké

4.4. TYPE DE RECHERCHE : RECHERCHE CLINIQUE

Selon Fernandez et Pedinielli (2006), il existe quatre types de recherche en psychologie clinique : la recherche en clinique qui est objectivante et quantitative, la recherche clinique qui est non-objectivante et qualitative, la recherche action en psychologie clinique et la recherche évaluative.

Notre étude s'inscrit dans la recherche clinique, qui est non-objectivante et qui fait appel à la méthode qualitative. En effet, la recherche clinique repose sur l'idée que la situation clinique est la source d'inspiration et le lieu d'élaboration de la recherche. Elle porte une attention particulière à l'engagement de l'observateur et procède à une description minutieuse de la spécificité de la situation en se fondant sur le plan méthodologique, sur des études de cas comme source de connaissance du fonctionnement psychique qui vise à construire en une structure intelligible des faits psychologiques dont un individu est la source (Perron, 1979) cité par Fernandez et Pedinielli (2006). La recherche clinique permet d'aborder des phénomènes complexes. Son objectif étant de comprendre certains processus et de formuler des significations (Fernandez & Pedinielli, 2006). Evidemment, dans cette étude, nous cherchons à appréhender le sens (significations) que l'adolescent drépanocytaire donne à son vécu dans le dépassement de l'angoisse à la résilience.

La recherche clinique est donc indiquée pour notre étude. Elle accorde une place prépondérante au dévoilement de la subjectivité (acte de pensée), à la description et à l'explication des phénomènes cliniques (significations) par la détermination des données verbales comme la

parole du sujet, différente de la clinique du général, par élaboration de résultats issus du recueil de données non verbales (Fernandez & Pedinielli, 2006).

4.5. METHODE DE RECHERCHE : ETUDE DE CAS

Pour atteindre notre objectif, nous avons choisi d'utiliser l'étude de cas. Cette dernière relève généralement de la méthode clinique qui tire son origine de la pratique médicale (Leplat, 2002).

Puisqu'il s'agit d'étudier une situation complexe (le sens que l'adolescent qui consomme abusivement l'alcool donne à son vécu dans le lien d'attachement au père) dans son contexte global, la méthode retenue est celle de l'étude de cas. Les études de cas sont utilisées comme méthode de recherche et permettent de prendre en compte les caractéristiques holistiques et significatives des événements de vie étudiés et ont également comme caractéristiques d'être des études en profondeur (Hentz, 2006). Yin (cité par Collerette, 1997) distingue l'étude de cas des autres stratégies de recherche, telles l'expérimentation et l'enquête, en la définissant comme l'exploration empirique d'un phénomène contemporain, en contexte naturel, à l'aide de moyens variés : « *L'étude de cas est une enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain dans son contexte de vie réelle, où les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas nettement évidentes, et dans laquelle des sources d'informations multiples sont utilisées* » (Yin, cité par Collerette, 1997, p. 23).

L'étude de cas comme méthode de recherche consiste à rapporter une situation réelle, prise dans son contexte, et à l'analyser pour découvrir comment se manifestent et évoluent les phénomènes auxquels le chercheur s'intéresse (Collerette, 1997). D'une part, nous avons choisi ce type d'étude car elle fournit une situation où l'on peut observer le jeu d'un grand nombre de facteurs interagissant ensemble, ce qui permet de rendre compte de la complexité et de la richesse des situations comportant des interactions que leur attribuent les acteurs concernés (Collerette, 1997).

Une autre raison d'avoir choisi l'étude de cas dans cette recherche est qu'elle va nous permettre de mettre en lumière comment le vécu de l'angoisse participe à la résilience chez l'adolescent drépanocytaire. Comme le dit Yin (cité par Collerette, 1997), l'étude de cas est appropriée lorsque l'on s'intéresse davantage aux liens dans le temps qui unissent des éléments,

qu'aux fréquences ou aux incidences, et cela plus spécialement lorsque les liens sont trop complexes pour des stratégies d'enquêtes ou des stratégies expérimentales.

Cependant, bien que ce type d'étude comporte des limites que nous ne sommes pas censés ignorer (coûteuse en temps tant pour le chercheur que pour les sujets, généralisation des résultats qu'elle permet d'obtenir), elle reste la plus indiquée pour cette recherche. Le recueil des informations in vivo s'est fait essentiellement par des entretiens.

4.6. CONDUITE DES ENTRETIENS : ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

Selon Fernandez et Catteeuw (2001), l'entretien clinique est un des outils privilégiés de la méthode clinique dans la mesure où la subjectivité s'actualise par les faits de paroles à l'adresse du clinicien ou du chercheur. L'entretien clinique est donc d'après Fernandez et Catteeuw (2001, p. 73) : « *la technique de choix pour accéder à des informations subjectives (histoire de vie, représentations, sentiments, émotions, expériences) témoignant de la singularité et de la complexité d'un sujet* ». Il est mis en œuvre dans différents contextes et répond à des objectifs différents : diagnostic, thérapeutique, recherche.

L'entretien en tant que technique de recherche a été défini par Blanchet (cité par Fernandez & Catteeuw, 2001, p.75) comme : « *un entretien entre deux personnes, un interviewer et un interviewé conduit et enregistré par l'interviewer ; ce dernier ayant pour objectif de favoriser la production d'un discours linéaire de l'interviewé sur un thème défini dans le cadre d'une recherche* ». Nous avons choisi cette technique à cause de la nature des informations que nous recherchons. Dans ce cas, « il s'agit des informations élaborées et mises en sens par le sujet (représentations, modes de communication, histoire, mode de fonctionnement et d'organisation psychique) » (Fernandez & Catteeuw, 2001). Ce sont donc des informations verbales et non numériques. Evidemment dans cette recherche, nous voulons saisir le sens (représentations, significations) que l'adolescent drépanocytaire donne à son vécu dans l'adaptation de l'angoisse. Aussi, l'adaptation de l'angoisse est une variable décrite et explicative. D'après Fernandez et Catteeuw (2001), on distingue deux types d'entretien clinique de recherche : l'entretien non directif et l'entretien semi-directif. Ce dernier est celui que nous avons choisi pour cette recherche.

Nous avons opté pour l'entretien semi-directif car non seulement nous voulons obtenir plus d'informations particulières sur l'adolescent qui consomme abusivement l'alcool, mais aussi, nous voulons appréhender le sens qu'il donne à son vécu dans le lien d'attachement au père. D'après Fortin (2006) : « *Le chercheur fait appel à l'entrevue semi-dirigée dans les cas où il désire obtenir plus d'informations particulières sur un sujet. L'entrevue semi-dirigée est principalement utilisée dans les études qualitatives, quand le chercheur veut comprendre la signification d'un événement ou d'un phénomène vécu par les participants* » (p. 305).

Par ailleurs, nous avons opté pour l'entretien semi-directif car il favorise la libre expression de la pensée du participant et permet un examen approfondi de sa réponse. En effet, « *l'entretien semi-directif fournit au répondant l'occasion d'exprimer ses sentiments et ses opinions sur le sujet traité. Le but est de comprendre le point de vue du répondant* » (Fortin, 2006, p. 305).

Dans ce type d'entretien, le chercheur arrête une liste des sujets à aborder, formule des questions concernant ces derniers et les présente au répondant dans l'ordre qu'il juge à propos (Fortin, 2006). Le clinicien-chercheur a donc recours à un guide thématique (Fernandez et Catteeuw, 2001).

4.7. INSTRUMENT DE COLLECTE DE DONNEES : LE GUIDE D'ENTRETIEN

Le processus lié à la collecte des informations a débuté par l'élaboration d'un guide d'entretien. Le guide d'entretien est défini comme un « *ensemble organisé de fonctions d'opérateurs et d'indicateurs qui structurent l'activité d'écoute et d'intervention de l'interviewer* » (Blanchet & Gotman, 1992, p. 61). Dans l'entretien semi-directif, le guide d'entretien est établi sous la forme de thèmes et d'indicateurs (sous-thèmes) qui devront être abordés par l'interviewer durant l'entretien, en fonction de la dynamique interlocutoire (Fernandez & Catteeuw, 2001). Ce guide est à la disposition de l'enquêteur pour lui permettre de suivre la méthodologie définie, tout en observant un comportement adéquat lors de l'entretien. Toutefois, il convient de noter que l'ordre d'évocation des thèmes, de même que la formulation des questions peuvent varier au cours de l'entretien.

L'identification des thèmes liés à l'objectif de cette recherche s'est vue imposée en premier lieu. Comme voulu par Fortin (2006), les thèmes et les sous-thèmes majeurs ont été établis, pour

Nous nous sommes référés aux recommandations de Norwood (cité par Fortin, 2006) pour conduire ces entretiens. En effet, cet auteur stipule que lors du déroulement de l'entretien, il convient de préciser l'objectif de l'étude, d'indiquer comment la sélection des participants a été faite, d'assurer aux participants la confidentialité des informations et d'obtenir le consentement de la personne.

Les entretiens ont duré en moyenne 45 minutes selon la disponibilité du participant. Nous les avons rencontrés trois fois.

La première rencontre fut consacrée, à l'explication du but de la recherche et des objectifs qu'elle tend à atteindre. Comme nous l'avons souligné plus haut, au cours de cette première rencontre, nous mettions les participants en confiance en leur garantissant la confidentialité et l'anonymat des informations. Nous avons répondu aux interrogations des participants afin de favoriser un climat de confiance.

La deuxième rencontre fut consacrée aux entretiens proprement dits. Conformément au contexte de la recherche où c'est le chercheur qui fait la demande, nous introduisions par une consigne, assis face à face :

« Bonjour. Je m'appelle Brigitte. Je suis étudiante en psychologie à l'université de Yaoundé I. je mène une étude sur la divortialité et dépersonnalisation. J'aimerais que nous parlions de ton vécu en lien avec la divortialité et tes stratégies pour y faire face quotidiennement. J'aimerais que tu me permettes d'enregistrer et de prendre des notes pendant nos entretiens. Je te garantis la confidentialité de ces entretiens. Une fois de plus, je te remercie d'avoir accepté de participer à cette étude en signant le consentement éclairé ».

C'est au cours de ce premier entretien que les participants ont fait une présentation détaillée d'eux-mêmes. Il s'agissait en fait de donner leurs caractéristiques sociodémographiques. Aussi, ils ont parlé de leurs ressentis face à la maladie.

La troisième rencontre fut consacrée au deuxième entretien proprement dit. Au cours de cette rencontre, les participants ont abordé le vécu de la divortialité. Avant d'aborder cet aspect, nous revenions sur certains éléments du dernier entretien qui n'étaient pas très clairs afin d'apporter plus de précisions. Il importe de mentionner que la plupart des participants semblaient

prendre un réel déplaisir à parler de leur vécu de la divortialité et les stratégies d'adaptation. Mais, lorsque nous les mettons en confiance, ils parvenaient à surmonter cette difficulté et à verbaliser.

Notons que pour toutes les rencontres qui se sont tenues, nous disposions d'une salle d'écoute calme, discrète et agréable. Par ailleurs, au cours des entretiens, nous avons utilisé un bloc note et un stylo, auxquels nous avons associé un enregistrement audio. Ce dispositif de collecte de données est mis en place au moment même de l'entretien. Evidemment, les participants ont été mis au courant de leur utilisation au moment même de la consigne. Ces enregistrements audios ont été faits à l'aide d'un téléphone portable. Ceci nous a permis d'éviter des oublis souvent connus lorsque le chercheur procède à la prise des notes lors des entretiens. Certaines données factuelles pertinentes ont été prises en note au cours des entretiens. L'ensemble des données, tant verbales que factuelles, ont été transcrites sous forme de verbatim à la fin de chaque rencontre avant d'être analysées.

4.9. TECHNIQUE D'ANALYSE DES ENTRETIENS : analyse de contenu

Considérant le caractère qualitatif de la technique utilisée (entretiens semi-structurés), l'analyse de contenu a été identifiée comme étant la plus appropriée. L'analyse de contenu est un mode de traitement de l'information qui s'applique à toute forme de discours, d'images et de communication. Elle vise une lecture seconde d'un message, pour substituer à l'interprétation intuitive ou instinctive une interprétation construite (Bardin, 1989). L'opération tient à sélectionner, condenser, catégoriser, regrouper et organiser l'information. Cette technique est destinée à établir la signification et à permettre une compréhension éclairée des documents analysés. Elle nous aidera à saisir le sens exact du message des participants à travers leur discours, dans toute sa subjectivité et son intersubjectivité. Les opérations de relecture et d'écriture, lors de l'analyse du discours, favoriseront l'émergence de sens selon le vécu du participant, dans son contexte. C'est pour cette raison que le chercheur tentera de relier tous les éléments entre eux (Poupar, 1997).

Dans cette étude, l'analyse du contenu des entretiens se fera selon deux approches utilisées de manière complémentaire. D'une part nous ferons recours à l'analyse thématique et d'autre part à l'analyse séquentielle.

4.9.1. Analyse thématique

Pour Pedinielli (1994) l'analyse thématique est avant tout descriptive, elle correspond à une complexification de la question simple : de quoi le sujet parle-t-il ? Elle procède par le découpage du discours et recensement des thèmes principaux qui peuvent faire l'objet d'analyse différente selon les questions et les objectifs de recherche. Elle permet d'examiner la signification des mots et de reconstruire le sens de leurs phrases.

Dans cette recherche, cette analyse se fera de manière transversale. Nous allons recenser les points de convergence et divergence entre les récits recueillis. Ainsi comme le veut Fortin (2010), nous procéderons à la codification du contenu de chaque entretien selon les questions abordées. D'abord, l'ensemble du contenu sera regroupé selon des thèmes préétablis. Le contenu entier sera ensuite passé minutieusement en revue afin de faire une codification plus fine et ce, en identifiant les unités de sens. Chaque unité de sens sera classée selon le thème auquel il correspondra. La dernière étape (l'élaboration des catégories) consistera à identifier les thèmes majeurs et récurrents afin que des catégories conceptuelles s'en dégagent. Le contenu lié à chacune des catégories sera ensuite explicité et détaillé. Afin d'augmenter la fiabilité de l'analyse, l'intervention de plusieurs tiers, en occurrence le directeur de ce mémoire et deux enseignants chercheurs de notre département, a été sollicitée afin de valider les catégories conceptuelles que nous avons relevées.

4.10. CONSIDERATIONS ETHIQUES

En psychologie comme dans plusieurs autres disciplines scientifiques, la recherche porte sur des aspects de l'activité humaine. Elle doit être conduite dans le respect strict des droits de la personne quels que soient les aspects étudiés. Les décisions conformes à l'éthique sont celles qui se fondent sur les principes du respect de la personne et de bienfaisance (Fortin, 2006). Au cours de cette recherche, nous avons donc suivi un certain nombre de règles déontologiques.

Les participants interviewés ont été informés des avantages et des risques liés à leur participation à cette étude afin de faciliter l'expression d'un consentement libre et éclairé. Pour ce qui est des avantages de cette recherche, il a été expliqué que cette étude permettait l'approfondissement des connaissances scientifiques à propos du vécu des participants par rapport à la conduite de leur père. Donc ils ont été informés sur la possibilité de pouvoir bénéficier des

connaissances en ce domaine afin d'améliorer l'intervention thérapeutique. De plus, il est à noter que les participants n'ont reçu aucune rémunération pour leur participation à cette recherche.

Sur le plan des risques, il était possible que les thèmes abordés au cours de l'entretien fassent ressortir des émotions négatives comme la tristesse, de la culpabilité ou de la colère chez les participants. Si une telle situation s'était produite, les compétences en relation d'aide que nous avons acquises au cours de notre formation en psychologie clinique nous auraient permis d'aider les participants à gérer ces émotions. S'il s'était avéré trop difficile pour les participants de poursuivre l'entretien pour quelque raison que ce soit, ils auraient été écoutés ou alors l'entretien aurait pris fin sur le champ. En effet, il peut arriver qu'un entretien face ressurgir des émotions importantes chez les participants de par la nature des sujets abordés. Donc, le chercheur doit se préparer afin de pouvoir être soutenant et empathique si cette situation survient.

Afin de s'assurer de l'anonymat des participants, nous avons choisi un pseudonyme pour désigner le participant tout au long de la réalisation du projet de recherche (transcription de l'entretien, analyse et interprétation des données, etc.). De plus, tous les indices pouvant conduire à la reconnaissance des lieux où vivent, d'où proviennent et qui sont les participants, leur parent ont été systématiquement exclus lors de la transcription des entretiens.

Par la suite, afin de préserver la confidentialité de l'information qui a été utilisée au cours de l'étude, différentes mesures ont été prises. Premièrement, un formulaire de consentement a été remis à chaque participant. Ce formulaire contenait des informations sur l'identité du chercheur, l'objectif, l'intérêt de l'étude et bien d'autres. Deuxièmement, chacun des enregistrements des entretiens fut enregistré dans un fichier d'ordinateur qui nous était accessible avec l'utilisation d'un mot de passe. Cependant, chaque enregistrement a été détruit dès que sa transcription a été terminée.

Nous avons convenu avec les participants qu'ils pouvaient, en toutes circonstances, se retirer du processus de recherche. Notamment, le fait de se prévaloir de ce droit de retrait a été inconditionnel et sans risque pour le participant. Notons que toutes les clauses précédentes se retrouvaient dans le formulaire de consentement afin de s'assurer du caractère volontaire des participants, et ce, selon leur consentement libre et éclairé. Avant de commencer toute collecte

d'informations, c'est-à-dire avant de débiter l'entretien avec un participant, la signature de ce formulaire a été exigée de ce dernier.

Ce chapitre traitait de la méthodologie de l'étude. Le chapitre suivant sera consacré à l'analyse des informations.

CHAPITRE 5 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

La présentation des résultats de l'analyse des données s'articule autour des grands thèmes de l'étude, soit l'adaptation, le deuil et l'attachement. Ces thèmes sont abordés à partir de catégories qui nous sont apparues les plus pertinentes selon les phénomènes étudiés. Nous regardons en premier lieu l'adaptation post-divorce et les problèmes de nature interne et externe propre aux données recueillies. Nous discutons du processus de deuil et de la notion d'attachement. Nous terminons par les données qui ont trait aux antécédents familiaux et aux événements qui ont marqué l'histoire familial de nos répondants.

5.1. RESULTATS DE LA RECHERCHE

Il est important de préciser ici que les noms utilisés pour désigner nos participants sont les noms d'emprunt pour préserver leur anonymat. Toute ressemblance avec une personne réelle exerçant dans les catégories décrites pour nos participants ne devra être considérée que comme relevant d'une simple coïncidence et non d'un ciblage particulier.

5.1.1. Présentation sommaire des participants

5.1.1.1. Participante 1

Solange est une dame, de 48 ans, originaire de Bangangté. Elle a un niveau d'étude universitaire, actuellement, elle est infirmière. Lorsqu'elle s'est mariée pour la première fois, s'était en Février 2001 et elle avait 25 ans et était dans le régime polygamique, et son conjoint était âgé de 36 ans. Le couple résidait à Zoétéélé puis à Yaoundé. Le couple a mené une vie commune pendant 8 ans, puis la rupture est arrivée en 2009.

5.1.1.2. Participant 2

Yannick, âgé de 48 ans, originaire d'Ebolowa, a un niveau d'étude universitaire. Actuellement, est fonctionnaire de la République. Lorsqu'il s'est marié pour la première fois, s'était en novembre 2004, il avait alors 29 ans et était dans le régime monogamique. Sa conjointe était âgée de 24 ans. Le couple résidait à Yaoundé. La rupture est arrivée en 2009.

5.1.1.3. Participante 3

Josiane, âgée de 38 ans, originaire de Yaoundé. Elle a un niveau d'étude universitaire. Actuellement, elle est enseignante. Lorsqu'elle s'est mariée pour la première fois, s'était en décembre 2010, elle avait alors 25 ans et était dans le régime monogamique. Son conjoint était âgé de 32 ans. Le couple résidait à Yaoundé. Le couple a mené une vie commune pendant 5 ans, puis la rupture est arrivée en 2001.

5.1.1.4. Participante 4

Demsilô, âgée de 44 ans, originaire de Nkongsamba, a un niveau d'étude secondaire (Baccalauréat). Actuellement, est sans profession. Lorsqu'elle s'est mariée pour la première fois, s'était en décembre 1999, elle avait alors 19 ans et était dans le régime monogamique. Son conjoint était âgé de 31 ans. Le couple résidait à Nkongsamba. Le couple a mené une vie commune pendant 10 ans, puis la rupture est arrivée en 2009.

5.1.1.5. Participant 5

Moïse, âgé de 55 ans, originaire de Bafoussam, a un niveau d'étude secondaire (Baccalauréat). Actuellement, est commerçant. Lorsqu'il s'est marié pour la première fois, s'était en juillet 1999, il avait alors 36 ans et était dans le régime monogamique. Sa conjointe était âgée de 27 ans. Le couple résidait à Yaoundé puis à Yaoundé. Le couple a mené une vie commune pendant 16 ans, puis la rupture est arrivée en 2015.

5.2. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

5.2.1. L'adaptation suivant une séparation ou un divorce

L'adaptation post-rupture est reprise ici en tenant compte de plusieurs notions relevées dans la documentation. Bien qu'il y ait peu de consensus en ce qui a trait aux catégorisations qui permettent une définition admise par les auteurs, nous retenons la présence de problèmes de nature interne et externe. Selon nous, ces problèmes englobent les principales catégorisations repérées dans les écrits. Nous utilisons ces termes dans le simple but de regrouper les données. Les problèmes de nature interne sont vus comme étant ceux qui regardent la nature intrinsèque de l'individu. Les problèmes de nature externe font état de difficultés sur le plan relationnel et social.

5.2.1.1. *Les problèmes de nature interne*

Tous les participants soulignent ressentir toujours des sentiments négatifs relatifs à leur séparation. Ils attribuent leurs difficultés d'adaptation au fait qu'ils ne soient pas capables de passer à autre chose. Souvent, ils se comparent aux autres et s'interrogent sur leur capacité d'assumer leur séparation. Plusieurs ont décrit des sentiments de colère, de frustration, de tristesse et de solitude. Des problèmes au niveau de l'estime de soi et de confiance en soi sont également présents. Certains expliquent leur difficulté à s'adapter comme étant une vraie détresse émotionnelle. D'autres en fin parlent de sentiment d'impuissance et d'insécurité.

« J'étais perdu et je ne me reconnaissais plus »

« J'en voulais à tout le monde »

➤ **La colère et la frustration**

Plusieurs répondants soulignent ressentir encore des sentiments de colère et de frustration. Un répondant évoque une comparaison entre lui et les autres. Il reconnaît les autres comme ayant une capacité d'adaptation plus grande que la sienne et généralise cette difficulté. Il présente une alternance dans ses sentiments de tristesse et de colère. Selon la revue de littérature, cette alternance dans les sentiments vécus par la personne séparée ou divorcée est souvent observée.

« Je ne comprends pas pourquoi je ressens tant de colère, il y'en a qui s'en sorte bien plus facilement mais moi, c'est toujours compliqué, des fois je suis triste, des fois je suis en maudit contre elle ».

« On dirait que je suis toujours frustrée (...) depuis tout ce temps-là, ça travaille toujours cette séparation-là, et il faut que je travaille sur moi tout le temps, sinon ça ne passe pas (...) je comprends pourquoi je suis toujours angoissée, mal dans ma peau pis que je fais des crises de panique ».

Certains perçoivent cette colère normale et dans certains cas « naturelle ». Deux répondants ont en effet souligné la tendance à ressentir de la colère peu importe la gravité des événements.

« On dirait que quand je rencontre des difficultés, je n'ai pas de forces intérieures et je me fâche. Avec la séparation, c'est pareil. Je suis comme vide. C'est quelque chose qui arrive souvent dans la vie, ça fait partie de la vie mais moi, on dirait que tout ça, ça me désarme, alors je pique des crises, je me mets en colère, on dirait que je suis toujours comme ça. ».

« Moi, je suis un peu particulier. Quand je suis en colère pour quelque chose, ça dure et ça dure. Chez nous c'était comme ça, j'ai grandi là-dans. J'ai l'habitude d'extérioriser mes sentiments, je ne suis pas très patient, ça fait que la séparation, c'est normal dans mon cas d'être en maudit tout le temps. Je suis aussi un petit boudeur de nature ».

Une répondante nous confie toutefois que ça s'atténue progressivement.

« Je sens que c'est moins pire depuis mars dernier. J'ai dû me parler parce que ça n'avait pas de bon sens. On ne peut pas être tout le temps comme ça, c'est pas vivable. Ça me vidait mes énergies, pis j'étais plus capable de fonctionner comme il faut. J'ai dû travailler fort sur moi parce que ça ne change pas facilement ».

➤ **Le sentiment de tristesse**

La revue de littérature mentionne l'état de tristesse comme faisant partie inhérente au processus d'adaptation post divorce. Selon que la personne ait demandé ou non la séparation, le sentiment de tristesse est exprimé par tous les répondants. Certains le qualifient comme étant toujours présent et d'autres comme moins ressenti.

« Depuis que je suis séparée, on dirait que les choses ne sont plus comme avant même si ça fait déjà longtemps. On dirait que je suis restée triste ou quelque chose comme ça. Faut dire que la séparation a impliqué un paquet de changements dans ma vie. Quand on a beaucoup de choses à mener de front, ce n'est pas facile. Je ne peux pas dire que je ne m'en suis pas sortie mais ce n'est jamais revenu comme avant. Je suis dans une sorte de peine qui finit plus ».

« On ne peut pas dire que c'est aussi fort qu'avant. Je réussis maintenant à m'amuser, je n'ai plus envie de rencontrer du monde qu'avant. La tristesse est moins là, des fois elle revient un peu mais bon, j'imagine que c'est normal ».

➤ **La solitude**

Une répondante a fait mention d'un sentiment de solitude et une autre l'a à peine effleuré. La première attribue sa solitude au fait qu'elle n'a pas refait sa vie. Elle explique son célibat par la difficulté de rencontrer des gens et son manque d'intérêt. L'autre répondant, bien qu'il n'ait pas développé longtemps sur ce sujet, a tout de même décrit brièvement ce qu'il ressent.

« Ce n'est pas facile d'être toute seule. J'aimerais bien ravoire un homme dans ma vie mais je n'ai pas envie de le rencontrer dans des endroits « so so ». Moi, j'ai une tête et si je décide de refaire ma vie, il va falloir qu'il soit correct. En attendant, il faut que je passe le temps et souvent je m'ennuie. J'ai de la misère vraiment à passer le temps, c'est comme si pas grand monde m'intéresse, pas grand-chose non plus ».

« On dirait que même si je suis avec du monde, je me sens seul quand même. Des fois, la solitude, ça me pèse ».

Une participante nous confie également son sentiment de solitude. Elle se dit solitaire de nature. Elle a une tendance à se refermer quand elle vit des choses difficiles et se retranche dans ses quartiers jusqu'à ce que la poussière soit retombée. Elle se décrit comme étant assez discrète et que cette attitude l'empêche d'aller chercher de l'aide lorsqu'elle en a besoin.

« Je ne suis pas à l'aise avec le monde. Il y a des fois où je ne suis pas bien. J'aime mieux être toute seule dans mon coin. J'ai l'impression que je dérange. Je n'ai rien à dire, rien à confier, je me dis que ça va passer, (. . .) c'est peut-être pour ça que ça n'avance pas ».

➤ **L'estime de soi et la confiance en soi**

Plusieurs participants (n=4) nous exposent leur manque d'estime de soi et de confiance en soi. Une participante nous confie le peu d'estime de soi qu'elle disait ressentir durant son enfance et que son divorce n'a pas amélioré les choses. Elle se décrit comme étant mal dans sa peau et n'aime pas son physique.

« Quand j'étais jeune, j'étais grande et mince et j'avais l'impression que mes membres ne suivaient pas (...) j'ai resté avec ça dans la tête et je me suis jamais vraiment aimée ».

Concernant la confiance en soi, une répondante la met en lien avec sa timidité.

« La confiance en moi, pour ça on repassera. Chaque fois que j'ai besoin de prendre une décision, c'est l'enfer ... pas de confiance du tout. Même qu'il y a des situations qui me font paniquer en masse. C'est certain que dans des choses que je suis habituée, c'est plus facile mais si j'ai quelque chose de nouveau à faire, là c'est l'enfer. Mon ex disait souvent que j'avais un problème. Je pense qu'il avait raison. J'aime mieux des fois rien faire plutôt que ressentir ces malaises-là. Le fait d'être séparée, je pense que j'ai perdu confiance parce que j'avais misé beaucoup sur l'union avec lui, (...) moi une vie de couple en principe, c'est supposé d'être pour la vie, je vois ça comme un échec pire j'ai de la misère à m'en remettre de ça, je ne m'aime plus. »

L'échec de la relation conjugale entraîne chez Laura une dévalorisation au niveau personnel. Son sentiment de malaise affecte l'essence même de son estime de soi.

➤ **La détresse émotionnelle**

Deux répondants disent avoir ressenti ou ressentent encore une détresse importante. Ils expliquent cette détresse parce qu'ils se sentent souvent seuls à régler leurs problèmes et que cela les replonge dans leurs difficultés à gérer la situation. La première répondante présente un problème au niveau de son affirmation personnelle. Le deuxième répondant présente une détresse importante et nous confie avoir pensé au suicide. Il dit que rien ne va bien et il a l'impression qu'il ne peut pas s'en sortir.

« Je me sens toujours fragile, très fragile. Si je me fais taper sur la tête, je ne dis rien. On dirait que j'ai appris à être comme ça depuis que je suis toute jeune, pas d'affirmation, pas du tout ».

« J'ai fait deux tentatives de suicide au cours des deux dernières années, je voulais en finir, souvent, on dirait que je suis aussi poigné qu'avant dans mes affaires, Il n'y a rien qui avance »

➤ **Les problèmes psychologiques.**

Les écrits portant sur les familles fortement conflictuelles post-divorce mentionnent des problèmes de nature psychologique ou psychiatrique. Ces problèmes font référence à la dépression, une tendance à la victimisation et au repliement sur soi, à des difficultés au niveau des relations sociales, à des manifestations de trouble de personnalité et à l'inaptitude à gérer la colère et la frustration. Un répondant souligne avoir un problème de compulsion concernant l'argent. Dans ses propos, nous retenons qu'il a déjà consulté pour ce genre de problème sans préciser toutefois la nature de l'aide apportée. Il parle de sa problématique au présent, ce qui laisse sous-entendre que son problème n'est toujours pas réglé. Il le met en lien avec la précocité de son développement et semble attribuer la problématique à sa personnalité.

« Moi, j'ai toujours eu un problème (...) le psy avait dit que c'est un problème d'obsession- compulsion. Je ne suis pas capable de me garder de l'argent dans les poches, je dépense tout, je suis toujours à la dernière cent. Quand je suis en maudit, je passe ma rage là-dedans. Ça me fait du bien. Le plus loin que je me rappelle, je suis comme ça ».

Une répondante décrit également un problème psychologique majeur. Elle signale faire des crises de panique et que ces crises durent depuis de nombreuses années. Un sentiment de peur de la mort se dégage de ses propos. Laura ajoute que ces crises ont commencé peu avant la naissance de sa fille. On ne peut mettre en relation cette information avec la peur des responsabilités inhérentes à la naissance d'un enfant et à son éducation. Toutefois, il semble y avoir une transmission générationnelle du trouble de panique puisque Laura nous confie la présence du même trouble chez son père. Selon ce qu'elle dit, des tests ont été effectués afin de confirmer ou non la présence de problème de nature cardiaque.

« J'ai un passé de ... Je fais des crises de panique, j'ai vraiment peur de mourir. J'ai peur de faire une crise de cœur. Ils ont beau me dire que je n'ai rien. Ça fait 17 ou 18 ans que j'en fais tout comme mon père en fait (...) pas longtemps avant que ma fille vienne au monde, c'est là que ça commencé ».

5.2.1.2. Les problèmes de nature externe

➤ Les relations au niveau des rôles

Les difficultés au niveau des rôles parentaux sont exprimées par cinq de nos répondants. Trois participants ont signifié que les enfants n'aident pas à leur adaptation. L'échange des enfants durant le weekend et/ou les achats à faire pour respecter les ententes « d'entretien » de l'enfant amènent une difficulté supplémentaire.

« Je n'ai pas le choix, il faut qu'on se parle, les enfants ne sont pas encore très vieux, on doit se parler le vendredi soir et s'ils ont besoin de quelque chose comme des vêtements puis que moi je ne suis pas d'accord, je dois l'appeler, négocier avec lui (...) ça nous fait retomber dans toutes sortes d'autres affaires puis ça ne m'aide pas ».

Un participant signifie que ce sont les enfants qui écopent parce que les parents ne sont pas capables de s'entendre à l'amiable et que les difficultés d'adaptation après plusieurs années le rendent encore plus déprimé et incapable de remplir pleinement son rôle parental.

« Les enfants mangent ça dur (. . .) c'est eux qui doivent constamment s'habituer à nos difficultés, des fois, je ne suis pas toute là, j'imagine qu'ils s'en ressentent, des fois, ils ne sont pas des cadeaux (. . .) quand c'est compliqué avec mon ex, ils sont plus dérangés, j'ai remarqué ça et moi, j'ai de la misère à suivre ».

➤ Les attributions de responsabilité et de blâme

Les recherches tendent à confirmer la présence de difficultés quant aux attributions de responsabilité et de blâme adressés à l'ex-partenaire. Dans l'analyse des données, toutes les personnes (n=5) conçoivent une part substantielle de responsabilité et de blâme attribués à leur ex-

conjoint concernant leur adaptation difficile et prolongée. Certains se sentent harcelés, d'autres sont peu étonnés de la manière dont leur ex se conduit.

« Il n'arrête pas de me harceler, de me demander de l'aider dans toutes sortes de situations comme l'argent (...) j'ai de la misère à le suivre, c'est de sa faute si je n'ai pas encore coupé les ponts ».

« Il avait dit que ce serait facile. Il fait exprès pour que je ne l'oublie pas. Il abuse de la situation ».

« Ça me surprend pas avec elle, elle était comme ça avant, elle a pas changé, toujours pour venir te chercher (...) si c'est pas elle qui a le dernier mot, ça marche pas, comment veux-tu que je m'en sorte avec elle. » (Pierre)

Deux personnes nuancent toutefois leurs propos et s'attribuent une part de responsabilité concernant leur difficulté à mettre leur limite. Cette nuance est primordiale puisqu'elle implique d'une part un sentiment de responsabilité et d'autre part un sentiment de victimisation. Une des personnes se réfère à son incapacité de mettre ses limites ce qui l'empêche de régler ses problèmes et de passer à autres choses. Et l'autre fait mention d'une certaine responsabilité quant à sa difficulté de s'affirmer face à son ex.

« Il sait que je ne suis pas capable de lui dire non, j'aurais dû apprendre mais j'ai cette faiblesse (. . .) j'imagine que si j'étais capable, je me serais déjà adaptée pis je n'aurais pas tous ces problèmes ».

« Moi, je ne suis pas comme ma cousine qui a divorcé l'année passée, elle, elle a mis ses limites pis maintenant, elle a tout réglé même avec trois enfants (...) moi, si j'ai d'là misère, c'est un peu de ma faute, je ne m'affirme pas, ça fait que je ne cours après ».

Un répondant attribue le blâme à son ex-conjointe en disant qu'il y a et qu'il y a toujours eu beaucoup de rivalité entre eux. Il souligne d'ailleurs avoir déjà été en thérapie de couple pour régler ce problème, qu'il pensait que ça sauverait leur couple mais que finalement la séparation est devenue inévitable. Ce répondant mentionne une explication multifactorielle pour les blâmes attribués à son ex-conjointe. Il décrit sa relation avec son ex comme ayant été souvent conflictuelle,

que ça sautait souvent entre lui et elle concernant des détails qui n'avaient pas vraiment d'importance. La rivalité avant et après la séparation est d'ailleurs mentionnée dans les écrits traitant des relations fortement conflictuelles.

« Si elle faisait ce qu'il fallait aussi, on n'en serait pas rendu là. Elle prend son rôle de mère à la légère, sort souvent, dépense beaucoup. Elle a des amis qui l'entraînent. Elle a toujours un sale caractère, elle est enragée tout le temps avec moi mais moi, il me semble que je fais ce qu'il faut pour que ça aille bien. On peut jamais régler avec elle, (...) on est allé consulter avant, oui on se chicanait pour des niaiseries, (...) Il y a des matins où elle reste couchée, les enfants s'organisent tout seul, moi je n'aime pas ça. Par contre, j'y donne aucune chance. Toute ce qu'elle fait de pas correct, j'y rentre dedans. Je l'engueule au bout, je veux la faire payer ».

Ce répondant rapporte la notion de provocation relative à la décision de son ex de se séparer et un sentiment fort de vengeance envers son ex-conjointe.

« Elle voulait avoir son chèque au mois de septembre plutôt que d'attendre en octobre, elle savait très bien que le mois d'octobre était pour moi la période idéale puisque mes ajustements de payes étaient accumulés et tout bien arrangés. Mais non, elle n'était pas capable d'attendre, elle voulait me faire « chier » tout est de sa faute si ça marché tout croche ».

Deux répondants présentent un sentiment de méfiance envers leur ex-conjoint. Ils attribuent ce sentiment au fait que l'autre ait mis peu d'effort afin de faciliter leur relation post-conjugale.

« Maintenant, je ne la truste plus. J'ai fait tout ce que je pouvais, et maintenant, des fois, elle essaye de me dire qu'elle va faire attention, de lui faire confiance, il n'en ai pas question, (. . .) j'ai bien essayé mais trop tard, je laisse rien passer ».

« Moi, j 'suis le genre ou je ne me fie à personne, c'est mieux comme ça et je fais pareil pour lui. J'suis méfiant avec lui, je ne peux pas me fier à lui pour rien ».

Une notion est revenue en lien avec les attributions de blâme adressées à l'ex-partenaire. Deux répondants ont signifié l'infidélité de la part de leur ex au cours de l'union. Ils considèrent que ce comportement a largement détérioré la relation et qu'il peut être la source de leurs conflits post-conjugaux.

« J'ai compris qu'il se passait quelque chose de bizarre, je sentais quelque chose. A un moment donné, il y avait une voiture bleue qui se promenait souvent en avant de la maison pis elle ralentissait, (. . .) je l'ai mis au pied du mur, je lui ai demandé « écoute don, as-tu une blonde toi, oui ou non ? ». Il répond en hésitant, « ben, heu heu, ben ça se peut, y va falloir qu'on se parle maintenant. Après, ça été l'enfer, je te dis, l'enfer ».

« Madame sortait pis sortait, Je me demandais ben qu'est-ce qu'elle faisait. Un soir, c'était l'été, y faisait beau, les enfants dormaient comme des bûches, (. . .) j'en ai profité pour aller voir ou elle se tenait, elle me disait qu'elle allait chez des amies, (. . .) on restait dans une petite ville, c'était facile, (. . .) mais non, ça sortait toutes ensemble dans les bars, pas étonnant qu'elle s'est essayé avec un autre, qu'elle a couché avec, quand tu cours après, (. . .) Ses amies, elle avait des amies qui se tenaient avec elle, des mauvaises personnes qui l'influençaient, qui lui rentraient des mauvaises idées dans la tête ».

Cette déclaration amène un des répondants à rationaliser l'infidélité de sa conjointe. Il déclare qu'il peut y avoir deux façons d'interpréter l'infidélité d'une personne, selon le physique et le mental.

« Pour moi, la fidélité dans le couple, c'était super important. Surtout du côté de l'esprit, c'est important d'être honnête avec l'autre, c'est ce qui est le plus important, (. . .) tu peux avoir un trip d'un soir avec quelqu'un, ce n'est pas si grave au fond, ça ne veut pas dire que tu veux passer ta vie avec elle. Tu peux faire l'amour avec elle et penser en même temps à un autre. Ça, j'appelle ça être vraiment infidèle du côté de l'esprit, (. . .) je pense qu'il y a une différence entre l'amour physique et l'amour de l'esprit, on pourrait presque appeler ça de l'amour spirituel, je ne parle pas de la dimension de l'église mais plutôt de la

dimension du cœur, de l'âme, enfin, tout ce qui est profond, (...) le physique, c'est pas si important que ça ».

À la suite de cet exposé, nous avons voulu comprendre les raisons qui le poussaient à rationaliser cet événement. Au cours de l'entretien, nous avons tenté de faire clarifier ce point de vue et avons demandé si le fait de prendre pour acquis que l'infidélité de son ex au cours de leur union n'est pas si grave parce que c'est de l'infidélité physique et par conséquent, qu'il accepte cette infidélité selon sa propre philosophie, voici ce qu'il nous répond :

« Ben, j'veux dire, qu'en principe ce n'est pas si grave, moi aussi j'ai sauté une autre femme, c'était pas si grave, la preuve, je suis revenu avec elle pour un bout de temps. Mais de toute façon, après que j'ai su ça, je l'ai harcelée à cause de ça. Elle, elle voulait pu en entendre parler pis en plus, elle me disait qu'elle me pardonnait mais moi, je n'arrêtais pas de penser à ça, après, c'est là que tout a déboulé ».

Lorsqu'il avait répondu précédemment à la question « qui voyez-vous responsable de la séparation », il avait mentionné à la toute fin de son exposé qu'il désirait la faire payer. Il aurait été intéressant de poursuivre le dialogue pour faire clarifier cette déclaration. Nous restons sur notre appétit et avec un certain questionnement, à savoir qu'est-ce qu'il désirait lui faire payer.

« (...) je lui ai donné les plus belles années de ma vie et en retour, elle me sacre là, elle avait seulement à passer par-dessus mes petits problèmes. J'ai toujours trouvé qu'elle était impatiente à mon égard, qu'elle ne comprenait pas ce que je vivais, (...) ce n'est pas moi à blâmer là-dans ».

Ceci entre en contradiction avec les propos tenus précédemment. Il soutient que ce n'est pas lui qui est à blâmer et plus haut il déclare qu'il aurait dû s'affirmer, que c'est un peu de sa faute.

5.2.1.3. Le deuil

La rupture conjugale s'apparente au processus du deuil. Cette hypothèse est supportée par plusieurs ouvrages qui traitent du deuil consécutif à une rupture conjugale. Bien que plusieurs thèmes du processus de deuil suivant une rupture conjugale s'apparentent à ceux de l'adaptation post divorce, nous présentons ici les données recueillies. Dans notre discours, nous avons présenté

les étapes du deuil selon cinq phases. Ces cinq phases ramassent en quelque sorte celles exposées dans la littérature : le choc ou la négation, les sentiments de colère et de peine, la dépression, la résignation et la reconstruction.

Il y a plusieurs façons de réagir à des émotions de deuil. Plusieurs vont nier avant de se rendre compte de l'inévitable. Malgré le fait qu'il y ait eu plusieurs problèmes précédant la séparation ou le divorce, tous ont mentionné l'impression d'un choc, comme si l'événement avait été imprévu, précipité. Plusieurs répondants décrivent une période de choc et de crise qui a suivi la décision.

« Je me suis ramassé avec un petit sac de voyage et un sac de couchage. Les affaires qui n'étaient pas bonnes, elles les ont triées. Ce qui n'était pas pour elle, elle a jeté ça dehors, les boîtes trempaient dans la boue à côté du garage, dans les trous d'eau. Tout ce qui trempait était fini, irrécupérable. J'ai dû tout recommencer à zéro, j'ai acheté de seconde main en seconde main, ça ne coûtait presque rien, j'avais pas d'argent, j'avais pas le choix. Quand on doit tout se racheter parce que l'autre imbécile a déposé tes affaires dans la boue, il ne faut pas s'attendre à s'acheter du neuf Je me rappellerai toujours de cet après-midi-là. En plus, c'était la veille de ma fête ».

« J'ai décidé que c'était moi qui partirais la première, après je l'ai regretté parce que j'ai perdu à cause de ça, il a une maîtresse, pis c'est moi qui pars. J'étais en maudit pis j'ai paniqué. J'ai paqueté cinquante boîtes dans la même journée, (...) dans les émotions tu n'as pas le temps de penser. Y fallait que je pense au petit là-dans, il n'était pas vieux le petit, sa chambre, ses jouets, sa poussette, (. . .) c'était le bordel, (. . .) mon émotion n'est pas montée le soir, c'est le lendemain, ça commencé à monter et à monter. Je suis rentrée travailler pareil mais à cinq heures, je me suis mise à brailler, pis à brailler, je n'en revenais pas ».

« Elle m'a dit on se sépare et moi, j'ai pris le truck de mon père et je suis venu vider mes affaires, (. . .) j'ai mis mes affaires chez mes parents, dans le garage, mes meubles, tout ça. J'ai fait la bonne affaire ? Je ne sais pas ».

Plusieurs répondants ont signifié avoir eu beaucoup de peine mais plusieurs nous ont dit que cette peine s'est rapidement transformée en colère. Ce thème a déjà été traité dans la section qui traite de la colère et de la frustration.

Dans l'évolution du deuil, un répondant nous confie que son deuil a été difficile au début, que les choses se sont améliorées un certain temps mais qu'il a l'impression d'être revenu en arrière.

« C'est comme si je devais m'adapter chaque jour. Y a des jours où j'ai l'impression que je reviens à la case départ, comme si ça venait tout juste de se passer, (...) Mais cet hiver, il me semble que c'était plus facile, Il faut dire que j'avais trouvé un peu d'énergie pour aller faire du ski, me changer les idées, avoir des aventures avec des femmes. Ça fait deux fois que je fais ça. C'est les moyens que je me donne pour oublier. Ce sont mes trucs mais je trouve que ça ne dure pas très longtemps. Je retombe en déprime et ça recommence, toujours la même histoire ».

Puisqu'il est généralement admis que l'aspect de perte semble plus grand lorsque l'individu est projeté dans une situation inattendue, la douleur semble prendre une connotation émotionnelle différente chez deux de nos répondants. Le monde structuré et idéalisé de la vie familiale avant la séparation nous fait bien comprendre les sentiments d'incrédibilité, de colère et d'impuissance ressenties à l'annonce de la rupture.

« C'est elle qui a décidé qu'on se séparait, c'est elle et ça faisait longtemps que c'était décidé dans sa tête, (...) lorsque je suis parti pour me trouver un job, elle en a profité pour tout vider, que voulez-vous que je fasse, rien à faire, je ne l'ai pas cru sur le coup, j'ai paniqué, je l'ai engueulée, ça rien donné ».

« (...) c'est lui qui a pris la décision assez radicale de me laisser, je n'en revenais pas, j'étais en maudit et en même temps impuissante, je ne pouvais pas l'attacher ».

Deux répondants soulignent une certaine progression dans le deuil de séparation sans toutefois décrire de façon explicite les étapes que nous leur avons présentées. Une répondante se décrit mieux adaptée après six mois de séparation.

« Les premiers six mois, c'est peut-être moins facile parce que c'est le temps de te trouver un loyer, te racheter des meubles, vendre la maison. Aller chez l'avocat en plus, attendre la décision du juge qui ne vient pas. Tant que tout le côté technique est pas réglé, c'est difficile. Tu es comme dans un « nowhere », tu es entre deux eaux pis t'a hâte que ça finisse pour reprendre un cours de vie normal ».

5.2.1.4. L'attachement

Les sujets à l'étude sont appelés à se prononcer sur leur sentiment d'attachement vis-à-vis leur ex-conjoint ou ex-conjointe. Des révélations surprenantes sont apparues dans le discours de quelques-uns de nos répondants. En leur présentant une échelle graduée de 1 à 10 où 10 signifie qu'ils sont encore très attachés à leur ex et que 1 signifie pas du tout attaché, un répondant souligne un sentiment persistant d'attachement à l'égard de son ex-conjointe.

« Je pense que c'est la femme de ma vie et il n'y en a pas qui pourrait la remplacer (. . .) j'imagine que c'est pour ça que j'suis toujours aussi en amour avec elle, au fond, j'regarde pas ailleurs parce que j'veux que ça reste comme ça. Des aventures avec d'autres ce n'est pas grave pis ça ne veut pas dire que je veux refaire ma vie. J'pense que Karine répondait à quelque chose qui me manquait, avec la famille de fou où j'ai vécu, ce n'est pas surprenant. Quand je l'ai rencontrée, quand je regarde ça aujourd'hui, elle m'a comme sauvé, j'étais insécure pis elle, elle était sûre d'elle, elle savait où elle s'en allait, je n'avais jamais peur mais ça ne paraissait pas. Peut-être ben qu'elle m'aidait à vivre, j'étais tellement heureux, ça a duré beaucoup d'années ».

La manière dont il avait idéalisé sa conjointe l'a empêché d'exister pour lui-même. En se référant à la revue de littérature, on peut comprendre ici que Yvan présente un type d'attachement insécurisant. Sa compagne est devenue pour lui un « lieu de récupération » afin de combler son vide affectif. L'attachement implique la notion de lien qui répond à celle d'un possible rejet. Plusieurs années après la rupture conjugale, il démontre encore des sentiments de rejet et de détresse et semble obsédé par son ex-conjointe. Il souffre de jalousie extrême et nous décrit deux événements en rapport avec ce type de comportement qu'il tente de rationaliser.

« Je me rappelle qu'elle m'avait dit à plusieurs reprises qu'elle allait me laisser si je n'arrêtais pas de l'espionner, (. . .) elle me disait de lui laisser de l'air, d'arrêter d'écouter au téléphone, que je l'étouffais, (. . .) mais, je faisais ça seulement pour être certain qu'elle ne manquait de rien, (. . .) je voulais tout savoir d'elle, même ce qu'elle avait vécu dans ses anciennes relations, je ne pouvais pas supporter qu'y avait eu quelqu'un avant moi ».

« Bien sûr, j'ai exagéré et c'était normal. Elle est une belle femme, quand on était ensemble, les hommes la regardaient puis moi, je rageais en dedans, (. . .) Quand elle allait à ses cours de natation, l'hiver, j'allais changer d'auto pour qu'elle ait une auto chaude pour revenir. Elle, elle disait que je ne l'« accaparaïs » pas et moi je faisais ça pour être gentil même si ça me permettait quand même de voir si elle était vraiment là. Un gars a bien le droit de vérifier pour être plus certain ».

La nécessité pour lui d'utiliser son ex-conjointe comme base sécurisante va faire que la rupture conjugale devient un enjeu déstabilisant sur tous les plans. Plus loin, il nous confie avoir encore de la difficulté à accepter qu'elle ne soit plus dans sa vie.

« J'imagine que mon burnout vient de là. Je n'ai jamais vraiment récupéré depuis ma séparation. J'ai fait une grosse dépression, j'ai pleuré toutes les larmes de mon corps, J'ai été en arrêt de travail longtemps, j'ai fait des tentatives de suicide, j'ai pris un paquet de médicaments pour me suicider, (...) J'ai fait une thérapie, ça a bien été mais j'ai l'impression que je reste toujours là-dans. Je voudrais oublier mais ça ne marche pas, (...) Je retombe en déprime et ça recommence, toujours la même histoire ».

Trois autres répondants nous parlent de la notion d'attachement lorsqu'ils étaient en couple avec leur conjoint ou conjointe. Une répondante met en lien l'attachement de son ex avec les comportements de contrôle qu'il avait envers elle.

« Il faut dire que je l'ai connu et on s'est mis en couple deux semaines après. On ne pouvait pas attendre, ça été vite. Ça allait bien, on s'adorait, on se laissait plus, on n'était plus capable de vivre l'un sans l'autre, (...) Les gens qui nous regardaient aller disaient qu'on était fait pour aller ensemble, qu'on était soudé. Et ça a duré

comme ça assez longtemps, lui encore plus, il était fou de moi, il contrôlait tout. C'est tout juste s'il ne me suivait pas chez le gynécologue, il contrôlait tout ce que je faisais, (...) il s'occupait de moi beaucoup, beaucoup trop. Je ne pouvais pas bouger sans l'avoir dans le dos. Aller faire l'épicerie, il venait avec moi, en dernier, je ne faisais rien par moi-même. Si je décidais de laver le plancher, il m'aidait, si j'allais prendre un café chez mes amies, il venait avec moi. Si c'était lui qui voulait faire quelque chose et aller ailleurs et que moi je ne voulais pas y aller, que je voulais rester à la maison, il se plaignait et disait que ça allait être plate parce que je ne serais pas là ».

CHAPITRE 6 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Ce chapitre est principalement consacré à l'interprétation des résultats obtenus et à leur discussion. Dans cette optique, nous allons dans un premier temps faire une synthèse des dits résultats, un bref rapport des données théoriques. Ensuite nous les interpréterons à la lumière des théories sur lesquelles s'étaye notre étude. Nous ferons une discussion au regard des recherches antérieures. Enfin, nous présenterons les implications et les perspectives de notre étude.

6.1. RAPPEL DES RÉSULTATS

L'adaptation post-rupture est reprise ici en tenant compte de plusieurs notions relevées dans la documentation. Bien qu'il y ait peu de consensus en ce qui a trait aux catégorisations qui permettent une définition admise par les auteurs, nous retenons la présence de problèmes de nature interne et externe. Selon nous, ces problèmes englobent les principales catégorisations repérées dans les écrits. Nous utilisons ces termes dans le simple but de regrouper les données. Les problèmes de nature interne sont vus comme étant ceux qui regardent la nature intrinsèque de l'individu. Les problèmes de nature externe font état de difficultés sur le plan relationnel et social.

Tous les participants soulignent ressentir toujours des sentiments négatifs relatifs à leur séparation. Ils attribuent leur difficulté d'adaptation au fait qu'ils ne soient pas capables de passer à autre chose. Souvent, ils se comparent aux autres et s'interrogent sur leur capacité d'assumer leur séparation. Plusieurs ont décrit des sentiments de colère, de frustration, de tristesse et de solitude. Des problèmes au niveau de l'estime de soi et de confiance en soi sont également présents. Certains expliquent leur difficulté à s'adapter comme étant une vraie détresse émotionnelle. D'autres en fin parlent de sentiment d'impuissance et d'insécurité.

Les recherches tendent à confirmer la présence de difficultés quant aux attributions de responsabilité et de blâme adressés à l'ex-partenaire. Dans l'analyse des données, toutes les personnes (n=5) conçoivent une part substantielle de responsabilité et de blâme attribués à leur ex-conjoint concernant leur adaptation difficile et prolongée. Certains se sentent harcelés, d'autres sont peu étonnés de la manière dont leur ex se conduit.

La rupture conjugale s'apparente au processus du deuil. Cette hypothèse est supportée par plusieurs ouvrages qui traitent du deuil consécutif à une rupture conjugale. Bien que plusieurs thèmes du processus de deuil suivant une rupture conjugale s'apparentent à ceux de l'adaptation post divorce, nous présentons ici les données recueillies. Dans notre discours, nous avons présenté les étapes du deuil selon cinq phases. Ces cinq phases ramassent en quelque sorte celles exposées dans la littérature : le choc ou la négation, les sentiments de colère et de peine, la dépression, la résignation et la reconstruction.

Il y a plusieurs façons de réagir à des émotions de deuil. Plusieurs vont nier avant de se rendre compte de l'inévitable. Malgré le fait qu'il y ait eu plusieurs problèmes précédant la séparation ou le divorce, tous ont mentionné l'impression d'un choc, comme si l'événement avait été imprévu, précipité. Plusieurs répondants décrivent une période de choc et de crise qui a suivi la décision.

Les sujets à l'étude sont appelés à se prononcer sur leur sentiment d'attachement vis-à-vis leur ex-conjoint ou ex-conjointe. Des révélations surprenantes sont apparues dans le discours de quelques-uns de nos répondants. En leur présentant une échelle graduée de 1 à 10 où 10 signifie qu'ils sont encore très attachés à leur ex et que 1 signifie pas du tout attaché, un répondant souligne un sentiment persistant d'attachement à l'égard de son ex-conjointe.

La manière dont il avait idéalisé sa conjointe l'a empêché d'exister pour lui-même. En se référant à la revue de littérature, on peut comprendre ici que Yvan présente un type d'attachement insécurisant. Sa compagne est devenue pour lui un « lieu de récupération » afin de combler son vide affectif. L'attachement implique la notion de lien qui répond à celle d'un possible rejet. Plusieurs années après la rupture conjugale, il démontre encore des sentiments de rejet et de détresse et semble obsédé par son ex-conjointe. Il souffre de jalousie extrême et nous décrit deux événements en rapport avec ce type de comportement qu'il tente de rationaliser.

La nécessité pour lui d'utiliser son ex-conjointe comme base sécurisante va faire que la rupture conjugale devient un enjeu déstabilisant sur tous les plans. Plus loin, il nous confie avoir encore de la difficulté à accepter qu'elle ne soit plus dans sa vie.

6.2. BREF RAPPEL DES DONNÉES THÉORIQUES

6.2.1. Attachement et Relation Conjugale

Dans une étude publiée en 1987, Hazan et Shaver suggèrent que l'attachement qu'un adulte ressent envers un partenaire amoureux est un processus comparable à celui de l'enfant qui s'attache ou se lie émotionnellement à sa figure d'attachement primaire.

Hazan et Shaver (1987) ont repris la typologie tripartite de Ainsworth et al. (1978) et l'ont adaptée en fonction des liens d'attachement qui se forment à l'âge adulte à l'intérieure d'une dyade amoureuse. Ce prolongement de la théorie de l'attachement visait à vérifier les corrélats entre l'amour adulte et les styles d'attachement. Leurs travaux sur la nature de l'attachement adulte constituent une première dans le domaine puisque les études antérieures (Brown, Felton, Whiteman, & Manela, 1980 ; Kitson, 1982) envisageaient l'attachement adulte en terme d'intensité du sentiment plutôt qu'en terme de styles. Cette vision de l'attachement demeure selon nous limitée. Si, d'une part, elle nous renseigne sur la puissance du lien d'attachement, elle ne peut, d'autre part, nous donner d'informations sur la nature que prend cet attachement, d'où l'intérêt d'une typologie telle que celle présentée par Hazan et Shaver (1987).

Les résultats de leurs recherches (Hazan & Shaver, 1987) démontrent dans un premier temps que la fréquence des styles d'attachement chez l'adulte correspond de façon similaire à celle que l'on retrouve chez les enfants. Cette étude permet également l'observation de différences chez les sujets, selon leur style d'attachement, au niveau de la conception qu'ils ont de leur relation amoureuse la plus significative et de la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres. La majorité des recherches subséquentes se sont inspirées des travaux de Hazan et Shaver (1987). Elles ont reproduit en grande partie leurs résultats en plus de démontrer que les styles d'attachement sont reliés à la qualité de la relation conjugale (Collins & Read, 1990 ; Feeney & Noller, 1991 ; Mikulincer & Erev, 1991 ; Pistole, 1989 ; Senchak & Leonard, 1992 ; Simpson, 1990). Ces travaux ont permis d'enrichir notre connaissance sur les rôles joués par les trois styles d'attachement chez l'adulte et de dégager des caractéristiques et des fonctions propres à chacun de ces styles.

Les personnes dont le style d'attachement est sécurisant s'investissent dans leurs relations amoureuses et ont tendance à avoir une relation durable et stable, empreinte de confiance et d'amitié (Collins & Read, 1990 ; Hazan & Shaver, 1987 ; Kirkpatrick & Davis, 1994). Ces

personnes accordent une plus grande place à l'intimité dans leurs relations amoureuses (Feeney & Noller, 1991 ; Levy & Davis, 1988 ; Mikulincer & Erev, 1991) qui se caractérisent par un niveau d'interdépendance élevé, plus de confiance et d'engagement ainsi que par la présence accrue d'émotions positives, comparativement aux individus des autres styles (Simpson, 1990). Ils envisagent l'amour de façon plus romantique que les individus de style évitant (Collins & Read, 1990 ; Levy & Davis, 1988 ; Mikulincer & Erev, 1991). Lorsque confrontés au stress, les individus de type sécurisant recherchent un soutien social (Mikulincer, Florian, & Weller, 1993) et se montrent supportant pour leur partenaire amoureux quand ce dernier est aux prises avec une situation difficile (Simpson, Rholes, & Nelligan, 1992).

Pour résoudre leurs conflits, ils privilégient des stratégies adaptatives et favorisent celles permettant la satisfaction réciproque des deux parties (Pistole, 1989). Les personnes de type sécurisant ont une bonne estime d'elles-mêmes. Elles considèrent positivement les autres en les percevant généralement comme dignes de confiance (Collins & Read, 1990 ; Feeney & Noller, 1988). Dans leurs relations sociales, elles se livrent de façon appropriée et elles apprécient que les autres se dévoilent à eux (Mikulincer & Nachshon, 1991). Finalement, les personnes de type sécurisant décrivent leurs parents favorablement, bien qu'en termes réalistes et rapportent entretenir avec eux une relation satisfaisante (Hazan & Hutt, 1993 cité dans Shaver & Clark, 1994 ; Hazan & Shaver, 1987 ; Rothbard & Shaver, 1994).

Les individus dont le style d'attachement est anxieux/ambivalent éprouvent des sentiments de détresse, sont obsédés par leur partenaire amoureux et souffrent de jalousie extrême (Camelley, Pietromonaco, & Jaffe, 1994 ; Hazan & Shaver, 1987). Ils rapportent un plus haut taux de rupture conjugale et ce particulièrement lorsque le ou la partenaire est du même style (Hazan & Shaver, 1987 ; Shaver & Brennan, 1992). Ils sont plus enclins que les individus des deux autres styles à rompre la relation et à la reprendre (Kirkpatrick & Hazan, 1994). Par ailleurs, les individus de ce style manquent de confiance dans leur relation conjugale et vivent de l'ambivalence à l'égard de cette relation. Ils ressentent une attirance sexuelle extrême pour leur partenaire et un grand besoin de s'accrocher à l'autre. Ils sont susceptibles de vivre davantage de fluctuations émotionnelles et ont des doutes et des préoccupations exagérées pour leur partenaire (Hazan & Shaver, 1987). Ils croient que chaque nouvelle relation ou étape de la vie leur apportera la réponse à ces interrogations perpétuelles.

Les personnes de ce style se perçoivent plus aptes que les autres à s'engager dans une relation, reconnaissent douter d'eux-mêmes et se sentir sous-estimés par les autres. L'estime qu'ils ont d'eux-mêmes est faible et instable (Collins & Read, 1990 ; Feeney & Noller, 1990 ; Hazan & Shaver, 1987). Ils peuvent se montrer intrusifs et contrôlant, ont tendance à argumenter et se définissent par des caractéristiques relationnelles négatives tout comme les évitant (Kunce & Shaver, 1994 cité dans Shaver & Clark, 1994). Lorsqu'ils sont confrontés au stress, les individus du style anxieux/ambivalent deviennent très émotifs et doivent utiliser des stratégies d'adaptation impliquant une concentration sur les émotions qui deviennent disproportionnées (Mikulincer & al., 1993). Les individus de ce type préfèrent travailler avec d'autres personnes mais ont tendance à se sentir incompris et insuffisamment appréciés. Lors des interactions, ils se révèlent de façon exagérée, trop tôt et aveuglement et disent apprécier ceux qui se livrent à eux à cœur ouvert (Mikulincer & Nachshon, 1991). Ils décrivent leurs parents comme étant intrusifs et injustes et se disent insatisfaits de la relation qu'ils entretiennent avec eux (Hazan & Shaver, 1987 ; Rothbard & Shaver, 1994).

Les personnes dont le style d'attachement est évitant craignent l'intimité et font preuve de distance émotionnelle et d'un manque de confiance envers leur partenaire. Ils ne semblent pas réellement intéressés aux relations amoureuses (Shaver & Brennan, 1992), affichent un plus haut taux de ruptures que les individus de type sécurisant (Hazan & Shaver, 1987 ; Kirkpatrick & Davis, 1994 ; Shaver & Brennan, 1992) et se montrent moins affligés par la rupture (Simpson, 1990), bien qu'ils admettent se sentir seul fréquemment (Hazan & Shaver, 1987). Les personnes de ce style n'aiment pas partager ce qui touche leur intimité et désapprouvent les personnes qui se livrent trop librement (Mikulincer & Nachshon, 1991). Ils semblent timides et paraissent manquer d'assurance (Bartholomew & Horowitz, 1991). Ils sont également pessimistes et ont tendance à être cyniques face aux relations à long terme (Carnelley & Janoff-Bullman, 1992).

Les sujets évitant se montrent ennuyés et distants lors d'interactions, ce qui peut témoigner de leur faible implication ou du déni d'intérêt dans les relations (Tidwell, Shaver, Lin, & Reiss, 1991 cité dans Shaver & Clark, 1994). Ils se décrivent comme étant auto-suffisants. Ils éprouvent des difficultés à dépendre des autres, de la jalousie et des fluctuations émotionnelles. En ce qui concerne leur image de soi et des autres, les sujets évitant partagent les mêmes caractéristiques que les sujets de type anxieux/ambivalent à l'exception du sentiment d'insécurité qui n'est pas

exprimé chez les évitant (Hazan & Shaver, 1987). Ils ont tendance à éviter le support de leur partenaire quand ils font face au stress (Simpson & al., 1992), tentent de composer avec le stress en l'ignorant et en le niant (Dozier & Kobak, 1992) et éventuellement à montrer des symptômes psychosomatiques (Hazan & Hutt, 1993 cité dans Shaver & Clark, 1994 ; Mikulincer & al., 1993). Ils préfèrent travailler seuls et se servent du travail pour justifier leur évitement des relations intimes (Hazan & Shaver, 1990). Les sujets de type évitant décrivent leurs parents comme rejetant et froids (Hazan & Hutt, 1993 cité dans Shaver & Clark, 1994 ; Hazan & Shaver, 1987 ; Rothbard & Shaver, 1994) et rapportent entretenir une pauvre relation avec eux (Hazan & Hutt, 1993 cité dans Shaver & Clark, 1994 ; Rothbard & Shaver, 1994). D'autre part, ils rapportent plus souvent avoir eu un parent alcoolique que les personnes des types sécurisant et anxieux/ambivalent (Brennan, Shaver, & Tobey, 1991).

Bien que le modèle triparti proposé par Hazan et Shaver (1987) soit le plus utilisé, une des tendances observables dans la communauté scientifique est d'orienter la recherche sur l'attachement à partir du modèle quadrifide proposé par Bartholomew (1990). Ce modèle, grandement inspiré des travaux de Hazan et Shaver (1987), systématise le concept des modèles mentaux d'attachement de Bowlby en organisant les différents patrons de l'attachement adulte en terme d'interaction entre les modèles de soi et des autres. Selon la nature positive ou négative de l'image de soi et de l'image des autres, quatre patrons d'attachement peuvent être mis en évidence. Le Tableau 1 présente ces patrons d'attachement, dérivés de la combinaison des deux dimensions de l'image de soi et des autres. Il permet de conceptualiser les comportements d'attachement en terme de dépendance, sur l'axe vertical, et d'évitement de l'intimité, sur l'axe horizontal. La dépendance peut varier de faible (lorsque la perception de soi est positive et que l'individu n'a pas besoin de l'approbation des autres) à élevé (lorsque l'image de soi est négative et qu'elle nécessite l'approbation des autres). L'évitement de l'intimité reflète le degré d'évitement de l'individu des contacts intimes avec les autres et des conséquences négatives qu'ils peuvent entraîner. L'évitement peut être faible ou élevé. Par exemple, chez un individu dont le style d'attachement est sécurisant, on pourra observer des modèles positifs de soi et des autres, qui correspondent à un faible niveau de dépendance ainsi qu'un faible niveau d'évitement de l'intimité.

Tableau 3 : Modèle Quadrifide de l'Attachement Adulte selon Bartholomew (1990)

Modèle de soi \ Modèle des autres	Positif (dépendance faible)	Négatif (dépendance élevé)
Positif (évitement faible)	Sécurisant	préoccupé
Négatif (évitement élevé)	auto-suffisant	craintif

Les quatre styles d'attachement que présente le Tableau 3 (sécurisant, auto-suffisant, préoccupé, craintif) se définissent comme quatre façons de lutter contre le stress ou de faire fonctionner le système d'attachement par lequel une personne tend à satisfaire son besoin de sécurité lors d'une situation de détresse. La distinction entre les modèles de Bartholomew et de Hazan et Shaver se fait au niveau de la classification des évitant. Bartholomew présume que l'évitement adulte est le résultat d'une histoire d'attachement, où la figure d'attachement était soit rejetante ou non disponible psychologiquement. En demeurant cohérente avec l'idée que les modèles mentaux de soi et des autres se construisent de manière interactionnelle, les deux formes de parentage donnent lieu, selon Bartholomew, à deux styles d'attachement évitant: 1) auto-suffisants et 2) craintifs.

Voici succinctement les descriptions des quatre styles selon le modèle proposé par Bartholomew (1990). Le style sécurisant correspond au style du même nom décrit par Hazan et Shaver (1987). Les individus qui s'identifient à ce style se sentent confortables avec l'intimité et font preuve d'autonomie (Bartholomew & Horowitz, 1991). Ils ont une image positive d'eux-mêmes et des autres.

L'individu du style préoccupé détient des caractéristiques que possèdent les individus du type anxieux/ambivalent du modèle triparti de Hazan et Shaver (1987). La lecture du Tableau 1 laisse voir que les personnes de style préoccupé ont une image négative d'eux-mêmes qui s'illustre par le sentiment d'être indigne d'amour et de manquer de mérite (Bartholomew, 1990). L'image

qu'ils ont des autres est cependant positive, ce qui les amène sans cesse à rechercher leur approbation. Ils éprouvent un grand besoin d'attention et ont tendance à se montrer intrusif dans leurs relations avec les autres.

Quant aux deux styles évitant le premier, le style d'attachement craintif, se caractérise par une peur de l'intimité et de l'évitement social malgré le désir d'être en contact intime avec les autres. Les individus de ce style ont une image négative d'eux-mêmes et des autres (voir Tableau 1). Ils se perçoivent comme n'étant pas aimables, n'ayant pas de mérite et ils anticipent constamment le rejet des autres qu'ils considèrent comme indignes de confiance. La peur que les autres les fassent souffrir est très présente chez ces individus qui manquent d'affirmation dans leurs interactions sociales et qui sont introvertis.

Le deuxième style évitant est le style auto-suffisant. Les individus qui affichent ce style évitent l'intimité et démontrent une auto-suffisance marquée qui relève d'une négation défensive face au désir d'un contact social enrichissant. Le Tableau 1 montre bien que leur modèle de soi est positif contrairement à celui qu'ils ont des autres. Ils évitent les relations intimes afin de se protéger contre la déception et maintiennent une attitude d'indépendance et d'invulnérabilité. Les personnes de ce style auto-suffisant se dévoilent peu et leurs interactions sociales sont empreintes de froideur et de compétition (Bartholomew & Horowitz, 1991).

6.2.2. La dépersonnalisation

Les premières théories sur la dépersonnalisation ont d'abord impliqué le système sensoriel. Durant le XIX^{ème} siècle, celui-ci comprenait, outre les modalités sensorielles classiques, le sens, désigné sous le terme de cénesthésie, qui se référait aux expériences corporelles et à la notion de conscience du corps. Krishaber fut l'un des premiers à suggérer que le sentiment de perte de la réalité pouvait venir d'une modification pathologique de l'appareil sensoriel. À sa suite, Ribot, Seglas, puis Dupré, vont aller dans le même sens (Sierra & Berrios, 1997). En Allemagne, Wernicke pense que le sentiment de conscience du corps (somatopsyché) est lié à un déficit de la proprioception musculaire.

La pathologie de la somatopsyché doit être considérée comme un trouble de la conscience du corps. Foerster, disciple de Wernicke, va suggérer que toutes les sensations sont composées à

la fois d'une composante sensorielle spécifique (visuelle, auditive, ...) et d'une sensation musculaire concomitante venant du mouvement lui-même, servant de guide à l'appareil sensoriel vis-à-vis du stimulus. Chez le sujet normal, le sentiment subjectif de réalité résulterait de la synchronisation des deux composantes. Chez les patients dépersonnalisés, il existerait un déficit de la composante musculaire. À la suite de Foerster ; Denys & Camus (1905) vont élaborer une théorie dans laquelle l'accent est aussi mis sur la perte de la conscience du corps qu'ils nomment cénesthésie corticale. Les idées de négation et de transformation corporelle sont, pour ces auteurs, liées à une pathologie des centres corticaux : « où sont enregistrés les images des sensations internes ou organiques auxquelles nous devons la notion de notre existence corporelle ». Denys et Camus incluent aussi dans leur hypothèse la théorie des anomalies proprioceptives.

L'hypothèse sensorielle va être critiquée par de nombreux auteurs : Bonnier pensait ainsi qu'il n'y avait pas de perte de sensations organiques ou sensorielles ; ce qui était perdu, c'était la représentation spatiale du corps et la définition topographique de choses dont les sensations persistent : « ce qui est lésé, c'est le schéma de notre corps » (Bonnier cité par Ey, Ajuriaguerra, & Hecaen, 1947) introduisant ainsi la notion de schéma corporel. Dugas et Moutier, eux, vont suggérer qu'en écoutant trop littéralement les plaintes des patients, on avait été conduit à croire qu'ils souffraient d'une pathologie sensorielle. Il s'agissait plutôt de métaphores destinées à expliquer des phénomènes difficiles à mettre en mots. Janet va aussi critiquer cette théorie en constatant que beaucoup de patients souffrant de déréalisation n'ont aucun trouble sensoriel et qu'à l'inverse certains patients, en dépit d'une pathologie sensorielle clairement définie (pathologie oculaire dans le cadre d'une neurosyphilis), ne se plaignent d'aucune sensation de déréalisation. La thèse sensorielle sera aussi critiquée par Blondel qui comme Janet opposera à la théorie de la cénesthésie, l'absence de troubles neurologiques objectifs et introduira la notion d'une conscience morbide irréductible à la conscience normale (Ey, Ajuriaguerra, & Hecaen, 1947).

6.2.3. Théories psychodynamiques

Le Goc-Diaz (1998) a souligné la prudence avec laquelle Freud considérait la dépersonnalisation. Schilder, (1968), en 1935, va considérer la dépersonnalisation comme liée au dysfonctionnement de l'image du corps en ce sens qu'elle est la perception d'une réalité extérieure et d'un corps modifié en rapport avec une incapacité à investir sa libido dans le monde extérieur

et dans son propre corps. Pour Bouvet, la « crise de dépersonnalisation » se manifesterait à la suite de la perte d'un objet affectivement important comme si les relations à cet objet étaient d'une importance fondamentale et non protégées par des réaménagements névrotiques. Cette relation d'objet prégénitale serait caractérisée par la faiblesse de ses défenses, l'importance de l'anxiété, de la dépendance affective comme si l'objet était absolument indispensable au maintien de la structure du Moi. Cet auteur individualisera même une névrose de dépersonnalisation (Bouvet, 1972).

Si l'on considère maintenant la dépersonnalisation, à l'instar du trouble dissociatif de l'identité, comme étant liée à une pathologie de la construction de l'identité, un certain nombre de théories peuvent être évoquées. Ainsi, peut-on la rapprocher du concept de diffusion d'identité, introduit en 1959 par Erikson, nommant ainsi la difficulté qu'ont certains adolescents à intégrer le résultat des différents processus identificatoires nécessaires à la cohérence de la personnalité adulte. On rapprochera aussi les aspects psychopathologiques de la dépersonnalisation des concepts de « faux self » décrit par Winnicott et celui de la personnalité « as-if » de Deutsch. Enfin, dans les états-limites, la dépersonnalisation s'observe selon deux modalités : soit sur un mode aigu au cours d'accès psychotiques réalisant une expérience de dépersonnalisation, soit sur un mode chronique, matérialisé par une angoisse diffuse et permanente devant la menace de dépersonnalisation (Le Goc-Diaz, 1998).

6.3. INTERPRETATION DES RESULTATS

Dans cette section nous interprétons les résultats des études sur la base de l'hypothèse générale établie au début de cette étude : les individus de style d'attachement sécurisant avec une attribution à soi auront une meilleure adaptation psychologique et feront moins d'attribution de causalité, de responsabilité et de blâme que les sujets des styles préoccupé, craintif et autosuffisant détaché.

Les résultats de la seconde hypothèse, selon laquelle les individus du style d'attachement sécurisant feront moins d'attributions de causalité, de responsabilité et de blâme à leur ex-partenaire que ceux des styles préoccupé, craintif et autosuffisant, ne permettent d'établir qu'un seul lien significatif entre le style d'attachement et la nature des attributions, soit au niveau des

attributions de blâme. Ainsi, les individus de style préoccupé émettent davantage d'attribution de blâme à leur ex-partenaire que ceux des styles auto-suffisant et craintif. Une récente étude de Collins (1996) a mis systématiquement en relation l'attachement et les attributions en posant l'hypothèse que les adultes, des différents styles d'attachement, viendront expliquer et interpréter les événements de façon consistante avec leurs attentes et leurs croyances par rapport à eux et aux autres.

À l'encontre des résultats obtenus lors de la présente étude, ces résultats établissent l'existence de liens entre les styles d'attachement et les attributions. Il demeure cependant certaines similitudes au niveau des résultats obtenus par Collins (1996) et ceux de la présente étude. Selon l'étude de Collins (1996), les individus dont le style d'attachement est préoccupé envisagent leur conjoint de façon négative et interprètent négativement les événements. La présente étude démontre, pour sa part, que les individus dont le style d'attachement est préoccupé émettent davantage d'attributions de blâme à l'égard de leur ex-partenaire ce qui rejoint manifestement les résultats de Collins (1996). Cet auteur obtient d'autres résultats significatifs notamment chez les individus dont le style d'attachement est sécurisant. Ces derniers, et ce conséquemment à leur modèle optimiste de soi et des autres, sont peu enclins à interpréter les actions de leur conjoint comme des façons de rejeter l'intimité et ils s'expliquent les événements en minimisant l'impact négatif. Toujours selon ces résultats (Collins, 1996), les individus dont le style d'attachement est évitant produisent des explications semblables à celles des individus de style préoccupé. De manière générale, Collins (1996) rapporte que les individus qui sont préoccupés par l'idée de vivre du rejet, et ce indépendamment de la qualité de la relation, interprètent les comportements de leur partenaire plus négativement. Cet auteur ajoute que le confort avec l'intimité et l'interdépendance (associé au style sécurisant) n'est pas lié aux attributions pour ce qui concerne son échantillon, ce qui rejoint un peu nos résultats. Le peu de résultats significatifs lors de la présente étude pourrait peut-être trouver une explication raisonnable.

Une étude de Hazan et Hutt (1990, cité dans Kirkpatrick & Davis, 1994) révèle que près de 25% des individus provenant de deux échantillons différents rapportent un changement (durant l'âge adulte) au niveau de leur style d'attachement. Les principaux changements observés étant d'un style non-sécurisant vers le style sécurisant. Nous croyons que le contexte de la rupture influence d'une façon ou d'une autre les perceptions des individus et ce, sans égard à leur style

d'attachement. Plus précisément, nous estimons qu'un tel événement pourrait influencer négativement les perceptions des individus de style sécurisant sans toutefois les amener à s'identifier à un autre style d'attachement. En ce sens une étude de Hazan et Hutt (1993, cité dans Shaver & Norman, 1995) conduite auprès de jeunes adultes lors de l'entrée au collège, propose un modèle explicatif similaire.

Cette étude (Hazan & Hutt, 1993, cité dans Shaver & Norman, 1995) révèle que chez les individus de style anxieux et évitant, qui rapportaient se sentir mieux suite à leur départ de la maison, on observe ultérieurement une baisse au niveau bien-être psychologique à l'opposé des individus de style sécurisant chez qui le patron semble inversé. Selon nous, le contexte particulier de la rupture conjugale pourrait déstabiliser provisoirement les activités cognitives des individus de style sécurisant au profit de cognitions généralement associées aux styles non-sécurisants. Il aurait été intéressant de réévaluer les attributions des individus de style sécurisant à plus long terme.

Nous présumons que les résultats obtenus auraient été différents. Il est plausible de croire que suite à une plus longue période de temps, l'individu de style sécurisant réintégrerait un style attributionnel qui serait davantage en concordance avec son style d'attachement (sécurisant), c'est-à-dire en ayant une vision plus positive donc différente de celle des individus des styles non-sécurisants. Selon nous, la différence principale entre les individus des styles sécurisant et non-sécurisant réside dans la capacité des premiers (à plus long terme) à donner un autre sens à la rupture que celui engendré par la crise.

6.4. DISCUSSION

L'étude s'applique à identifier certains critères pouvant améliorer la définition des ruptures fortement conflictuelles. Nous soumettons à cette définition la prise en compte des trois composantes à l'étude : l'adaptation, le deuil et l'attachement post-divorce.

Dans la composante de l'adaptation, on retrouve dans l'analyse des données la présence de plusieurs indices tels les sentiments de colère et de frustration, un sentiment de tristesse, de la solitude, des problèmes au niveau de l'estime de soi et de confiance en soi, de la détresse émotionnelle et des problèmes de nature psychologique.

La colère et la frustration sont des sentiments bien présents chez tous nos répondants. Plusieurs ont décrit les rivalités au sein de leur relation. Selon l'analyse que nous en font, ces rivalités sont l'apanage autant de traits de personnalité que de problèmes dans la relation elle-même. Certaines études indiquent la présence de troubles caractériels ou de personnalité, ce qui va accentuer le conflit entre les ex-conjoints (Johnston, 1994).

En ce qui a trait à la tristesse, tous les répondants mentionnent ressentir encore de la tristesse. Toutefois, nous notons une variation dans les réponses. Certains se disent souvent tristes et d'autres que ce sentiment est moins présent. Nous faisons un lien possible avec la documentation qui spécifie une modulation dans l'état de tristesse. Certaines études, plus précisément celles de Berman et Turk (1981) et de Brown et al (1980), rendent compte de cette modulation sans toutefois la mettre en rapport avec l'adaptation post-divorce.

Quant à la composante du deuil, il est impossible d'établir un processus par étapes à partir des données recueillies. Au cours des entrevues, nous avons rencontré une certaine difficulté dans l'établissement de caractéristiques concernant le deuil de leur rupture conjugale. La présentation des cinq étapes (choc ou négation, colère et peine, dépression, résignation et reconstruction) a été pour eux difficile à saisir. Prétextant que les critères pour évaluer le deuil s'apparentaient étroitement à ceux de l'adaptation, ils n'ont pas été en mesure de départager ces deux composantes. Toutefois, les trois premières étapes du deuil ont été relevées dans leur discours. Aucun des répondants n'a cependant fait allusion aux deux dernières étapes de façon explicite.

Cependant, il est intéressant de mentionner que trois répondants sur cinq étaient en relation stable avec un conjoint ou une conjointe. Pour certains auteurs, la période de reconstruction signifie pour l'individu de s'engager dans une nouvelle union, ce qui est un indicateur valable de l'adaptation et du deuil résolu de leur relation passée (Wiseman, 1975 ; Froiland & Hozman, 1977). Ceci contraste avec le fait que nos répondants sont en couple mais apparemment mal adaptés même après plusieurs années.

En contrepartie, Bohannon (1970) font état de périodes d'ambivalence dans le processus du deuil principalement si des événements stressants viennent compromettre le cheminement des individus. Ceci tend à confirmer les positions des auteurs précités puisque tous nos répondants font face à des conditions difficiles et particulières. Pour ne nommer que celles-là, relations

conflictuelles majeures et menaces provenant de la famille élargie, aliénation de l'enfant de la part du parent gardien, jalousie pathologique de l'ex-conjoint. L'étude de Marino et Portier (1990) retiennent aussi certains de ces critères.

Certains répondants dénotent un état de dépression allant de léger à sévère. Nous remarquons dans notre pratique que l'état dépressif est bien présent et souvent envahissant. Il serait d'intérêt d'analyser la gravité de la dépression en utilisant des instruments de mesure adaptés et validés afin de mesurer l'état dépressif. Ces instruments ont fait leur preuve depuis longtemps dans les milieux de pratique du travail social. Cela permettrait d'identifier de façon plus précise l'humeur dépressive et l'ampleur que cette dépression projette sur la vie de l'individu et sur sa capacité d'adaptation.

En ce qui a trait à la composante de l'attachement, on observe chez nos répondants une ambivalence vis-à-vis les sentiments ressentis envers l'ex et la difficulté à démêler le passé du présent. Afin d'en connaître davantage sur le sujet, l'histoire sociale des sujets et les antécédents familiaux ont été explorés en vue de recueillir des informations utiles à l'étude de la notion d'attachement post-divorce. Tous les participants reconnaissent avoir vécu des difficultés au cours de l'enfance et de l'adolescence. Ces difficultés font état de problèmes reliés principalement à la consommation d'alcool d'un ou des deux parents, à la présence de violence conjugale et familiale et à l'incohérence dans les pratiques parentales. Les écrits mentionnent que les enfants ayant vécu dans des familles dysfonctionnelles présentent à divers degrés une carence au niveau relationnel (Ajuriaguerra, 1984 ; Berger, 1992 ; Lemay, 1979). L'enfant carencé aura un fonctionnement tout aussi carencé dans ses relations futures. Nos données confirment également cette observation.

La littérature mentionne la tendance de l'enfant carencé à attaquer et briser tout objet signifiant l'attachement. Plus tard, l'objet d'amour rejetant devient prétexte à une violence aveugle mais manifeste. Chez ces personnes, la principale difficulté d'adaptation post-divorce est une rupture de lien avec l'autre par la haine. Leur résonnement inconscient en est un de « l'amour est toujours incertain, la haine toujours sûre » (Germain, 1993).

Nous comprenons le mécanisme de cette façon : lorsqu'un individu sent qu'il n'appartient plus à personne à cause de carences dans les soins affectifs, il finit par renoncer à son identité personnelle. À l'âge adulte, l'identité passe par celle de l'autre. La rupture conjugale rappellera

donc toute la douleur des manques subis antérieurement. C'est à travers l'enfant qui joue les rôles de témoin, espion, supporteur et consolateur, et à travers la confusion la plus totale que va s'opérer cette formidable tentative de mise à l'écart de l'autre. L'individu préfère davantage le conflit au vide affectif que représente la déconstruction du lien amoureux. Les stratégies inconscientes d'aliénation de l'enfant envers le conjoint ingrat deviennent alors un argument solide pour déferler sur l'autre son fiel et lui rappeler, sous le couvert de conflits chroniques, qu'on ne peut revivre une fois de plus ce sentiment connu d'avoir été abandonné. Le détachement amoureux devient donc impossible, le conflit demeure perpétuel. Chez nos répondants, on dénote une tendance au retrait ou à la surenchère des affects autant dans leur relation amoureuse qu'après la dissolution de cette relation.

Nous avons également observé des abus physiques chez plusieurs de nos répondants au cours de leur enfance et adolescence. Ceci permet de comprendre le paradoxe dans la perception qu'ils ont des effets que cette violence a sur eux. Certains se sont refermés sur eux-mêmes en prétextant ne pas vouloir ressentir ces effets. C'est justement par le verrouillage de ses sentiments que l'enfant va peu à peu se contaminer et se détruire.

Bref, les résonances invalidantes du passé se font sentir avec acuité dans le présent, ce qui peut expliquer les difficultés rencontrées dans la relation post-divorce. Les mécanismes approche/retrait bien présents chez nos répondants renforcent certaines études que nous avons consultées. L'exercice de coparentalité s'exerce ici au détriment de l'existence de l'ex et du bien-être de l'enfant. Pour bien comprendre, l'hostilité générée par la perte de l'ex prend des proportions démesurées ; l'enfant est pris en otage et finit par participer de façon inconsciente aux conflits. Chez nos répondants, on dénote tout autant des carences par absence de figure aimante, stable et équilibrée que par des carences par distorsions consécutives à un passé de négligence, de violence et de comportements parentales aliénants (Ajuriaguerra, 1984).

Suite à cette présentation, il est convenu de constater la présence de nouveaux critères pouvant aider à une meilleure définition de la séparation et du divorce conflictuels. Nous avons également été en mesure de cerner la réalité de nos répondants selon les trois composantes à l'étude. Cette façon originale d'explorer les relations antagonistes post-divorce permet une étude plus approfondie en ce qui a trait au processus d'adaptation, du deuil et surtout à la notion d'attachement.

Cette dernière composante en est une d'importance puisqu'elle peut comprendre le divorce conflictuel à partir de la qualité des configurations relationnelles qui ont jalonné l'histoire des sujets à l'étude. Suite à celles-ci, les nouvelles données peuvent nous amener vers la conceptualisation d'un modèle émergeant d'intervention individuelle.

S'il en est ainsi, nous allons demeurer un pied dans la marge. Si nous ne pouvons prescrire de programme de médiation aux personnes dont les relations sont fortement enchevêtrées.

En attendant, les dommages de plus en plus percutants de séparation et de divorce problématiques sont bien réels : augmentation de cas de violence conjugale et familiale, enlèvement d'enfant, croissance du taux de suicide et d'homicide. En ce sens, nous devons nous engager davantage dans des approches de nature psychoéducative. Dans cette optique, travailleurs du social occupent une place stratégique dans le système de prestation des services auprès de familles conflictuelles. On les retrouve en effet dans plusieurs environnements tels, les milieux cliniques, communautaires, institutionnels, politiques et d'autres. C'est à eux également que revient la tâche de poursuivre cet engagement.

6.5. FORCES ET LIMITES DE L'ETUDE

Au cours des dix dernières années, nous avons assisté à une prolifération d'études portant sur l'application de la théorie de l'attachement au fonctionnement de la dyade amoureuse. Si ces études nous ont appris que les styles d'attachement constituent un important déterminant de la nature et de la qualité des relations amoureuses, il demeure à ce jour peu d'études ayant vérifié les corrélats entre ces mêmes styles d'attachement et le vécu des individus qui vivent une rupture conjugale. En dépit du consensus chez les chercheurs à considérer la rupture conjugale en tant que processus multidimensionnel (Kessler, 1975 ; Krantzler, 1974 ; Kübler-Ross, 1969 ; Wiseman, 1975), la présente étude constitue une étude qui explore les différentes dimensions de l'adaptation psychologique qui suit une rupture en considérant simultanément des composantes affectives et cognitives.

L'usage de plusieurs indicateurs servant à mesurer les différentes composantes de l'adaptation psychologique contribue à mettre en évidence l'importance de s'attarder à ces dimensions de façon conjointe et constitue un des points forts de l'étude. Par ailleurs, les résultats,

obtenus dans le cadre de cette étude, reposent sur une modélisation bien structurée dont les théories sous-jacentes sont largement documentées. L'étude des styles d'attachement permet de préciser la nature du lien affectif, alors que les études existantes sur le divorce ne faisaient qu'évaluer l'intensité de ce lien. Les théories, permettant d'établir des distinctions fines entre les attributions de la causalité, de la responsabilité et du blâme, permettent d'éviter la confusion dans l'interprétation telle qu'elle existait dans les études antérieures. Cette démarche scientifique se démarque donc des études sur le divorce qui sont, pour un bon nombre, de nature athéorique (Fine, McKenry, & Chung, 1992 ; Thiriot & Buckner, 1992 ; Waggener & Galassi, 1993).

Cependant, bien que la présente étude comporte plusieurs aspects qui permettent de préciser la nature des liens entre les attributions, l'attachement et l'adaptation psychologique suivant une rupture conjugale, certaines limites peuvent être identifiées :

Premièrement, le nombre restreint de participants à l'étude engendre certaines difficultés au niveau de la généralisation des résultats.

Deuxièmement, cette étude de nature exploratoire ne permet pas d'examiner les liens de cause à effet entre les variables. Il serait intéressant de vérifier à l'aide d'études longitudinales des modèles de causalité plus complexes qui permettraient l'identification de patrons affectifs et cognitifs menant à l'adaptation psychologique post-rupture.

Troisièmement, le temps écoulé depuis la rupture peut constituer une limite considérable. En effet, le critère de recrutement des sujets était de ne pas être séparé de l'ex-partenaire depuis plus de vingt-quatre mois. Il est vraisemblable de croire que cette courte durée de temps qui les sépare de la rupture ne permet pas de bien les différencier au niveau des perceptions, des sentiments, des comportements et de leur capacité à s'adapter à cet événement. En ce sens, il serait profitable de prendre plusieurs prises de mesures à différents moments du processus afin de vérifier l'effet du passage du temps sur les perceptions des individus et également sur les émotions ressenties et sur la détresse vécue.

6.6. PROPOSITIONS D'INTERVENTION

Selon les dernières études en matière de séparation et de divorce fortement conflictuels, on a pu observer un intérêt pour une approche globale d'intervention. Toutefois, les dernières études sont peu bavardes dans la description des programmes qu'elles préconisent. Selon nous, une approche de nature thérapeutique et éducative mérite d'être considérée. En ce sens, le plan d'aménagement deviendrait ici un médium permettant au travailleur social de profiter d'événements exploitables à des fins thérapeutiques. Nous pensons ici à une approche axée sur une intervention qui prend en compte les approches psychodynamique, behaviorale et systémique. Dans notre étude, l'utilisation des concepts psychodynamique et systémique, le processus de l'homéostasie et la présentation des types de fonctionnement du système familial y trouveraient leur compte.

Feldman (1979) a déjà travaillé sur le concept conflit/intimité. A l'intérieur d'une relation de couple, l'auteur a élaboré un modèle qui intègre les forces intrapsychiques et interpersonnelles de l'individu en délimitant le concept conflit/intimité dans une perspective psychodynamique, comportementale et systémique. Feldman attribue au conflit parental trois postulats de base ; ces postulats font référence au comportement conflictuel répétitif et non productif, au contenu latent et insupportable d'un conflit de nature intrapsychique qui favorise le comportement conflictuel et enfin, à l'extériorisation du conflit par des comportements d'abus, d'agressivité verbale ou physique. Selon l'auteur, le niveau intrapsychique rend compte de cinq types de sentiments vécus au cours de l'enfance : les peurs d'abandon, d'exposition, d'agressivité, de pulsions destructrices et de fusion. Ce dernier type fait naître chez l'individu des sentiments d'angoisse associée à la peur de perdre son identité. Nous pensons que le modèle de Feldman pourrait se transposer de façon intéressante à la problématique de la séparation et du divorce fortement conflictuels.

Les propositions d'intervention que nous préconisons sont les suivantes :

- Dans le cadre d'une intervention efficace, on peut s'efforcer d'appliquer la théorie de l'attachement. La notion de l'attachement concerne toutes les étapes de la vie de l'individu. Parvenu à la conscience, le trouble de l'attachement sera identifié et intégré. L'intégration devient une sorte d'antidote par excellence pour contrer la dépendance affective. Les parents pourront par la suite acquérir un style parental

sensible aux besoins de leurs enfants.

- Des recherches sur l'articulation de programmes et sur l'évaluation de leur efficacité s'imposent aussi.
- Nous souhaitons l'injection de fonds par tous les paliers de gouvernements pour le développement de programmes d'intervention globale et l'évaluation de leur efficacité.
- Nous devons également poursuivre les recherches sur les effets de mauvaises pratiques parentales, principalement lorsque les problèmes sont multiples. Les antécédents familiaux ainsi que les processus familiaux méritent d'être examinés plus en profondeur. Ceci pourrait encourager l'élaboration de programmes visant des pratiques parentales positives et la participation des parents à des activités d'apprentissage.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Même s'il y a consensus pour envisager l'adaptation psychologique à la rupture conjugale en tant que processus comportant de multiples dimensions, peu d'auteurs (sinon aucun) se sont consacrés à l'étude des composantes de ce processus en tant qu'ensemble plutôt que de façon isolée. Si d'une part, la présente étude contribue à élever nos connaissances en ce qui concerne l'implication positive de l'attachement sécurisant et les effets négatifs des attributions envers l'ex-partenaire dans le vécu des personnes vivant une rupture conjugale, certaines questions demeurent d'autre part, en suspens.

Cette étude nous renseigne sur la présence d'éléments cognitifs et affectifs dans le processus d'adaptation mais reste à savoir quel est le rôle exact de chacune de ces composantes. Aussi, nous n'avons pas la prétention de croire que cette étude rassemble toutes les composantes impliquées dans le processus de l'adaptation psychologique, celui-ci étant fort complexe. Nous croyons cependant qu'elle ajoute aux connaissances actuelles en matière d'adaptation psychologique post-rupture en mettant en lumière la nécessité de considérer ce phénomène en tant que processus multidimensionnel. D'où le problème porte sur les fonctions de l'attachement et des attributions dans la régulation de l'adaptation psychologique suivant une rupture conjugale.

De ce problème il en découle une question principale de recherche ainsi qu'il suit : en quoi les styles d'attachement et les styles attributionnel contribueraient-ils à l'adaptation psychologique suivant une rupture conjugale ? Pour répondre à cette question de recherche principale, nous avons formulé l'hypothèse principale suivante : les individus de style d'attachement sécurisant avec une attribution à soi auront une meilleure adaptation psychologique et feront moins d'attribution de causalité, de responsabilité et de blâme que les sujets des styles préoccupé, craintif et autosuffisant détaché.

L'objectif principal de l'étude est de comprendre et d'expliquer les différences entre les individus au niveau de leur adaptation en regard de leur style d'attachement et de leurs processus cognitifs. Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté un devis qualitatif, notre échantillon d'étude est composé de 5 participants âgé de 38 à 55 ans, soit 3 hommes et 2 femmes. Pour le constituer nous avons recouru à la technique d'échantillonnage à choix raisonné. Les informations ont été collecté via l'entretien semi-directif.

Les résultats, l'adaptation post-rupture est reprise ici en tenant compte de plusieurs notions relevées dans la documentation. Bien qu'il y ait peu de consensus en ce qui a trait aux catégorisations qui permettent une définition admise par les auteurs, nous retenons la présence de problèmes de nature interne et externe. Selon nous, ces problèmes englobent les principales catégorisations repérées dans les écrits. Nous utilisons ces termes dans le simple but de regrouper les données. Les problèmes de nature interne sont vus comme étant ceux qui regardent la nature intrinsèque de l'individu. Les problèmes de nature externe font état de difficultés sur le plan relationnel et social.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ainsworth, M. D. S. (1989). Attachments beyond infancy. *American Psychologist*. (44), 709-716.
- Ainsworth, M. D.S., Blehar, M. c., Waters, E., & Wall, S. (1978). *Pattern of attachment: A psychological study of strange situation*. Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Ajuriaguerra, J. (1984). *Psychopathologie de l'enfant*. 2^{ème} Edition révisée et complétée. Paris, Masson.
- Alain, M. (1985). Une application des théories d'attribution : Les conflits conjugaux. *Revue Québécoise de Psychologie*, (6), 102-113.
- American Psychiatric Association. DSM-IV- Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (4e édition). Paris : Masson, 1996
- American Psychiatric Association. *DSM-IV- Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (4^e édition). Paris : Masson,1996.
- Amiel, H.F. (1927). *Fragments d'un journal intime*. Paris : Georges et Cie.
- Amoateng, A. Y. & Heaton, T.B. (1989). The sociodemographic correlates of the timing of divorce in Ghana. *Journal of Comparative Family Studies*, 20 (1), 79-96.
- Antoine, P. & Dial, F.B. (2005). Mariage, divorce et remariage à Dakar et Lomé. In Vignikin, K. & Vimard, P. (dir.), *Familles au Nord, Familles au Sud*. Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, p. 205-232.
- Arend, R., Gove, F. L., & Sroufe, L. A. (1979). Continuity of individual adaptation from infancy to kindergarten: a predictive study of ego resiliency and curiosity in preschoolers. *Child Development*. (50), 950-959.
- Ashraf Ahmed (1977). *Pathologie sociale*. Faculté des science sociales Téhéran Iran, page 167.
- Baia, N.M.C. et coll. 1998. *La violence entre conjoints associée aux différends relatifs à la garde des enfants et au droit d'accès : recommandations visant une réforme. Étude pour le Fonds de recherches en matière de politiques de Condition féminine Canada*.
- Baker, M. 1988. *La famille canadienne en évolution*. Ottawa : Bibliothèque du Parlement.

- Bartholomew, K., & Horowitz, L. M. (1991). Attachment styles among young adults: A Test of a four-category model. *Journal of Personality and Social Psychology*, (61), 226-244.
- Becker, S. G. (1981). *A Treatise on the Family*. Cambridge: Harvard University Press, P. 288.
- Berger, M. (1992). Violence et échec de l'emprise. *Dialogue : Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, 117, 3-17.
- Bergeron, J. récit OBE, <http://www.jbcoco.com/astro/decorporation-obe.htm>
- Berman, W.H., & Turk, D.C. (1981). Adaptation to divorce: Problems and coping strategies. *Journal of Marriage and Family*, 43, 179-189.
- Berman, W.H., et Turk, D.C. 1981. Adaptation to divorce: Problems and coping strategies. *Journal of Marriage and Family*, 43, 179-189.
- Birmes P, Dethieux JB, Schmitt L. Trauma et dissociation péritraumatique. *Ann Med Psychol* 2000 ; 158 : 312-320
- Birmes, P., Dethieux, J.B. & Schmitt, L. (2000). Trauma et dissociation péritraumatique. *Ann Med Psychol*, 1(58), 312-320.
- Bloom-Fleshbach, J. & Bloom-Fleshbach, S. 1987. Introduction: Psychological separateness and experience of loss. In Bloom-Fleshbach, J. & Bloom-Fleshbach, S. (Eds), *The psychology of separation and loss: Perspectives on development, life transitions and clinical practice* (pp. 1-60). San Francisco, CA : Jossey-Bass.
- Bocquier, P. & Nanitelamio, J. (1991). Les déterminants socio-économiques des changements matrimoniaux des femmes de Dakar. In UEPA (éd.), *Actes de la conférence "Femme, Famille et Population", Ouagadougou, 24-29 avril 1991*, vol. 1, communications sollicitées, Dakar, UEPA, p. 369-386.
- Bohannon, P. (1970). The six stations of divorce. In Bohannon, P. (Ed), *Divorce and after*. Garden City, New York : Doubleday.
- Booth, A. & Edwards, J. N. (1985). Age at marriage and marital instability. *Journal of Marriage and the Family*, 47 (1), p. 67-75.

- Bourgeois, F. 1995. *Adaptation psychologique en situation de rupture conjugale chez les mères de famille monoparentale*. Mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Bouvet, M. (1972). Dépersonnalisation et relations d'objet. In *Œuvres psychanalytiques*, Tome I.
- Bowlby, J. (1969). *Attachment and loss: Attachment*. New York: Basic Books.
- Bowlby, J. (1973). *Attachment and loss: Separation, anxiety, anger*. New York: Basic Books.
- Bowlby, J. (1973). *Attachment and loss: Separation, anxiety, anger*. New York: Basic Books.
- Bradbury, T. N., & Fincham, F. D. (1988). Individual difference variables in close relationships: A contextual model of marriage as an integrative framework. *Journal of Personality and Social Psychology*, (54), 713-721.
- Bradbury, T. N., & Fincham, F. D. (1990). Attributions in Marriage: Review and critique. *Psychological Bulletin*, 107,3-33.
- Bradbury, T. N., & Fincham, F. D. (1990). Attributions in Marriage: Review and critique. *Psychological Bulletin*, (107),3-33.
- Bradbury, T. N., & Fincham, F. D. (1990). Attributions in Marriage: Review and critique. *Psychological Bulletin*, (107), 3-33.
- Brauer R, Harrow M, Tuckerg J. Depersonalization phenomena in psychiatric patients. *Br J Psychiatry* 1970 ; 117 : 509-515
- Brennan, K. A., Shaver, P. R, & Tobey, A. E. (1991). Attachment styles, gender, and parental problem drinking. *Journal of Social and Personal Relationships*, (8), 451-466.
- Brown, P., Felton, B., Whiteman, V., & Manela, R (1980). Attachment and distress following marital separation. *Journal of Divorce*, (3), 303-317.
- Brown, P., Felton, B., Whiteman, V., & Manela, R (1980). Attachment and distress following marital separation. *Journal of Divorce*, (3), 303-317.
- Brown, P., Felton, B., Whiteman, V., et Manela, R. (1980). Attachment and distress following marital separation. *Journal of Divorce*, 1, 303-317.

- Buehler, C. A., Hogan, M. J., Robinson, B. E., & Levey, R. J. (1986). The Parental divorce transition: Divorced-related stressors. *Journal of Divorce*, 2, 61-81.
- Bulher, C.A., Hogan, M., Robinson, B.E., et Levey, R.J. 1986. The parental divorce transition: Divorced-related stressors. *Journal of Divorce*, 2, 61-81.
- Bumpass, L., Martin T. C. & Sweet J. A. (1991). The Impact of Family Background and Early Marital Factors on Marital Disruption. *Journal of Family Issues*, 12 (1), p. 22-42.
- Carnelley, K. B., & Janoff-Bulman, R (1992). Optimism about love relationships: General vs. specific lessons from one's personal experiences. *Journal of Social and Personal Relationships*, 2, 5-20.
- Carnelley, K. B., Pietromonaco, P. R., & Jaffe, K. (1994). Depression, working models of others, and relationship functioning. *Journal of Personality and Social Psychology*, (66), 127-140.
- Cassano GH, Petracca A, Perugi G, Toni C, Tundo A, Roth M. Derealization and panic attack : a clinical evaluation on 150 patients with panic disorder/agoraphobia. *Compr Psychiatry* 1989 ; 30 : 5-12
- Cassano, G.H., Petracca, A., Perugi, G., Toni, C., Tundo, A. & Roth, M. (1989). Derealization and panic attack: a clinical evaluation on 150 patients with panic disorder/agoraphobia. *Compr Psychiatry*, (30), 5-12.
- Catell JP, Catell JS. Depersonalization : psychological and social perspectives. In : Arieti S, Brody EB eds. American handbook of psychiatry (2nd ed). New York : Basic Book, 1974 : 766-799
- Catell, J.P. & Catell, J.S. (1974). Depersonalization: psychological and social perspectives. In Arieti, S. & Brody, E.B. (eds). *American handbook of psychiatry* (2nd ed). New York : Basic Book, 766-799.
- Christensen, M.T., & Brooks, B.M. (2001). Adult children of divorce and intimate relationship: a review of the literature. *The Family Journal: Counseling and Therapy for couples and Families*, 9, 289-294.

- Clarke, L. & Berrington, A. (1999). Sociodemographic Predictors of Divorce. *London, Report published by the Lord Chancellor's Department, 1 (2), 13-37.*
- Cleek, M.G., Pearson, T.A. 1985. Perceived causes of divorce: an analysis of inter-relationships, *Journal of Marriage and the Family, 47, 179-183.*
- Cloutier, R., & Bourque, P. 1988. *Transitions familiales et communauté*, Ste-Foy: Centre de recherche sur les services communautaires.
- Code Civil, précité note 43, PART II, Chapitre 1, Arts. 229 à 232. *Centre pour le droit et les politiques en matière de santé reproductive Association Camerounaise des femmes juristes.*
- Code Civil, précité note 43, PART II, Chapitre 1, Arts. 229 à 242. *Centre pour le droit et les politiques en matière de santé reproductive Association Camerounaise des femmes juristes.*
- Code Civil, précité note 43, PART II, Chapitre 1, Arts. 229 à 243. *Centre pour le droit et les politiques en matière de santé reproductive Association Camerounaise des femmes juristes.*
- Code Civil, précité note 43, PART II, Chapitre 1, Arts. 229 à 301. *Centre pour le droit et les politiques en matière de santé reproductive Association Camerounaise des femmes juristes.*
- Code Civil, précité note 43, PART II, Chapitre 1, Arts. 229 à 302. *Centre pour le droit et les politiques en matière de santé reproductive Association Camerounaise des femmes juristes.*
- Code Civil, précité note 43, PART II, Chapitre 1, Arts. 229 à 303. *Centre pour le droit et les politiques en matière de santé reproductive Association Camerounaise des femmes juristes.*
- Code Civil, précité note 43, PART II, Chapitre 1, Arts. 229 et suivants. *Centre pour le droit et les politiques en matière de santé reproductive Association Camerounaise des femmes juristes.*
- Coiffier, E. et al. (1990). *Sociologie basique*. Nathan, P.43.
- Collins, N. L. (1996). Working models of attachment: Implications for explanation, emotion, and behavior. *Journal of Personality and Social Psychology, 71, 810-832.*
- Collins, N. L., & Read, S.J. (1990). Adult attachment, working models and relationships quality in dating couples. *Journal of Personality and Social Psychology, (58), 644-663.*

- Dandurand, R.B. 1988. L'évolution des rapports conjugaux : le mariage en question. *Institut québécoise de la recherche sur la famille*, 137-151
- David, A.S. (1993). Cognitive neuropsychiatry ? *Psychol Med*, (23), 1-5.
- Deny, G. & Camus, P. (1905). Sur une forme d'hypocondrie aberrante due à la perte de la conscience du corps. *Rev Neurol*, (9), 461-467.
- Dial, F. B. (2007). Le divorce, une source d'émancipation pour les femmes? Une enquête à Dakar et Saint-Louis. In Locoh T. (dir.), *Genre et sociétés en Afrique. Implication pour le développement*. Paris, INED (Les cahiers de l'Ined nO 160), p. 357-372.
- Didier Lauru, *Dépersonnalisation, le doute d'exister ?*, Figures de la psychanalyse 2004/1 (no9), P.87.
- Dixon JC. Depersonalisation phenomena in a sample population of college students. *Br J Psychiatry* 1963 ; 109 : 371-375
- Doherty, W. J. (1982). Attribution style and negative problem solving in marriage. *Family Relations*, (11), 201-205.
- Dozier, M., & Kobak, R. R. (1992). Psychophysiology and adolescent attachment interviews: Converging evidence for repressing strategies. *Child Development*, 59, 1273-1285.
- Dugas, L. & Moutier, F. (1911). *La dépersonnalisation*. Paris : Felix Alcan.
- Dugas, L. (1894). Observations sur la fausse mémoire. *Revue Philosophique de Paris et de l'Etranger* ; XXXVII:423-425
- Dugas, L. (1898). Un cas de dépersonnalisation. *Revue Philosophique de Paris et de l'Etranger* ; XLV:500-507.
- Dulude, D., Sabourin, S., Lussier, Y., & Wright, J. (1990). Attributions, Complexité Attributionnelle et Satisfaction Conjugale. *Journal International de Psychologie*, (25), 439-454.
- Epstein, N., Pretzer., J. L., & Fleming, B. (1987). The role of cognitive appraisal in self-reports of marital communication. *Behavior Therapy*, (18), 51-69.

- Erikson, E.H. (1959). The problem of ego identity. In, *Identity and the life cycle, selected papers*, 122-146.
- Escande, M. (1996). *Hystérie*. Encycl Méd Chir (Éditions Scientifiques et Médicales Elsevier SAS, Paris), Psychiatrie, 37-340-A-10, 1-10.
- Ey, H. (1978). *Manuel de psychiatrie*. Masson.
- Ey, H., Ajuriaguerra, J. & Hecaen, H. (1947). Troubles du schéma corporel et états de dépersonnalisation. In, *Neurologie et psychiatrie*, 63-71.
- Ey, H., Ajuriaguerra, J., Hecaen, H. (1947). Troubles du schéma corporel et états de dépersonnalisation. In : *Neurologie et psychiatrie*, 63-71.
- Faust, J.A. 1987. A model of divorce adjustment for use in family service agencies. *Social Work*, 32, 78-80.
- Feeney, J. A., & Noller, P. (1990). Attachment style as a predictor of adult romantic relationships. *Journal of Personality and Social Psychology*, (58), 281-291.
- Fincham, F. D. (1985a). Attribution processes in distressed and non-distressed couples: 2. Responsibility for marital problems. *Journal of Abnormal Psychology*, 94, 183-190.
- Fincham, F. D. (1985b). Attributions in close relationships. In Harvey, J. H. & Weary, G. (Eds.), *Attributions: Basic ideas and applications* (pp. 203-234). New York: Academic Press.
- Fincham, F. D., & Bradbury, T. N. (1987). The impact of attributions in marriage: A longitudinal analysis. *Journal of Personality and Social Psychology*, (53), 510-517.
- Fincham, F. D., & Bradbury, T. N. (1992). Assessing attributions in marriage: The relationship attribution measure. *Journal of Personality and Social Psychology*, 62,457-468.
- Fincham, F. D., & Jaspars, J. M. (1980). Attributions of responsibility: From man scientist to man as lawyer. In Berkowitz, L. (Ed), *Advances in Experimental Social Psychology*, (Vol. 13, pp. 81-138). New York: Academic.

- Fincham, F. D., & O'Leary, K. D. (1983). Causal inferences for spouse behavior in maritally distressed and nondistressed couples. *Journal of Social and Clinical Psychology, (1)*, 42-57.
- Fincham, F. D., Beach, S. R., & Beaucom, D. H. (1987). Attribution processes in distressed and non-distressed couples: 4. Self-partner attribution differences. *Journal of Personality and Social Psychology, (52)*, 739-748.
- Fine M. A., Mc Kenry , P. c., & Chung, H. (1992). Post-divorce adjustment of black and white single parents. *Journal of Divoce and Remarriage, 11*, 121-134.
- Fletcher, G. J. O. (1983). The analysis of verbal explanations for marital separation: Implications for attribution theory. *Journal of Applied Social Psychology, (13)*, 245-259.
- Fletcher, G. J. O., Fincham, F. D., Cramer, L., & Heron, N. (1987). The role of attributions in the development of dating relationships. *Journal of Personality and Social Psychology, (53)*, 481-489.
- Follin S, & Azoulay J. (1961). La dépersonnalisation. *Encycl Méd Chir* (Éditions Scientifiques et Médicales Elsevier SAS, Paris), Psychiatrie, 37-125-A-30, ;1-8.
- Follin S, Azoulay J. La dépersonnalisation. *Encycl Méd Chir* (Éditions Scientifiques et Médicales Elsevier SAS, Paris), Psychiatrie, 37-125-A-30, 1961 ; 1-8
- Follin, S. & Azoulay, J. (1961). La dépersonnalisation. *Encycl Méd Chir* (Éditions Scientifiques et Médicales Elsevier SAS, Paris), Psychiatrie, 37-125-A-30 ;1-8.
- Froiland, D.J., et Hozman, T.L. (1977). Counselling for constructive divorce. *Personal Relationship, 2*, 17-34.
- Gage-Brandon, J. A. (1992). The polygyny-divorce relationship: A case of Nigeria. *Journal of marriage and the family, 54 (2)*, 285-292.
- Gendreau, F. & Gubry, F. (1998). La nuptialité en Afrique : niveau, tendances et caractéristiques socio-économiques. In *Congrès africain de la population*, Dakar, 1998, T 2, UIESP, p. 5.1.1-5.1.18.

- Germain, D. (1993). La médiation post-jugement : une alternative au règlement de conflits qui durent. *Accalmie, déc. 1993*, 3-8.
- Gnoumou Thiombiano, B. (2004). *Ruptures d'union et remariage au Burkina Faso*. Mémoire de DEA en démographie, Louvain-la-Neuve, Belgique, P. 79.
- Grandvold, D. K., Pedler, L. M., & Schellie, S. G. (1979). A study of sex role expectancy and female post-divorce adjustment. *Journal of divorce*, (2), 383-393.
- Harvey, J. H., Weber, K. L., Yarkin, K. L., & Stewart, B. E. (1982). An attributional approach to relationship breakdown and dissolution. In Duck, S. (Ed.), *Personal relationships. 4: Dissolving personal relationship* (p. 107-126). New York: Academic Press.
- Harvey, J. H., Weber, K. L., Yarkin, K. L., & Stewart, B. E. (1982). An attributional approach to relationship breakdown and dissolution. In Duck, S. (Ed.), *Personal relationships. 4: Dissolving personal relationship* (p. 107-126). New York: Academic Press.
- Harvey, J. H., Wells, G. L., & Alvarez, M.D. (1978). Attributions in the context of conflict and separation in close relationships. In Harvey, J. H., Ickes, W. J., & Kidd, R F. (Ed.). *New directions in attributions research* (Vol. 2, pp. 235-260). Hillsdale, New York: Erlbaum.
- Harvey, J. H., Wells, G. L., & Alvarez, M.D. (1978). Attributions in the context of conflict and separation in close relationships. In Harvey, J. H., Ickes, W. J. & Kidd, R F. (Ed.). *New directions in attributions research* (Vol. 2, pp. 235-260). Hillsdale, New York: Erlbaum.
- Hazan, C., & Shaver, P. R (1987). Romantic love conceptualized as an attachment process. *Journal of Personality and Social Psychology*, (52), 511-524.
- Hertrich, V. (1996). *Permanences et changements de l'Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*. Les Études du CEPED, n° 14, Paris, CEPED, P.548.
- Hill, c., Rubin, Z., & Peplau, L. (1976). Break-ups before marriage: The end of 103 affairs. *Journal of Social Issues*, (32), 147-168.
- Hoem, J. M. (1997). Educational Gradients in Divorce Risks in Sweden in Recent Decades. *Population Studies*, 51 (1), p. 19-27.

- Hollander E, Carrasco JL, Mullen LS, Trungold S, De Caria CM, Towey J. Left hemispheric activation in depersonalization disorder: a case report. *Biol Psychiatry* 1992 ; 31 :1157-1162
- Hollander, E., Carrasco, J.L., Mullen, L.S., Trungold, S., De Caria, C.M., Towey, J. (1992). Left hemispheric activation in depersonalization disorder: a case report. *Biol Psychiatry*, (31), 1157-1162.
- Holtzworth-Munroe. A., & Jacobson, N. S. (1985). Causal attributions of married couples: When do they search for causes? What do they conclude when they do? *Journal of Personality and Social Psychology*, (48), 1398-1412.
- Hortaçsu, N. (1989). Current and dissolved relationships: Descriptive and attributional dimensions and predictors of involvement. *Journal of Social and Personal Relationships*. (6), 373-383.
- Illinikumugado, A. & R. Randiambonona, (1988). *L'impact des types de nuptialité et des ruptures d'unions sur la fécondité dans quatre pays de l'Afrique Noire*. Working Paper, n° 143, Louvain-la-Neuve, P. 25.
- Jacobson, G.F. 1983. *The multiples crises of marital of divorce*. New York: Grune et Stratton.
- Jacobson, N. S., McDonald, D. W., Follette, W. c., & Berley, R. A. (1985). Attributional processes in distressed and nondistressed married couples. *Cognitive Therapy and Research*, (2), 35-50.
- Janet P. (1911). *L'état mental des hystériques*. Paris : Félix Alcan. Janet,
- P. (1903). *Les obsessions et la psychasthénie*. Paris : Félix Alcan.
- Janet, Pierre, *L'automatisme psychologique : essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine*, Paris, Félix Alcan, 1889.
- Jernigan, J. & Nock, S. (1984). *Religiosity and family stability. Do families that pray together together?* Paper presented at the annual meetings of the society for the scientific study of religion, Knoxville, Tenn.
- Johnston, J.R. (1994). High-conflict Divorce. *Children and Divorce*, 1, (1), 165-181.

- Kaufmann, G., R. Lesthaeghe et D. Meekers, (1988). «Les caractéristiques et tendances du mariage» in: Dominique Tabutin (éd.), *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*. Paris, Edition l'Harmattan, p. 217-247.
- Kelly, J. & Gigy, L. 1992. Reasons for divorce in the Mid-1980, *Journal of Divorce and Remarriage*, 18, The Haworth Press Inc., 169-187.
- Kessler, S. (1975). *The American Way of Divorce: Prescriptions for Change*. Chicago: Nelson-Hall.
- Khadija Chahraoui, (2014). *15 cas cliniques en psychopathologie du traumatisme*. Éditions Dunod : Paris.
- Kirkpatrick, L. A., & Davis, K. E. (1994). Attachment style, gender, and relationship stability: A longitudinal analysis. *Journal of Personality and Social Psychology*, (66), 502-512.
- Kirkpatrick, L. A., & Davis, K. E. (1994). Attachment style, gender, and relationship stability: A longitudinal analysis. *Journal of Personality and Social Psychology*, 66, 502-512.
- Kirkpatrick, L. A., & Hazan, C. (1994). Attachment styles and close relationships: A four-year prospective study. *Personal relationship*, (1), 123-142.
- Kitson, G. C. & Sussman, M. B. (1982). Marital complaints, demographic characteristics, and symptoms of mental distress in divorce. *Journal of Marriage and the Family*, (2) ,87-101.
- Kitson, G. C. (1982). Attachment to the spouse in divorce: a scale and its application. *Journal of Marriage and the Family*, (44), 379-393.
- Kitson, G. C., & Raschke, H. (1981). Divorce research: What we know; what we need to know. *Journal of Divorce*, (4), 1-38.
- Koch-Nielsen, I., Gundelach, L. 1985. Women at divorce. In Cseh-Szombathy, L., Koch-Nielsen, I., Trost, J., & Weda, I. (eds), *The Aftermath of divorce : Coping with Family change*, Akademiai Kiado, Budapest, 99-121.
- Krantzler, M. (1974). *Creative Divorce*. New York: M. Evans.
- Krishaber, M. (1873). *De la névropathie cérébro-cardiaque*. Paris : Masson.

- Krishaber, M. (1873). *De la névropathie cérébro-cardiaque*. Paris : Masson.
- Kübler-Ross, E. (1969). *On Death and Dying*. New York: MacMillan.
- Lambert MV, Senior C, Fewtrell WD, Phillips ML, David AS. Primary and secondary depersonalisation disorder : a psychometric study. *J Affect Dis* 2001 ; 63 : 249-256
- Lambert MV, Sierra M, Phillips ML, David AS. Thespectrum of organic depersonalization: a review plus fournewcases. *J Neuropsychiatry Clin Neurosci* 2002 ; 14 : 141-154
- Lambert, M.V., Senior, C., Fewtrell, W.D., Phillips, M.L. & David, A.S. (2001). Primary and secondary depersonalization disorder : psychometric study. *Affect Dis*, (63), 249-256.
- Lapierre-Adamcik, E., Balakrishnan, T.R., & Krotki, K.J. 1987. La cohabitation au Québec, prélude ou substitut au mariage? Les attitudes des jeunes Québécoises. Dans: *Couples et parents d'aujourd'hui*, Institut québécois de recherche sur la culture, 27-46.
- Laughrea, K., Sabourin, S., Wright, J., Bélanger, C., & Lussier, Y. (1992). L'effet des attributions sur l'évolution de la détresse conjugale. *Revue Québécoise de Psychologie*, (13), 91-102.
- Le Goc-Diaz, I. (1996). La dépersonnalisation : un point de vue idéal ? Que nous enseignent les dépersonnalisés ? *Journal Français de Psychiatrie*, n°4, Seuil.
- Le Goc-Diaz, I. (1998). La dépersonnalisation. *Encycl Méd Chir* (Éditions Scientifiques et Médicales Elsevier SAS, Paris), *Psychiatrie*, 37-125-A-10, 1-12.
- Lee, G. R. (1977). Age at marriage and marital satisfaction: a multivariate analysis with implications for marital stability. *Journal of marriage and the family*, 39 (3), 493-504.
- Lemay, M. (1979). *J'ai mal à ma mère*. Fleurus, Paris.
- Lemperrière, T., Feline, A., Gutmann, A., Ades, J. & Pilate, C. (1977). *Psychiatrie de l'Adulte*. Paris : Masson.
- Lemperrière, T., Feline, A., Gutmann, A., Ades, J., Pilate, C. (1977). *Psychiatrie de l'Adulte*. Paris : Masson.

- Lesthaeghe, R., G. Kaufman, N. & Meekers, D. (1989). The Nuptiality Regime in Subsaharian Africa. In Lesthaeghe, R. (éd.), *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*. University of California Press, p. 238-237.
- Lesthaeghe, R., G. KaufmanN et D. Meekers, 1989. « The Nuptiality Regime in Subsaharian Africa », in: R. Lesthaeghe (éd.). *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*. University of California Press, p. 238-237.
- Levinger, G. (1965). Marital cohesiveness and dissolution: An integrative review. *Journal of Marriage and the Family*, 27 (1), 19-28.
- Levinger, G. (1965). Marital cohesiveness and dissolution: An integrative review. *Journal of Marriage and the Family*, 27 (1), 19-28.
- Levy, M. B., & Davis, K. E. (1988). Lovestyles and attachment styles compared: Their relations to each other and to various relationship characteristics. *Journal of Social and Personal Relationships*, 2, 51-64.
- Lloyd, S. D., & Cate, R. M. (1985). Attributions associated with turning points in premarital relationship development and dissolution. *Journal of Social and Personal Relationships*, 2, 419-436.
- Lloyd, S. D., & Cate, R. M. (1985). Attributions associated with turning points in premarital relationship development and dissolution. *Journal of Social and Personal Relationships*, (2), 419-436.
- Lo Ndiaye, K., (1985). Entrée en union et divorce. In Charbit, L. Gueye Y. L. & Ndiaye, S. *Nuptialité et fécondité au Sénégal*. Travaux et documents de l'INED, cahier n° 112, p. 37-58.
- Locoh, T. & Thiriati, M. P. (1995). Divorce et remariage des femmes en Afrique de l'ouest : le cas du Togo. *Population*, (1), 61-93.
- Locoh, T. (1984). *Fécondité et familles en Afrique de l'Ouest, le Togo méridional contemporain*. INED, Travaux et documents, cahier n° 107, Paris, P.U.F, 182 p.

- Locoh, T. (1995). *Familles africaines, population et qualité de la vie*. Les dossiers du CEPED, n° 31, Paris, CEPED, P. 48.
- Lussier, Y. & Sabourin, S. (1993). *Marital adjustment changes over a 16-month period: The role of attachment, personality and attributions*. Communication présentée au congrès annuel de la Société Canadienne de Psychologie, Montréal.
- Lussier, Y., & Alain, M. (1986). Attribution et vécu émotionnel post-divorce. *Revue Canadienne des Sciences du Comportement*, 18(3), 249-256.
- Lussier, Y., & Alain, M. (1986). Attribution et vécu émotionnel post-divorce. *Revue Canadienne des Sciences du Comportement*, 18(3), 249-256.
- Lussier, Y., Sabourin, S., & Wright, I. (1993). On causality, responsibility, and blame in marriage: Validity of the entailment model. *Journal of Family Psychology*, (1), 322-332.
- Madden, M. E., & Janoff-Bulman, R. (1981). Blame, control and marital satisfaction: Wives's attributions for conflict in marriage. *Journal of Marriage and the Family*, (43), 663-674.
- Madden, M. E., & Janoff-Bulman, R. (1981). Blame, control and marital satisfaction: Wives's attributions for conflict in marriage. *Journal of Marriage and the Family*, 43, 663-674.
- Marcil-Gratton, N., & Le Bourdais, C. 1999. *Garde des enfants, droit de visite et pension alimentaire : résultats tirés de l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*. Équipe sur les pensions alimentaires pour enfants. Ministère de la Justice, Ottawa, Canada.
- Marino, G., & Portier, F. (1990). Un modèle développemental pour l'intervention auprès des familles recomposées. *Service Social*, 39, (3), 113-134.
- Mayer Gross W. (1935). On depersonalization. *Br J Med Psychol*, (15), 103-122.
- Mayer Gross W. On depersonalization. *Br J Med Psychol* 1935 ; 15 : 103-122
- Merton, R. k. (1959). *Social Structure and anomie, revisions and extensions the family: fonctions and destiny*. Ed. Ruth Nanda Anstren, P. 273-312.
- Mikulincer, M., & Erev, I. (1991). Attachment style and the structure of romantic love. *British Journal of Social Psychology*, 30, 273-291.

- Mikulincer, M., & Nachshon, O. (1991). Attachment styles and patterns of seldisclosure. *Journal of Personality and Social Psychology*, (61), 273-280.
- Mikulincer, M., & Nachshon, O. (1991). Attachment styles and patterns of seldisclosure. *Journal of Personality and Social Psychology*, 61, 273-280.
- Mikulincer, M., Florian, V., & Tolmacz, R. (1990). Attachment styles and fear of personal death: A case study of affect regulation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 58(2), 273-280.
- Mikulincer, M., Florian, V., & Weller, A. (1993). Attachment styles, coping strategies, and posttraumatic psychological distress: The impact of Gulf War in Israël. *Journal of Personality and Social Psychology*, (64), 817-826.
- Mikulincer, M., Florian, V., & Weller, A. (1993). Attachment styles, coping strategies, and posttraumatic psychological distress: The impact of Gulf War in Israël. *Journal of Personality and Social Psychology*, 64, 817-826.
- Mikulincer, M., Florian, V., & Weller, A. (1993). Attachment styles, coping strategies, and posttraumatic psychological distress: The impact of Gulf War in Israël. *Journal of Personality and Social Psychology*, (64), 817-826.
- Mills, C.W. (1967). *Sociological imagination*. 3^{ème} éd., Oxford Uni Press New York, page 9.
- Mouchot, C. (1990). *Introduction aux sciences sociales et à leurs méthodes*. Presse U. de Lyon 2^{ème} édition, P.143.
- Moyano, O., Claudon, P., Colin, V., Svatos, J., Thiebaut, E. (2001). Étude des troubles dissociatifs et de la dépersonnalisation au sein d'un échantillon de la population française adulte jeune. *L'Encéphale*, (27), 559-569.
- Mulhern, S. (1993). Personnalités multiples : le point de vue ethnologique. *Nervure*, VI :14-2631.
- Newman, H., & Langer, E. J. (1981). Post-divorce adaptation and the attribution of responsibility. *Sex Roles*, 1 ,223-232.

- Newman, H., & Langer, E. J. (1981). Post-divorce adaptation and the attribution of responsibility. *Sex Roles, 1*, 223-232.
- Newman, H., & Langer, E. J. (1981). Post-divorce adaptation and the attribution of responsibility. *Sex Roles, (1)*, 223-232.
- Nicolaïdis, Nicos, *Réflexions à propos de la dépersonnalisation*, Revue française de psychosomatique 2005
- Noyes R, Kletti R. Depersonalization in response to life-threatening danger. *Compr Psychiatry* 1977 ; 8 : 375-384
- Noyes, R. & Kletti. R. (1977). Depersonalization in response to life-threatening danger. *Compr Psychiatry, (8)*, 375-384.
- Olusanya, P. O. (1970). A note on some factors affecting the stability of marriage among the Yoruba of western Nigeria. *Journal of Marriage and the Family, 32 (1)*, 150-155.
- Pison, G. (1986). La démographie de la polygamie. *Population, 41* : 93-122.
- Pison, G. (1988). Polygamie, fécondité et structures familiales. In Tabutin, D. (éd.). *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*. Paris, Edition L'Harmattan, p. 249-278.
- Pistole, M. C. (1989). Attachment in adult romantic relationships: Style of conflict resolution and relation satisfaction. *Journal of Personality and Social Psychology, (62)*, 434-446.
- Roghe, G. (2013). *Le corps inachevé*, Revue Française de psychanalyse, La dépersonnalisation. Tome LXXVII-4, PUF.
- Röhricht, F. & Priebe, S. (2002). Do cenesthesia and body image aberration characterize a subgroup in schizophrenia? *Acta Psychiatr Scand, (105)*, 276-282.
- Ross CA. Epidemiology of multiple personality and dissociation. *Psychiatr Clin North Am* 1991 ; 14 : 503-517
- Roth, M. (1959). The phobic anxiety-depersonalization syndrome. *Proc R Soc Med, (52)*, 587-595.
- Roth, M., & Harper, M. (1962). Temporal lobe epilepsy and the phobic anxiety depersonalization syndrome. *Compr Psychiatry, (3)*, 215-226.

- Rothbard, I. c., & Shaver, P. R. (1994). Continuity of attachment across the life-span. In Sperling, M.B. & Berman, W. H. (Eds.), *Attachments in adults: Clinical and developmental perspectives* (pp. 31-71). New York: Guilford Press.
- Sabourin, S., Lussier, Y., & Wright, J. (1991). The effects of measurement strategy of attributions for marital problems and behaviors. *Journal of Applied Psychology*, (21), 734-746.
- Saladini O. & Luauté J.P. (2003). *Dépersonnalisation*. Encycl Méd Chir, Editions Scientifiques et Médicales Elsevier SAS, Paris, Psychiatrie, -A-10, (10) 37-125.
- Saladini, O. & Luauté, J.P. (2002). Les syndromes de diffusion d'identité et les troubles dissociatifs de l'identité. In *Troubles de la personnalité*. Paris : Flammarion, 270-280.
- Schilder, R.P. (1968). *L'image du corps*. Paris : Gallimard.
- Schilder, R.P. (1968). *L'image du corps*. Paris : Gallimard.
- Schultz, D. (1987). *Growth psychology: Models of healthy personality*. New York: Van Nostrand.
- Segui, J., Marquez, M., Garcia, L., Canet, J., Salvador Carulla, L. & Ortiz, M. (2000). Depersonalization in panic disorder: a clinical study. *Compr Psychiatry*, (41),172-178.
- Senchak, M., & Leonard, K.E. (1992). Attachment styles and marital adjustment among newlywed couples. *Journal of Social and Personal Relationships*,2, 51-64.
- Senchak, M., & Leonard, K.E. (1992). Attachment styles and marital adjustment among newlywed couples. *Journal of Social and Personal Relationships*,.(2), 51-64.
- Shaver, K. G., & Drown, D. (1986). On causality, responsibility and self-blame: A theoretical note. *Journal of Personality and Social Psychology*, (50), 697-702.
- Shaver, P. R., & Brennan, K. A. (1992). Attachment styles and the "big five" personality traits: Their connections with each others and with romantic relationship outcomes. *Personality and Social Psychology Bulletin*, (18), 536-545.
- Shaver, P. R., & Clark, C. L. (1994). The psychodynamics of adult romantic attachment. In Masling, J. M. & Bornstein, R. F. (Eds). *Empirical perspectives on object relations theory* (pp 105-1560). Washington, D.C. APA.

- Shaver, P. R., & Norman, A. J. (1995). Attachment theory and counseling psychology: A commentary. *The Counseling Psychologist, 23*, 491-500.
- Shaver, P.R., Hazan, c., & Bradshaw, D. (1988). Love as attachment: The integration of three behavioral systems. In Sternberg, R.J. & Barnes, M.L. (Eds.), *The psychology of love* (pp. 68-99). New Haven, CT: Yale University Press.
- Shaver, P.R., Papalia, D., Clark, C. L., Koski, L. R., Tidwell, M. c., & Nalbone, D. (1996). Androgyny and attachment security: Two related models of optimal personality. *Journal of Personality and Social Psychology, 22*, 582-597.
- Shiori, T., Someya, T., Murashita, J.& Takahashi, S (1996). The symptom structure of panic disorder: a trial using factor and cluster analysis. *Acta Psychiatr Scand, (93)*, 80-86.
- Sierra M, Berrios GE. Depersonalization: neurobiological perspective. *Biol Psychiatry* 1998 ; 44 : 898-908
- Sierra M. & Berrios, G.E. (1997). Depersonalization: a conceptual history. *History of Psychiatry, (8)*, 213-229.
- Sierra M. & Berrios, G.E. (1998). Depersonalization: neurobiological perspective. *Biol Psychiatry, (44)*; 898-908.
- Sierra. M., Lopera, F., Lambert, M.V., Phillips, M.L., David, A.S. (2002). Separating depersonalization and derealisation: the relevance of the "lesion method". *J Neurol Neurosurg Psychiatry, (72)*, 530-532.
- Simeon D, Gross S, Guralnik O, Stein DJ, Hollander E. Feeling unreal:30cases of DSM-III-R depersonalization disorder. *Am J Psy* 1997 ; 154 : 1107-1113
- Simpson, J.A, Rholes, W. S., & Nelligan, J. S. (1992). Support-seeking and supportgiving whitin couple members in an anxiety-provoking situation: The role of attachment styles. *Journal of Personality and Social Psychology, (62)*, 434-446.
- Simpson, J.A. (1990). Influence of attachment styles on romantic relationships. *Journal of Personality and Social Psychology, (59)*, 971-980.

- South, S. (1995). Do you need to shop around? Age at marriage, spousal alternatives and marital dissolution. *Journal of Family Issues*, (16), 432-449.
- Spanier, G.B., & Casto. R.F. 1979. Adjustment to separation and divorce: An analysis of 50 case studies. *Journal of Divorce*, 2. (3), 241-153.
- Sroufe, L. A., Egelund, B., & Kreutzer, T. (1990). The fate of early experience following developmental change: Longitudinal approaches to individual adaptation in childhood. *Child Development*, (61), 1363-1373.
- Statistique Canada (1996). La statistique de l'état civil: Mariages et divorces. Ottawa: Ministère des Approvisionnement et services Canada.
- Statistique Canada (2002). Rapport statistique sur le taux de divortialité. *Le Quotidien*, le 2 décembre.
- Statistiques Canada. 2003. Etat matrimonial, mariage et divorce. Ottawa. Institut de la Statistique, gouvernement du Canada.
- Steinberg, M. (1995). *Handbook for the assessment of dissociation. A clinical Guide*. Washington : American Psychiatric Press.
- Stephen, T. (1987). Attributions and adjustment to relationship termination. *Journal of Social and Personal Relationships*, 1:, 47-61.
- Stephen, T. (1987). Attributions and adjustment to relationship termination. *Journal of Social and Personal Relationships*, 1, 47-61.
- Stephen, T. (1987). Attributions and adjustment to relationship termination. *Journal of Social and Personal Relationships*, (1), 47-61.
- Tabutin, D. (1988). « Réalités démographiques et sociales de l'Afrique d'aujourd'hui et de demain : une synthèse ». In Tabutin, D. (éd.), *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*. Paris, Edition L'Harmattan, p. 17-72.
- Takyi, B. (2001). Marital instability in an African society: exploring the factors that influence divorce processes in Ghana. *Sociological Focus*, 34 (1), 77-96.

- Tcheng-Laroche, F. 1980. *Femmes séparées ou divorcées et femmes mariées : étude comparative du niveau de stress et de l'état de santé au sein de deux groupes culturels*. Mémoire de maîtrise inédit. Mental Hygiene Institute.
- Thiriart, M. (1998). *Faire et défaire les liens du mariage : évolution des pratiques matrimoniales au Togo*. Les Études du CEPEO n° 16, Paris, CEPEO, P. 295.
- Thiriart, T. L., & Buckner, E. T. (1992). Multiple predictors of satisfactory postdivorce adjustment of single custodial parents. *Journal of Divorce and Remarriage*, 11, 27-49.
- Tilson, D. & Larsen, U. (2000). Divorce in Ethiopia: The impact of early marriage and childlessness. *Journal of Biosocial Science*, (32), 355-372.
- Toni, C., Cassano, B., Perugi, G., Murri, L., Mancino, M. & Petracca A. (1996). Psychosensorial and related phenomena in panic disorder and in temporal lobe epilepsy. *Compr Psychiatry*, (37), 125-133.
- Torch, E.M. (1978). Review of relationship between obsession and depersonalization. *Acta Psychiatr Scand*, (58), 191-198.
- Udry, J. R., (1981). Marital alternatives and Marital Oisruption. *Journal of Marriage and the Family*, 43 (4): 889-897.
- Waggener, N. M., & Galassi, J. P. (1993). The relation of frequency, satisfaction, and type of socially supportive behaviors to psychological adjustment in marital separation. *Journal of Divorce and Remarriage*, 21, 139-159.
- Weiss, R.S. 1977. *La séparation du couple*. Montréal : Editions de l'homme.
- White, L. K. (1990). Determinants of divorce: A review of research in the eighties. *Journal of Marriage and the Family*, 52 (4), 904-912.
- Wiseman, R. (1975). Crisis theory and the process of divorce. *Social Casework*, 56, 255-262.

ANNEXES

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

THE FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF SPECIALIZED EDUCATION

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ AUX PARTICIPANTS

Madame/Monsieur, Je mène une étude dans le cadre de ma recherche universitaire sur le thème : « *DÉPERSONNALISATION ET DIVORTIALITÉ : UNE ÉTUDE DE CAS MENÉE AU CENTRE DES AFFAIRES SOCIALES DE YAOUNDÉ VI* ». Aussi, Je vous saurais gré de bien vouloir répondre en toute sincérité à ce guide d'entretien tout en vous assurant de la confidentialité des informations que j'obtiendrai de vous, selon le code de déontologie de la profession de psychologue.

1. IDENTIFICATION

Prénom (choisissez un autre que le vôtre si vous le voulez) :

Date de naissance /Age :

Lieu de naissance :

Date de mariage :

Age au premier mariage :

Age du conjoint au premier mariage :

Niveau d'éducation :

Type de mariage au moment de l'entrée en union (monogame, polygame) :

Type de mariage au moment de la rupture de l'union (monogame, polygame) :

Nombre d'années de vie commune : Date de rupture :

Activité actuelle :

Résidence de la femme/homme avant le mariage :

Résidence du couple pendant le mariage :

2. Situation de divorce

Tout d'abord, pourriez-vous me parler de votre famille actuelle ?

Quelles est votre situation matrimoniale actuelle ?

Lors de votre premier mariage, quel rôle la famille a joué dans le choix de votre conjoint ?
Comment s'est déroulé votre premier mariage : processus, type de cérémonie ?

Quel rôle la famille et les parents ont joué pendant votre vie de couple ?

Selon-vous, quelles ont été les causes de la rupture de cette union ?

Au moment de la rupture, viviez-vous ensemble avec votre conjoint ?

Quel était votre situation d'emploi en ce moment ?

Qui a pris l'initiative du divorce ?

Quel a été le rôle des parents dans cette décision ?

Pensez-vous que vous avez été confronté aux mêmes difficultés que votre mari/femme après le divorce ?

Selon vous, quelle est la perception de la société d'une femme/homme divorcée ?

3. Appréciation des conséquences des ruptures d'union

Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontées suite à la rupture de votre union ?

Quelle est votre appréciation de votre situation socioéconomique après la rupture ? Situation améliorée ou dégradée ? Comment ? Expliquez.

Combien d'enfants avez-vous eu dans cette union ? Qui les prendre en charge ? Si les enfants sont à votre charge, qui vous aide dans leur prise en charge ?

Qui prend les décisions importantes concernant vos enfants ?

Pensez-vous que votre divorce a eu des répercussions votre santé ? Quelles sont ces conséquences ?

4. Attachement et relation conjugal

- Lien d'attachement
- Style d'attachement

5. Attribution et relation conjugal

- Satisfaction/détresse conjugal
- Satisfaction relationnelle

6. Adaptation psychologique

- Perturbation émotionnelle
- Perception de la mort

- Détresse psychologique
- Interactions constructive/destructrice

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	I
DÉDICACE	III
REMERCIEMENTS.....	IV
LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	V
LISTE DES TABLEAUX.....	VI
LISTE DES FIGURES	VII
RÉSUMÉ.....	VIII
ABSTRACT.....	IX
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE.....	4
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	5
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE.....	5
1.2. FORMULATION ET POSITION DU PROBLEME.....	11
1.3. L'OBJECTIF DE L'ÉTUDE	17
1.4. LES INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE.....	18
1.4.1. <i>L'intérêt scientifique</i>	18
1.4.2. <i>L'intérêt social</i>	18
1.5. LES DÉLIMITATIONS DE L'ÉTUDE.....	19
1.5.1. <i>Au plan thématique</i>	19
1.5.2. <i>Au plan théorique</i>	19
1.5.3. <i>Au plan spatio-temporel</i>	19
1.6. DEFINITIONS DES CONCEPTS	19
1.6.1. <i>La dépersonnalisation</i>	19
1.6.2. <i>La divortialité</i>	23
CAPITRE 2 : LA DIVORTIALITÉ.....	26

2.1. ÉTAT DE LA SITUATION	26
2.2. FACTEURS EN LIEN AVEC LE DIVORCE.....	27
2.2.1. Facteurs liés au cycle de vie familial et matrimonial.....	27
2.2.1.1. L'âge au premier mariage (mariage précoce)	27
2.2.1.2. L'instruction de la femme	28
2.2.1.3. Statut socioéconomique du ménage	29
2.2.1.4. Le rôle de la polygamie (polygynie)	29
2.2.1.5. La modernisation (urbanisation, désenclavement du lieu de résidence).....	29
2.2.1.6. L'effet de la fécondité.....	30
2.2.2. Facteurs culturels.....	31
2.2.1.1. La différence entre groupes ethniques	31
2.2.1.2. La religion	32
2.3. LES RUPTURES D'UNIONS CONJUGALES DANS LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE.....	33
2.3.1. La théorie sociologique du divorce : Théorie de la pathologie sociale	33
2.3.2. La théorie de l'anomie comme une théorie sociologique qui peut expliquer le divorce.....	34
2.3.2.1. L'anomie et la sociologie	34
2.3.2.2. L'anomie chez Durkheim.....	35
2.3.2.3. L'anomie chez Merton	35
2.3.3. Les théories d'attachement et d'attribution.....	40
2.3.3.1. Théorie de l'attachement	41
2.3.3.2. Les attributions.....	50
CHAPITRE 3 : LA DÉPERSONNALISATION	58
3.1. HISTORIQUE DU CONCEPT DE DÉPERSONNALISATION.....	58
3.1.1. Signes cliniques	59
3.1.1.1. Altération de la conscience du moi psychique	60
3.1.1.2. Altération du moi corporel	61
3.1.1.3. Déréalisation	61

3.1.2. <i>Circonstances d'apparition</i>	62
3.1.3. <i>En pathologie</i>	63
3.1.3.1. <i>Dépersonnalisation et trouble anxieux</i>	63
3.1.3.2. <i>Troubles dissociatifs</i>	64
3.1.3.3. <i>Dépersonnalisation et psychose</i>	66
3.1.3.4. <i>Dépersonnalisation, psychasthénie et troubles obsessionnels compulsifs</i>	66
3.1.4. <i>La dépersonnalisation sous plusieurs formes</i>	67
3.1.4.1. <i>Être en dehors de son corps (Bergeron, OBE)</i>	67
3.1.4.2. <i>La mort imminente (Khadija Chahraoui, 2014)</i>	69
3.1.4.3. <i>La méditation (Roghe, 2013)</i>	71
3.2. LES THÉORIES DE LA DÉPERSONNALISATION	73
3.2.1. <i>Théorie sensorielle, cénesthésie, trouble du schéma corporel</i>	73
3.2.2. <i>Théories psychodynamiques</i>	74
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE DE L'ÉTUDE	76
CHAPITRE 4 : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE	77
4.1. BREF RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE	77
4.1.1. <i>Rappel du problème</i>	77
4.1.1.1. <i>Rappel de la question de recherche</i>	78
4.1.1.2. <i>Rappel de l'hypothèse générale</i>	78
4.1.1.3. <i>Rappel de l'objectif général</i>	79
4.2. SITE DE L'ÉTUDE	79
4.2.1. <i>La description du Centre</i>	79
4.2.2. <i>Missions du centre social</i>	80
4.3. PROCÉDURE ET CRITÈRES DE SÉLECTION DES PARTICIPANTS	80
4.3.1. <i>Critères de sélection</i>	81
4.3.1.1. <i>Critères d'inclusion</i>	81
4.3.1.2. <i>Critères d'exclusion</i>	81

4.3.2. <i>Procédure de sélection des participants</i>	81
4.3.3. <i>Caractéristiques des participants</i>	81
4.4. TYPE DE RECHERCHE : RECHERCHE CLINIQUE	82
4.5. METHODE DE RECHERCHE : ETUDE DE CAS	83
4.6. CONDUITE DES ENTRETIENS : ENTretien SEMI-DIRECTIF	84
4.7. INSTRUMENT DE COLLECTE DE DONNEES : LE GUIDE D'ENTRETIEN	85
4.8. DEROULEMENT DES ENTRETIENS	86
4.9. TECHNIQUE D'ANALYSE DES ENTRETIENS : ANALYSE DE CONTENU	88
4.9.1. <i>Analyse thématique</i>	89
4.10. CONSIDERATIONS ETHIQUES	89
CHAPITRE 5 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	92
5.1. RESULTATS DE LA RECHERCHE	92
5.1.1. <i>Présentation sommaire des participants</i>	92
5.1.1.1. Participant 1	92
5.1.1.2. Participant 2	92
5.1.1.3. Participant 3	93
5.1.1.4. Participant 4	93
5.1.1.5. Participant 5	93
5.2. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	93
5.2.1. <i>L'adaptation suivant une séparation ou un divorce</i>	93
5.2.1.1. Les problèmes de nature interne	94
5.2.1.2. Les problèmes de nature externe	99
5.2.1.3. Le deuil	103
5.2.1.4. L'attachement	106
CHAPITRE 6 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS	109
6.1. RAPPEL DES RÉSULTATS	109
6.2. BREF RAPPEL DES DONNÉES THÉORIQUES	111
6.2.1. <i>Attachement et Relation Conjugale</i>	111

6.2.2. <i>La dépersonnalisation</i>	116
6.2.3. <i>Théories psychodynamiques</i>	117
6.3. INTERPRETATION DES RESULTATS	118
6.4. DISCUSSION	120
6.5. FORCES ET LIMITES DE L'ETUDE	124
6.6. PROPOSITIONS D'INTERVENTION	126
CONCLUSION GÉNÉRALE	128
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	131
ANNEXES	152